
FICHER DE MICRODONNÉES

PARTICULIERS ÂGÉS DE 15 ANS ET PLUS, AVEC ET SANS REVENU EN 1984

Enquête sur les finances des consommateurs de 1985

REVENU DE 1984

Statistique Canada

Division des enquêtes-ménages

PONDÉRATION RÉVISÉE - 1991 BASE DU RECENSEMENT



TECHNICAL CHARACTERISTICS OF THIS MICRODATA FILE				CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE CE FICHIER DE MICRODONNÉES			
SURVEY YEAR •		1985		• ANNÉE D'ENQUÊTE			
INCOME YEAR •		1984		• ANNÉE DE REVENU			
INDIVIDUALS, AGED 15 YEARS AND OVER, WITH AND WITHOUT INCOME			✓	PARTICULIERS, AGÉS DE 15 ANS ET PLUS, AVEC ET SANS REVENU			
ECONOMIC FAMILIES				FAMILLES ÉCONOMIQUES			
CENSUS FAMILIES				FAMILLES DE RECENSEMENT			
HOUSEHOLD INCOME, FACILITIES AND EQUIPMENT PLUS ENVIRONMENT				ÉQUIPEMENT MÉNAGER SELON LE REVENU ET ENVIRONNEMENT			
KEY OR LINK FILE				FICHIER CLÉ OU FICHIER DE RACCORDEMENT			
TOTAL WEIGHTED NUMBER OF UNITS •		19,843,305		• NOMBRE TOTAL PONDÉRÉ D'UNITÉS			
NUMBER OF RECORDS •		74,394		• NOMBRE DES DOSSIERS			
SPECIFICATIONS				SPÉCIFICATIONS			
9 TRACK TAPE				BANDES À 9 PISTES			
DATA SET NAME				NOM DE FICHIER			
VOLUME SERIAL NUMBER				VOLUME/NUMÉRO DE SÉRIE			
DENSITY	1600 BPI			1600 BPP		DENSITÉ	
	6250 BPI			6250 BPP			
LABELS	NONE			AUCUNE		ÉTIQUETTES	
	IBM STANDARD (EBCDIC)			STANDARD IBM (EBCDIC)			
	ASCii			ASCii			
FORMAT	EBCDIC			EBCDIC		FORMAT	
	ASCii			ASCii			
	RECORD SIZE	265		TAILLE D'EN-REGISTREMENT			
	BLOCK FACTOR			FACTEUR DE BLOC-			
CARTRIDGE 3480				CARTOUCHE 3480			
DATA SET NAME				NOM DE FICHIER			
VOLUME SERIAL NUMBER				VOLUME/NUMÉRO DE SÉRIE			
DENSITY	NOCOMPRESS			NOCOMPRESS		DENSITÉ	
	COMPRESS			COMPRESS			
LABELS	NONE			AUCUNE		ÉTIQUETTES	
	IBM STANDARD (EBCDIC)			STANDARD IBM (EBCDIC)			
	ASCii			ASCii			
PC DISKETTE		FORMAT ASCH		DISQUETTE POUR MICRO-ORDINATEUR			
HIGH DENSITY - 3 1/2" (1.4 MB)				HAUTE DENSITÉ - 3 1/2" (1.4 MB)			
HIGH DENSITY - 5 1/4" (1.2 MB)				HAUTE DENSITÉ - 5 1/4" (1.2 MB)			
DOUBLE DENSITY - 3 1/4" (720 K)				DOUBLE DENSITÉ - 3 1/4" (720 K)			

DOCUMENTATION SUR LE FICHIER DE MICRODONNÉES DES PARTICULIERS - DESCRIPTION DES VARIABLES

Table des matières

	<u>Page</u>
Caractéristiques techniques de la bande	A-1
Introduction	B-1
Notes aux utilisateurs des séries historiques de bandes de l'EFC	C-1
Titre des variables et codes	1:18
Descriptions des variables	D-1
Plan de sondage et implications	79
Méthodes de collecte et de traitement des données	81
Rapport entre les estimations du revenu de l'EFC et les Comptes nationaux	82
Procédures pour faire réviser un manuscrit	83
Estimations provenant du fichier de microdonnées	84
Questionnaires	

INTRODUCTION

Voici la troisième d'une nouvelle série de bandes de microdonnées tirées de l'enquête sur les finances des consommateurs menée par Statistique Canada. Les données portent sur le revenu ainsi que sur les caractéristiques personnelles et professionnelles des personnes âgées de 15 ans et plus. Un certain nombre de caractéristiques des familles économiques et de recensement auxquelles appartient la personne sont également incluses sur cette bande. Les mises à jour depuis la bande de 1982 sont:

1. Codage des unités spéciales.
2. Élargissement des codes de la taille de la région et révision des définitions du recensement de 1981.
3. Révision des codes de profession selon les définitions de 1980.
4. Mise à jour du code relatif au statut d'immigration.
5. Suppression de la variable "Résidence".

Aux fins de cette bande, l'univers comprend toutes les personnes de 15 ans et plus, alors que dans le cas de la publication (n° 13-207 au catalogue), il se limitait aux bénéficiaires d'un revenu. La variable "Présence de gains/autre revenu", position 149, a été incluse sur la bande pour aider les utilisateurs à identifier les échantillons publiés de
(a) bénéficiaires d'un revenu (codes 1 et 2) et de
(b) personnes gagnant un revenu (code 1).

Cette bande renferme 74,394 enregistrements, le nombre total pondéré s'établissant à 19,115,933.*

Nous avons fait un effort considérable pour corriger les divergences de données. Cependant, il se peut qu'il y ait encore des situations inhabituelles ou des divergences, dont certaines sont décrites dans les pages pertinentes de la documentation. C'est pourquoi nous conseillons aux utilisateurs de bien lire la documentation pour être au courant de ces cas. Afin d'améliorer les prochains volets de cette série de données, nous aimerions que les utilisateurs nous fassent part des problèmes qu'ils ont décelés, de leur suggestions ou de leurs commentaires en ce qui concerne le contenu de la bande ou la documentation.

Pour plus de renseignements, communiquer avec la section des enquêtes sur le revenu et le logement, Division des enquêtes-ménages, Statistique Canada, immeuble Jean-Talon, 5^e étage, section D2, Ottawa (Ontario), K1A 0T6, tél. (613) 990-9775.

* Voir les pages 85-A et 85-B pour le poids révisés.

INTRODUCTION (FIN)

Les utilisateurs de cette bande doivent noter les points suivants:

1. Toutes répartitions, estimations, moyennes, etc., doivent être produites à l'aide de valeurs pondérées et non à partir des effectifs de l'échantillon. Une description du coefficient de pondération (zones 10 à 12 de chaque dossier individuel) figure aux pages 5, 79 et 80 du présent document.
2. Toutes estimations ou répartitions en pourcentage fondées sur ce fichier et destinées à la publication ou à l'analyse doivent s'établir sur un échantillon d'au moins 100 enregistrements. Ce principe, qui s'applique d'ailleurs à toutes nos publications, repose sur le fait que les données établies à partir d'échantillons plus petits sont peu fiables. L'acheteur de cette bande est invité à soumettre le(s) manuscrit(s) définitif(s) au service de révision des manuscrits de la Division. Pour plus de renseignements concernant cette procédure, consulter la page 83 du présent document. Une description de la source doit figurer dans le corps de ces textes et se lire comme suit: "L'analyse effectuée dans le cadre de ce rapport est fondée sur la bande de microdonnées "Particuliers âgés 15 ans et plus, avec et sans revenu, 1984" de Statistique Canada, qui renferme les données recueillies au cours de l'enquête de 1985 sur les finances de consommateurs. Tous les calculs faits à partir de cette base de données ont été effectués par (nom de l'organisme utilisateur)." Si le rapport n'indique aucune autre source de données, il n'est pas nécessaire de préciser la source de chaque tableau. Si, par contre, il existe d'autres sources, il faudrait préciser la source de chacun des tableaux. En conformité avec le développement de la standardization des références pour les bandes microdonnées¹, nous recommandons l'utilisation de la citation suivante dans les bibliographies:

Source: Statistique Canada, Particuliers âgés de 15 ans et plus, avec et sans revenu, 1984 [bande de microdonnées]. Édition d'octobre 1986. Ottawa, Ontario: Division des enquêtes-ménages [producteur et distributeur]. Un fichier de données (74,394 enregistrements) et documentation respective.

3. Si les taux de salaire sont calculés, il faut indiquer dans une note que ces calculs reposent dans une large mesure sur certaines hypothèses que l'enquête ne peut appuyer.

¹ Dodd, Sue A. "Bibliographic references for numeric social science data files: suggested guidelines". American Society for Information Science. Journal. 30(2):77-82, March 1979.

NOTES AUX UTILISATEURS DES SÉRIES HISTORIQUES DE BANDES DE L'EFC

1. Les fichiers antérieurs de microdonnées n'englobaient pas les particuliers dont le revenu était exceptionnellement élevé, ceux qui ont déclaré des pertes considérables découlant d'un travail autonome, ceux présentant des caractéristiques inhabituelles. Dans le fichier de 1984, on a annulé certaines caractéristiques des enregistrements portant sur ces particuliers au lieu de supprimer ces enregistrements du fichier. Le variables qui ont été oblitérées sont indiquées sur le cliher d'articles comme "Unité familiale spéciale". Les montants de contrôle aux pages 85 à 115 comprennent ces enregistrements.
2. Le classement des professions fondé sur la classification type des professions de 1980 est utilisé pour la première fois pour le fichier de revenu de 1984.
3. La taille de la région de résidence (poste 8) repose sur les dénombrements démographiques du recensement de 1981 à l'intérieur des limites de 1981. Les bandes de microdonnées antérieures avaient été établies à partir des populations recensées en 1976 (bandes de 1981 et 1982). La méthode de recodage de centres uniques a été révisée quelque peu afin d'atténuer la distortion au niveau de la taille des régions de résidence (voir la page 3).
4. Du point de vue méthodologique, deux changements ont été apportés:
 - (i) Avec les données de 1984, le plan de sondage a été modifié; de celui qui est décrit dans la publication Méthodologie de l'enquête sur la population active du Canada (n° 71-526 au catalogue), il est devenu celui qui est décrit dans l'article du mois paru dans La population active, janvier 1985, n° 71-001 au catalogue.
 - (ii) À partir de la publication des données de 1977, l'imputation de données sur le revenu aux non-répondants a été intégrée au système de traitement de l'enquête. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, voir la page 81 de la présente documentation.

Taille	Position	Caractère	Titre des variables et codes
--------	----------	-----------	------------------------------

5	1-5	N	NUMÉRO DE SÉQUENCE
---	-----	---	--------------------

2	6-7	N	CODE GÉOGRAPHIQUE TYPE
---	-----	---	------------------------

00	Unité spéciale
10	Terre-Neuve
11	Île-du-Prince-Édouard
12	Nouvelle-Écosse
13	Nouveau-Brunswick
24	Québec
35	Ontario
46	Manitoba
47	Saskatchewan
48	Alberta
59	Colombie-Britannique

* 1	8	N	RÉGION DE RÉSIDENCE (POPULATION DE 1981) *
-----	---	---	--

0	Unité spéciale (voir "Introduction")
1	Grand centres urbains de 500,000 habitants plus
2	Grand centres urbains de 100,000 à 499,999 habitants
3	Petits centres urbains de 30,000-99,999 habitants
4	Autres centres urbains de moins de 30,000 habitants
5	Régions rurales

1	9	N	ZONE SUPPLÉMENTAIRE - ZÉRO
---	---	---	----------------------------

3	10-12	N	PONDÉRATION UNIVERSELLE FINALE - EFC 1
---	-------	---	--

* Indique les variables dont la définition et les codes ont été modifiés pour cette bande.

1 Voir position 261-265. Voir page 5A pour la description du poids révisé (base de 1991).

Taille	Position	Caractère	Titre des variables et codes
--------	----------	-----------	------------------------------

			SOURCE DE REVENU INDIVIDUEL
--	--	--	-----------------------------

Nota: La première position de chaque zone de revenu est accompagnée du signe, '+' ou '-' qui indique si la valeur est positive (+) ou négative (-), et les six positions suivantes présentent le montant numérique réel.

7	13-19	N	SALAIRES ET TRAITEMENTS
7	20-26	N	REVENU TOTAL NET PROVENANT D'UN EMPLOI AUTONOME
7	27-33	N	GAINS TOTAUX
7	34-40	N	REVENU NET DE PLACEMENTS
7	41-47	N	ALLOCATIONS FAMILIALES ET ALLOCATIONS AUX JEUNES
7	48-54	N	CRÉDIT D'IMPÔT POUR ENFANTS
7	55-61	N	SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI
7	62-68	N	PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC
7	69-75	N	PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE
7	76-82	N	AIDE SOCIALE ET SUPPLÉMENTS DE REVENU PROVINCIAUX
7	83-89	N	AUTRES REVENUS PROVENANT DU GOUVERNEMENT (INCLUANT CRÉDIT D'IMPÔT PROVINCIAL)
7	90-96	N	TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX
7	97-103	N	TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX IMPOSABLES
7	104-110	N	TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON IMPOSABLES
7	111-117	N	PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES
7	118-124	N	AUTRE REVENU EN ESPÈCES
7	125-131	N	REVENU TOTAL
7	132-138	N	IMPÔT TOTAL SUR LE REVENU
7	139-145	N	REVENU APRÈS IMPÔT

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titre des variables et codes</u>
1	146	N	PRINCIPALE SOURCE DE REVENU 1 Aucun revenu 2 Salaires et traitements 3 Revenu total net provenant d'un emploi autonome 4 Total des transferts gouvernementaux 5 Revenu net de placements 6 Pensions de retraite et rentes 7 Autre revenu en espèces
1	147	N	POURCENTAGE DE LA CONTRIBUTION DE CETTE PERSONNE AUX GAINS TOTAUX DE LA FAMILLE 1 Famille et personne sans ou avec des gains négatifs 2 76-100% 3 51-75% 4 26-50% 5 1-25% 6 0
1	148	N	POURCENTAGE DE LA CONTRIBUTION DE CETTE PERSONNE AU REVENU TOTAL DE LA FAMILLE 1 Famille et personne sans ou avec des gains négatifs 2 76-100% 3 51-75% 4 26-50% 5 1-25% 6 0
1	149	N	PRÉSENCE DE GAINS/AUTRE REVENU 1 Présence de gains 2 Présence d'autre revenu et aucun gain 3 Aucun revenu
9	150-158	N	ZÉROS - ZONE SUPPLÉMENTAIRE

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titre des variables et codes</u>
2	159-160	N	<u>ÉLÉMENTS DU REVENU DE LA FAMILLE ÉCONOMIQUE</u> GAINS TOTAUX 01 Zéro ou négatif 02 \$ 1 - \$ 9,999 03 10,000 - 14,999 04 15,000 - 19,999 05 20,000 - 24,999 06 25,000 - 29,999 07 30,000 - 34,999 08 35,000 - 39,999 09 40,000 - 49,999 10 50,000 - 59,999 11 60,000 et plus
2	161-162	N	REVENU TOTAL 01 Zéro ou négatif 02 \$ 1 - \$ 9,999 03 10,000 - 14,999 04 15,000 - 19,999 05 20,000 - 24,999 06 25,000 - 29,999 07 30,000 - 34,999 08 35,000 - 39,999 09 40,000 - 49,999 10 50,000 - 59,999 11 60,000 et plus

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titre des variables et codes</u>
1	163	N	<u>ÉLÉMENTS DU REVENU DE LA FAMILLE ÉCONOMIQUE (SUITE)</u> PRINCIPALE SOURCE DE REVENU DE LA FAMILLE 1 Aucun revenu 2 Salaires et traitements 3 Revenu total net provenant d'un emploi autonome 4 Transferts gouvernementaux 5 Revenu net de placements 6 Pensions de retraite et rentes 7 Autre revenu en espèces
1	164	N	NOMBRE DE PERSONNES GAGNANT UN REVENU 0-3 Nombre réel 4 Quatre personnes et plus
1	165	N	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHANT UN REVENU 0-4 Nombre réel 5 Cinq personnes et plus
1	166	N	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES D'ASSURANCE-CHÔMAGE 0-2 Nombre réel 3 Trois personnes ou plus
1	167	N	COMBINAISON DE BÉNÉFICIAIRES D'ASSURANCE-CHÔMAGE 1 Aucun 2 En comptant le chef 3 Sans compter le chef
1	168	N	CODE DE FAIBLES REVENUS - FAMILLES ÉCONOMIQUES (RÉVISÉ EN 1978) 1 Inférieur au niveau critique des faibles revenus 2 Supérieur au niveau critique des faibles revenus
10	169-178	N	ZÉROS - ZONE SUPPLÉMENTAIRE

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titre des variables et codes</u>
1	179	N	<p><u>CARACTÉRISTIQUES DU MÉNAGE</u></p> <p>NOMBRE DE PERSONNES QUI NE SONT PAS MEMBRES DE CETTE FAMILLE ÉCONOMIQUE</p> <p>0-3 Nombre réel 4 Quatre ou plus</p>
1	180	N	<p><u>CARACTÉRISTIQUES DE LA FAMILLE ÉCONOMIQUE</u></p> <p>NOMBRE DE PERSONNES</p> <p>Si les caractéristiques de la famille = 1-4 (position 181)</p> <p>1-5 Nombre réel 6 Six ou plus</p> <p>Si les caractéristiques de la famille = 5, 6 2-3 Nombre réel 4 Quatre ou plus</p>
1	181	N	<p><u>CARACTÉRISTIQUES</u></p> <p>1 Personne seule 2 Famille époux - épouse 3 Famille époux - épouse avec enfant(s) célibataire(s) seulement 4 Autres familles époux-épouse 5 Famille mono-parentale avec enfant(s) célibataire(s) 6 Toutes autres familles</p>
1	182	N	<p><u>MODE D'OCCUPATION</u></p> <p>1 Propriétaire avec hypothèque 2 Propriétaire sans hypothèque 3 Locataire 4 Autre (famille secondaire dans le ménage)</p>

Taille	Position	Caractère	Titre des variables et codes
--------	----------	-----------	------------------------------

CARACTÉRISTIQUES DE LA FAMILLE DE RECENSEMENT

Les cinq variables qui suivent s'appliquent aux chefs de famille de recensement ou au conjoint (position 208 = 1 ou 3). Pour toutes les autres personnes, les zones porteront le code zéro.

REVENU TOTAL IMPOSABLE DU CONJOINT

Montant réel en dollars. La première position de chaque zone de revenu est accompagnée du signe '+' ou '-' qui indique si la valeur est positive (+) ou négative (-), et les six positions suivantes présentent le montant numérique réel. Ce montant provient d'une somme calculée des sources imposables de revenu, déclarées par l'individu enquêté. (pour plus de détails voir la page 36 de cette documentation).

ÂGE DU CONJOINT

0	Aucun conjoint présent
1	15-54
2	55-59
3	60-64
4	65 et plus

NOMBRE D'ENFANTS:

MOINS DE 6 ANS

0-2	Nombre réel
3	Trois ou plus

6-17 ANS

0-2	Nombre réel
3	Trois ou plus

18-24 ANS

0-1	Nombre réel
2	Deux ou plus

zéro indique que ça ne s'applique pas lorsque le dossier individuel n'est pas chef de famille de recensement ou conjoint.

7	183-189	N
---	---------	---

1	190	N
---	-----	---

1	191	N
---	-----	---

1	192	N
---	-----	---

1	193	N
---	-----	---

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titre des variables et codes</u>
			<u>VARIABLES* DE RECTIFICATION DU REVENU</u>

Nota: La première position de chaque zone est accompagnée du signe '+' ou '-' qui indique si la valeur est positive (+) ou négative (-), et les six positions suivantes présentent le montant numérique réel.

7	194-200	N	ALLOCATIONS FAMILIALES ET ALLOCATIONS AUX JEUNES
7	201-207	N	CRÉDIT D'IMPÔT POUR ENFANTS
1	208	N	LIEN AVEC LA FAMILLE DE RECENSEMENT
			0 - Toutes les autres personnes
			1 - Chef d'une famille de deux parents
			2 - Personne hors famille ou chef de famille monoparentale
			3 - Épouse d'une famille de deux parents
17	209-225	N	ZONE SUPPLÉMENTAIRE - ZÉRO

* Je crois que ces variables ont besoin d'être expliquées. Selon les procédures traditionnelles, les allocations familiales et les allocations aux jeunes sont déclarées à l'enquête sur les finances des consommateurs (EFC) par la personne qui réclame l'exemption pour les enfants, généralement le père, bien que dans la plupart des cas les chèques mensuels soient payés à la mère, ceci afin d'éviter d'avoir un nombre important de personnes recevant un revenu dont la seule source de revenu soit les allocations familiales. De même, le crédit d'impôt pour enfants, bien que généralement reçu par l'épouse, est déclaré par le père si l'épouse n'a pas d'autres sources de revenu. Étant donné que certains utilisateurs pourraient indiquer ces paiements comme étant ceux de l'épouse, nous fournissons ces deux valeurs, de telle sorte que le revenu de l'époux (position 41-47) et celui de l'épouse (position 48-54) peuvent être corrigés en fonction des entrées réelles. Pour plus de détails descriptif concernant l'existence de certaines situations inhabituelles sur la filière de micro-données, consultez les pages 39-40.

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titre des variables et codes</u>
1	226	N	CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES ET DU TRAVAIL DES PARTICULIERS
			LIEN AVEC LE CHEF DE LA FAMILLE ÉCONOMIQUE
			1 Chef
			2 Conjoint
			3 Enfant, gendre ou bru
			4 Autre
1	227	N	ÉTAT MATRIMONIAL
			1 Célibataire (jamais marié(e))
			2 Marié(e) (ou vivant en concubinage)
			3 Autre
2	228-229	N	ÂGE (voir "Introduction" pour le traitement de l'âge des unités spéciales.)
			15-75 Âge réel
			76 Âge et plus
1	230	N	SEXE
			1 Masculin
			2 Féminin

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titre des variables et codes</u>
1	231	N	CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES ET DU TRAVAIL DES PARTICULIERS (SUITE)
			1 Aucune scolarité ou études primaires
			2 9 ou 10 années d'études primaires et secondaires
			3 11 années d'études primaires et secondaires
			4 12 années d'études primaires et secondaires
			5 13 années d'études primaires et secondaires
			6 Études postsecondaires inachevées
			7 Certificat ou diplôme d'études postsecondaires
			8 Diplôme universitaire
1	232	N	FRÉQUENTAIT L'ÉCOLE PENDANT LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE
			1 Oui - inscrit à plein temps
			2 Oui - inscrit à temps partiel
			3 N'a pas fréquenté l'école au cours de la semaine de référence
1	233	N	GENRE D'ÉCOLE FRÉQUENTÉ
			1 École primaire ou secondaire
			2 Université
			3 Collège communautaire, CEGEP ou autre
			4 N'a pas fréquenté l'école au cours de la semaine de référence
1	234	N	STATUT VIS-À-VIS L'IMMIGRATION*
			1 Canadien de naissance
			2 A immigré avant 1946
			3 A immigré entre 1946 et 1955
			4 A immigré entre 1956 et 1965
			5 A immigré entre 1966 et 1970
			6 A immigré entre 1971 et 1975
			7 A immigré entre 1976 et 1980
			8 A immigré entre 1981 et 1985*

* Indique les variables dont la définition et les codes ont été modifiés pour cette bande.

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titre des variables et codes</u>
1	235	N	LANGUE MATERNELLE 0 Unité spéciale 1 Anglais 2 Français 3 Autre
1	236	N	COMPOSITION DU MÉNAGE (CONDITIONS D'HABITATION) 1 Personne seule, vivant seule 2 Personne seule, vivant avec une famille 3 Personne seule, ne vivant qu'avec d'autres personnes seules 4 Membre d'une famille - aucune personne non apparentée dans le ménage 5 Membre d'une famille - personnes non apparentées également présentes dans le ménage
1	237	N	ACTIVITÉ (SEMAINE DE RÉFÉRENCE) 1 Occupé 2 Chômeur 3 Inactif
1	238	N	STATUT PROFESSIONNEL (EMPLOI PRÉSENT OU DERNIER EMPLOI) 1 Travailleur rémunéré, secteur privé 2 Travailleur rémunéré, secteur public 3 Travailleur autonome 4 Travailleur familial non rémunéré 5 N'a jamais travaillé 6 A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titre des variables et codes</u>
* 2	239-240	N	<u>CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 (EMPLOI PRÉSENT OU DERNIER EMPLOI)*</u>
00			Unité spéciale
			<u>Direction, administration et professions connexes (grand groupe 11)</u>
01			Administrateurs et cadres supérieurs, gouvernement (111)
02			Autres directeurs et administrateurs (113, 114)
03			Professions reliées à la direction et à l'administration (117)
			<u>Sciences naturelles, génie et mathématiques (grand groupe 21)</u>
04			Sciences physiques, sciences de la vie, mathématiques, statistique, analyse des systèmes et secteurs connexes (211, 213, 218)
05			Architectes et ingénieurs (214, 215)
06			Autres professions en architecture et génie (216)
07			Sciences sociales et secteurs connexes, <u>religion (grands groupes 23, 25)</u> <u>Médecine et santé (grand groupe 31)</u>
08			Diagnostic et traitement des maladies (311)
09			Soins infirmiers, thérapeutiques et secteurs connexes (313)
10			Autres professions dans le domaine de la médecine et de la santé (315)
11			Arts, littérature, loisirs et secteurs connexes, <u>(grand groupe 33)</u> <u>Enseignement et secteurs connexes (grand groupe 27)</u>
12			Enseignement universitaire et secteurs connexes (271)
13			Enseignement primaire et secondaire et secteurs connexes (273)
14			Autre genre d'enseignement et secteurs connexes (279)
			<u>Travail administratif et secteurs connexes (grand groupe 41)</u>
15			Sténographie et dactylographie (411)
16			Tenue de livres, travail de comptabilité et secteurs connexes (413)
17			Conduite de machines de bureau et de machines de traitement électronique des données (414)
18			Enregistrement, planification des mouvements et distribution du matériel (415)
19			Réception, renseignements, et acheminement du courrier et des messages (417)

* Indique les variables dont la définition et les codes ont été modifiés pour cette bande.

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titre des variables et codes</u>
* 2	239-240	N	<u>CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 (EMPLOI PRÉSENT OU DERNIER EMPLOI)</u> (SUITE) *
20			Employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers, autres emplois administratifs et professions connexes (416, 419)
			<u>Commerce (grand groupe 51)</u>
21			Vendeurs, marchandises (513, 514)
22			Vendeurs, services et autres employés de commerce (517, 519)
			<u>Services (grand groupe 61)</u>
23			Services de protection et de sécurité (611)
24			Préparation des aliments et des boissons et services connexes, logements et secteurs connexes (612, 613)
25			Services personnels, services d'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement (614, 616)
26			Autres services (619)
			<u>Agriculture, horticulture et élevage (grand groupe 71)</u>
27			Exploitants agricoles (711, 713)
28			Autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage (718, 719)
29			<u>pêche, chasse, piégeage et activités connexes (grand groupe 73)</u>
30			<u>Exploitation forestière (grand groupe 75)</u>
31			<u>Mines, carrières, puits de pétrole et gaz (grand groupe 77)</u> <u>Traitements des matières premières (grand groupe 81, 82)</u>
32			Alimentation, boissons et secteurs connexes (821, 822)
33			Autres secteurs du traitement des matières premières (811-817, 823-829)
			<u>Usinage des matières premières et secteurs connexes (grand groupe 83)</u>
34			Secteurs de façonnage et de formage des métaux (833)
35			Autres secteurs de l'usinage des matières premières (831, 835-839)

* Indique les variables dont la définition et les codes ont été modifiés pour cette bande.

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titre des variables et codes</u>
2	239-240	N	<u>CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 (EMPLOI PRÉSENT OU DERNIER EMPLOI) (FIN)</u> <u>Fabrication, montage et réparation de produits finis</u> (grand groupe 85) 36 Secteurs n.c.a. de la fabrication et' du montage de produits métalliques (851, 852) 37 Matériel électrique, électronique et matériel connexe (853) 38 Articles en tissu, en fourrure et en cuir (855, 856) 39 Produits en bois, en caoutchouc, en matières plastiques et autres produits finis (854, 857, 859) 40 Entretien et réparation (excepté le matériel électrique) (858) <u>Construction</u> (Grand groupe 87) 41 Excavation, nivellement, pavage et secteurs connexes (871) 42 Montage, installation et réparation (matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil) (873) 43 Autres secteurs de la construction (878, 879) <u>Transports</u> (grand groupe 91) 44 Exploitation des transports routiers (917) 45 Exploitation des autres moyens de transport (911-915, 919) 46 <u>Manutention et secteurs connexes, n.c.a.</u> (grand groupe 93) 47 <u>Conduite de machines et d'appareils divers</u> (grand groupe 95) 48 N'a jamais travaillé 49 A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans

Note: Cette classification détaillée des professions permet aux utilisateurs de regrouper plus aisément les professions selon leurs besoins analytiques. Les utilisateurs devraient noter que certaines de ces professions ne compte que très peu de cas et que toute estimation fondée sur ces professions ne serait pas fiable.

* Indique les variables dont la définition et les codes ont été modifiés pour cette bande.

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titre des variables et codes</u>
* 2	241-242	N	CLASSIFICATION DES INDUSTRIES (EMPLOI PRÉSENT OU DERNIER EMPLOI)*
			01 Agriculture
			02 Autres industries primaires
			03 Industries manufacturières (biens non durables)
			04 Industries manufacturières (biens durables)
			05 Construction
			06 Transports, communications et autres services publics
			07 Commerce de gros
			08 Commerce de détail
			09 Finances, assurances et affaires immobilières
			10 Enseignement et services connexes
			11 Services médicaux, sociaux et organisations culturelles
			12 Services de divertissements et loisirs, services personnels, hébergement et restauration
			13 Services aux entreprises et services divers
			14 Administration public
			15 N'a jamais travaillé et incapacité permanente
			16 A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans
2	243-244	N	TOTAL DES HEURES HABITUELLEMENT TRAVAILLÉES CHAQUE SEMAINE
			00-64 Nombre réel
			65 65 heures ou plus
1	245	N	RAISON DE TRAVAILLER MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE
			1 Travail à temps plein demandant moins de 30 heures par semaine
			2 Obligations personnelles ou familiales
			3 Fréquentait l'école
			4 Ne pouvait obtenir que du travail à temps partiel
			5 Ne voulait pas de travail à temps plein
			6 Autres raisons
			7 Sans objet

* Indique les variables dont la définition et les codes ont été modifiés pour cette bande.

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titre des variables et codes</u>
1	246	N	DURÉE D'EMPLOI (EMPLOI PRÉSENT)
			1 moins de 7 mois
			2 7-12 mois
			3 1-5 ans
			4 6-10 ans
			5 11-20 ans
			6 Plus de 20 ans
			7 Sans objet
1	247	N	RAISON DE LA DERNIÈRE CESSATION D'EMPLOI
			1 Maladie ou invalidité
			2 Obligations personnelles ou familiales
			3 Fréquentait l'école
			4 A perdu son emploi ou a été mis à pied
			5 A pris sa retraite
			6 Autres raisons
			7 N'a jamais travaillé
			8 A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans
			9 Sans objet
1	248	N	ACTIVITÉ AVANT DE CHERCHER DU TRAVAIL
			1 Travaillait
			2 Tenait la maison
			3 Allait à l'école
			4 Autre
			5 Sans objet
			Ces deux variables ne s'appliquent qu'aux individus sans emploi qui cherchaient activement de l'emploi dans les quatre semaines précédant l'enquête
1	249-250	N	DURÉE DU CHÔMAGE EN DATE DE LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE
			00-52 Semaines réelles
			53 53 semaines ou plus

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titre des variables et codes</u>
1	251	N	<p>GENRE DE TRAVAIL RECHERCHÉ</p> <p>1 Travail à temps plein, plus de 6 mois 2 Travail à temps plein, moins de 6 mois, 3 Travail à temps partiel, plus de 6 mois 4 Travail à temps partiel, moins de 6 mois 5 Sans objet</p> <p>Cette variable ne s'applique qu'aux individus sans emploi qui cherchaient activement de l'emploi dans les quatre semaines précédant l'enquête</p>
1	252	N	<p>RAISON POUR NE PAS CHERCHER DU TRAVAIL PENDANT LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE</p> <p>1 Était malade ou avait des obligations personnelles ou familiales 2 Allait à l'école 3 N'est plus intéressé(e) à trouver du travail, ou a trouvé un nouvel emploi 4 Attendait un rappel ou une réponse des employeurs 5 Pense qu'il existe pas de travail disponible 6 Autres raisons 7 Sans objet</p>
2	253-254	N	<p>SEMAINES TRAVAILLÉES L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (1984)</p> <p>00 Aucune 01-52 Nombre réel de semaines</p>
1	255	N	<p>A TRAVAILLÉ SURTOUT À PLEIN TEMPS OU A TEMPS PARTIEL L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (1984)</p> <p>1 Plein temps 2 Temps partiel 3 N'a pas travaillé l'année précédente</p>

DOCUMENTATION SUR LE FICHIER DE MICRODONNÉES DES PARTICULIERS

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titre des variables et codes</u>
1	256	N	A TRAVAILLÉ À PLEIN TEMPS OU MOINS QU'À PLEIN TEMPS L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (1984) 1 Travailleur à plein temps pendant 49-52 semaines 2 Travailleur à plein temps pendant moins de 49 semaines ou travailleur à temps partiel 3 N'a pas travaillé l'année précédente
2	257-258	N	SEMAINES SANS TRAVAIL À LA RECHERCHE D'UN TRAVAIL L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (1984) 00 Aucune 01-52 Nombre réel
1	259	N	NOMBRE DE PÉRIODES DE CHÔMAGE ET DE RECHERCHE D'UN TRAVAIL L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (1984) 1 Une période 2 Deux périodes 3 Trois périodes ou plus 4 Sans objet
1	260	N	PRINCIPALE RAISON DE L'INACTIVITÉ L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (1984) 1 Incapacité permanente de travailler 2 Tenait la maison 3 Allait à l'école 4 À la retraite ou volontairement inactif 5 Autre 6 Sans objet
5	261-265	N	POIDS RÉVISÉ (base de 1991)

Description des variablesTable des Matières

<u>Variante</u>	<u>Page</u>
Numéro de séquence	1
Code géographique type	2
Région de résidence	3
Pondération universelle finale - EFC	5
Salaires et traitements	6
Revenu net d'un emploi autonome	7
Gains totaux	8
Revenu net de placements	9
Allocations familiales et allocations aux jeunes	10
Crédit d'impôt pour enfants	11
Sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti	12
Prestations du Régime de pensions du Canada/du Régime de rentes du Québec	13
Presentations d'assurance-chômage	14
Aide sociale et suppléments de revenu provinciaux	15
Autres revenus provenant du gouvernement (incluant crédit d'impôt provincial)	16
Total des transferts gouvernementaux	17
Transferts gouvernementaux imposables	18
Transferts gouvernementaux non imposables	19
Pensions de retraite et rentes	20
Autre revenu monétaire	21
Revenu total	22
Impôt total sur le revenu	23
Revenu après impôt	24
Principale source de revenu	25
Contribution en pourcentage de ce membre aux gains totaux de la famille	26
Contribution en pourcentage de ce membre au revenu total de la famille	27
Présence de gains/autre revenu	28

Description des variables (suite)PageTable des Matières (suite)Variable

Famille économique:	Gains totaux	29
	Revenu total	30
	Principale source de revenu	31
	Nombre de personnes gagnant un revenu	32
	Nombre de personnes touchant un revenu	33
	Nombre de bénéficiaires de l'assurance-chômage	34
	Bénéficiaires de prestations d'assurance-chômage	35
	Code révisé (1978) de faible revenu	36
Ménage:	Nombre de personnes qui ne sont pas membres de cette famille économique	37
Famille économique:	Nombre de personnes	38
	Caractéristiques	39
	Mode d'occupation	40
Famille de recensement:	Revenu imposable total du conjoint	41
	Âge du conjoint	42
	Nombre d'enfants	43
	Allocations familiales et allocations aux jeunes	44
	Crédit d'impôt pour enfants	45
	Lien avec le chef	46
Particulier:	Lien avec le chef de la famille économique	48
	État matrimonial	50
	Âge	50
	Sexe	50
	Niveau d'instruction	51
	Fréquentait l'école pendant la semaine de référence	52

Description des variables (fin)

<u>Table des Matières (fin)</u>		<u>Page</u>
Particulier	Genre d'école fréquentée	53
	Statut d'immigration	54
	Langue maternelle	55
	Genre de ménage (les modalités de vie)	56
	Activité (semaine de référence)	57
	Statut professionnel (emploi actuel ou dernier, emploi)	59
	Classification des professions de 1980 - emploi présent ou dernier emploi	61
	Industries (emploi présent ou dernier emploi), CTI 1980	62
	Nombre total d'heures habituellement travaillées	63
	Raison pour laquelle la personne travaille moins de 30 heures par semaine	64
	Durée de l'emploi (emploi présent)	66
	Raison pour laquelle la personne a quitté son dernier emploi	67
	Activité précédant la recherche d'emploi	69
	Durée du chômage jusqu'à la semaine de référence	70
	Genre d'emploi recherché	71
	Raison pour laquelle la personne n'a pas cherché de travail	72
	Semaines travaillées l'année précédente	73
	A travaillé surtout à temps plein ou à temps partiel l'année précédente	74
	A travaillé à temps plein ou moins qu'à temps plein l'année précédente	75
	Semaines sans travail et à la recherche d'un travail l'année précédente	76
	Nombre de périodes de chômage et à la recherche d'un travail l'année précédente	77
	Principale raison de l'inactivité l'année précédente	78

NUMÉRO DE SÉQUENCE

Description

Cette variable consiste en un numéro de cinq chiffres qui désigne exclusivement chaque individu au fichier. Les numéros commencent à 00001 et augmentent de un pour chaque nouvel individu de l'échantillon jusqu'à un maximum de 74,234. Le fichier est réparti par province et par région de telle sorte qu'à l'intérieur de chaque province les fiches des centres de 500,000 habitants et plus ont les numéros les plus bas et les fiches des régions rurales, les plus élevées. Toutefois, à l'intérieur de chaque région, les fiches ne suivent pas un ordre géographique, de telle sorte que deux fiches consécutives dans une combinaison de codes de province et de région ne visent pas nécessairement la même ville ou lieu géographique au sein d'une province. Les unités spéciales (voir "Introduction") ont été numérotées de 99,001 to 99,160.

CODE GÉOGRAPHIQUE TYPE

Description

Ce code à deux chiffres désigne la province et la région ou se trouve l'unité enquêtée. Le premier chiffre du code donne la région économique et le second, la province.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
00	Unité spéciale (voir "Introduction")
10	Terre-Neuve
11	Ile-du-Prince-Édouard
12	Nouvelle-Écosse
13	Nouveau Brunswick
24	Québec
35	Ontario
46	Manitoba
47	Saskatchewan
48	Alberta
59	Colombie-Britannique

RÉGION DE RÉSIDENCE

Description

Cette variable indique la taille de la population du secteur où se trouve l'unité enquêtée. Les chiffres de population utilisés pour la classification de cette variable proviennent du recensement de 1981, mais suivent les limites géographiques du recensement de 1981 afin de respecter le plan de l'échantillon.

Dans les 5 cas où les centres urbains sont uniques dans une région donnée dans leur province, on les a placés dans la catégorie suivante. Deux centres, Halifax et Saint-Jean (N.-B.) ont été placés dans la catégorie suivante plus basse. Saint-Jean (T.-N.) également unique dans la catégorie suivante a été placé plus bas de deux catégories et Victoria a été placé dans la catégorie suivante plus élevé. Brandon a passé dans la catégorie 500,000 habitants et plus.

<u>Code</u>	<u>Description</u>
0	Unité spéciale
1	Grands centres urbains de 500,000 habitants et plus
2	Grands centres urbains de 100,000 - 499,999 habitants
3	Petits centres urbains de 30,000- 99,999 habitants
4	Autres centres urbains de moins de 30,000 habitants
5	Régions rurales

Nota La page qui suit présente les villes incluses sous les codes 1, 2 et 3.

RÉGION DE RÉSIDENCE (FIN)

Code 1 - Population de 500,000 et plus

Québec-Lévis	Ottawa	Hamilton-Burlington	Calgary	Vancouver
Montréal	Toronto	Winnipeg	Edmonton	
		Brandon ¹	Victoria ²	

Code 2 - Population de 100,000 à 499,999 habitants

Chicoutimi-Jonquière	London	Sudbury
Trois-Rivières	Oshawa	Thunder Bay
Sherbrooke	Windsor	Regina
Hull	Kitchener-Waterloo	Saskatoon
St. Catharine's-Niagara		

Code 3 - Population de 30,000 à 99,999 habitants

Halifax ²	Joliette	Brantford	Moose Jaw
Sydney-Glace Bay	Saleberry de Valleyfield	Sarnia	Prince Albert
Sydney Mines	St-Jean	Chatham	Medicine Hat
Moncton	St-Hyacinthe	Halton Hills	Lethbridge
Saint John ²	Sorel	New Castle	Red Deer
Frédéricton	Baie Comeau	St. Thomas	Fort McMurray
Rimouski	Sept-Îles	Woodstock	Chilliwack
Shawinigan	Kingston	Guelph	Kelowna
Victoriaville	Cornwall	Barrie	Kamloops
St-Jérôme	Peterborough	Sault Ste-Marie	Namaimo
Drummondville	Belleville-Trenton	Timmins	Prince George
Granby	North Bay	Matsqui-Mission City	

¹ La population de Brandon se situe en réalité dans la catégorie de 30,000 à 99,999 habitants.

² Les populations de Victoria, Halifax et Saint John se situent en réalité dans la catégorie de 100,000 à 499,999 habitants.

PONDÉRATION UNIVERSELLE FINALE

Description

Il s'agit d'une variable à trois chiffres que l'on calcule pour obtenir les poids destinés à gonfler l'échantillon à la taille de populations prédéterminées. En fait, elle représente 10% du poids vrai, de sorte qu'il faut multiplier par 10 tous les agrégats calculés. Ce poids doit être utilisé pour produire des statistiques valides à partir de cette bande.

Toutefois, toutes les estimations tirées de cette enquête, qu'il s'agisse de nombres ou d'agrégats, doivent être considérées comme approximatives. Voir, à titre d'exemple, la rubrique intitulée "Rapport entre les estimations de l'EFC et les comptes nationaux", à la page 82 de la présente documentation. La fiabilité des estimations de l'enquête dépend en partie de la précision des estimations démographiques indépendantes dont nous nous servons pour déterminer les poids. (Les erreurs d'échantillonnage sont un autre facteur qui influe sur la qualité des données. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, voir la page 79 du présent document et les pages 39-42 de l'édition de 1984 de la publication n° 13-207 au catalogue). Nous devons nous servir des estimations démographiques disponibles au moment où les résultats de l'enquête sont compilés pour pondérer les données, et il s'agit très souvent d'estimations provisoires. Même si des estimations plus fiables sont disponibles par la suite, nous ne procédons pas à une nouvelle pondération à cause des délais et pour d'autres raisons.

De plus, comme seuls quelques caractéristiques choisies sont utilisées pour classer la population au moment de la pondération (par ex., la province, le sexe, l'âge, les caractéristiques relatives à la main-d'oeuvre), les estimations relatives à toute autre caractéristique sont les estimations d'enquête non ajustées et sont donc moins fiables.

Pour obtenir des renseignements sur le principe qui sous-tend la pondération et la méthode de calcul de ces poids, voir la page 38 de l'édition de 1984 de la publication n° 13-207 au catalogue.

Pour obtenir des détails sur le plan de sondage, voir l'article représentée dans l'enquête sur la population active, janvier 1985 au catalogue n° 71-001.

Pour connaître les implications des poids et du plan de sondage à l'égard de l'utilisation des données, voir les pages 79-80 de la présente documentation.

PARTICULIERS ÂGÉS DE 15 ANS ET PLUS, AVEC ET SANS REVENU, REVENU DE 1984

POIDS RÉVISÉS

NOTE SPÉCIALE À L'INTENTION DES UTILISATEURS: POIDS RÉVISÉS (REVENU DE 1984)

Ce fichier de microdonnées contient un poids révisé ("poids universel révisé") dans les positions 261-265. Le poids révisé provient d'une nouvelle procédure de pondération utilisant les chiffres de la population mis à jour du recensement de 1991. Ce poids remplace le poids original ("poids universel final") des positions 10-12.

Le poids révisé est une valeur à 100%, alors que le poids original était une valeur à 10%. La description de la variable à la page 5 pour le poids, selon laquelle "tout agrégat calculé (à partir du fichier) doit être multiplié par 10" ne s'applique pas au nouveau poids, c'est-à-dire que ce dernier peut être utilisé directement, sans avoir à multiplier par 10.

Les "estimations du revenu EFC" des pages 116 à 119 sont incluses dans cette documentation afin d'aider les utilisateurs à vérifier leurs programmes analytiques/de tabulation utilisés pour ce fichier. Les valeurs de l'échantillon sont les nombres simples des enregistrements échantillons du fichier et ne sont pas touchées par les poids révisés. Les "nombres pondérés"/"valeurs pondérées totales", par contre, sont calculés à partir des poids originaux dans les positions 261-265. Tout nombre pondéré calculé à partir du fichier doit par conséquent utiliser le poids original aux fins de rapprochement. Les analyses et les tableaux finals par contre doivent utiliser le poids révisé.

SALAIRES ET TRAITEMENTS

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés au titre des salaires et traitements provenant de tous genres d'emploi civil et au titre du service militaire (dans la mesure où tout ces montants ne constituent pas la principale source de revenu de la personne*).

Sont compris les salaires et traitements bruts reçus en 1984 de tous les emplois, avant déduction des cotisations à des régimes de pensions, des primes d'assurance-hospitalisation, des impôts sur le revenu, des versements pour l'achat d'obligations d'épargne du Canada, etc. Les pourboires de personnes telles que les garçons de table et les porteurs, les gains des ouvriers agricoles, des femmes de ménage, des camelots et des gardiennes d'enfants ainsi que les commissions nettes (commissions brutes moins dépenses) de vendeurs qui n'ont travaillé que pour une seule entreprise à la fois sans payer leur propre bureau et leur propre personnel figurent ici.

Ne comptez pas les allocations et les prestations imposables accordées par l'employeur telles que le logement gratuit, les bourses, les frais de déplacement payés pour le conjoint.

Le montant des salaires et traitements déclaré doit correspondre au "total des gains avant déductions" figurant à la case C des feuillets T4, moins la valeur des "allocations et prestations imposables" indiquée aux cases K à O. Il faut ajouter à cette somme les pourboires et gratifications ainsi que les gains occasionnels qui n'ont pas fait l'objet d'un feuillet T4.

Sont également pris en compte les petits montants déclarés au titre du service comme membre régulier des Forces armées du Canada ou comme membre d'une unité de réserve ainsi que les versements aux personnes à charge de ces militaires. Les prestations spéciales versées lors de la démobilisation sont aussi comprises.

* Les personnes dont la principale source de revenu est la solde et les indemnités militaires sont exclues de ce fichier de données et des statistiques du revenu tirées de l'enquête sur les finances des consommateurs.

Cette variable est fournie séparément sur la bande pour chaque enquêté et sa famille.

Cette variable est toujours positive.

Source: Questionnaire sur le revenu, Formule CF06, questions 1 et 2.

REVENU NET D'UN EMPLOI AUTONOME

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés au titre du revenu net d'un emploi autonome (agricole ou non agricole) et du revenu net provenant de chambreurs et de pensionnaires.

Le revenu d'un emploi autonome est défini comme le revenu découlant de l'exploitation d'une entreprise individuelle ou de l'exercice d'une profession pour compte propre, soit à titre individuel, soit en société en nom collectif. Dans le cas d'une société en nom collectif, seule la part du revenu net de l'enquêté est comprise. Un vendeur qui a son propre bureau ou son personnel, ou qui travaille pour plus d'une entreprise à la fois, déclare son revenu comme revenu d'un emploi autonome. On calcule le revenu net en déduisant des recettes brutes de l'entreprise les frais d'exploitation (salaires, loyer, intérêts, etc.) et d'amortissement. Les dépenses d'investissement (en construction d'immeubles par exemple) sont exclues des dépenses. Les recettes brutes comprennent les paiements supplémentaires reçus des administrations publiques. La valeur du revenu en nature n'est pas comprise.

Le revenu provenant d'entreprises constituées en corporation est déclaré dans les salaires et traitements ou comme dividendes (à titre de revenu de placements).

Le revenu net provenant de chambreurs et de pensionnaires est calculé pour les personnes qui déclarent un revenu brut provenant de chambreurs et de pensionnaires. Le revenu net équivaut au tiers du revenu brut déclaré. Les sommes versées par les personnes apparentées pour le gîte et le couvert ne sont pas prises en compte. Cette partie du revenu net total provenant d'un emploi autonome est toujours positive.

Cette variable peut être positive et montrer un profit, ou négative et indiquer une perte.

Source: Questionnaire sur le revenu, Formule CF06, questions 3 à 5.

GAINS TOTAUX

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés au titre des salaires et traitements, de la solde et des indemnités militaires, du revenu net d'un emploi autonome agricole ou non agricole et du revenu provenant de chambreurs et de pensionnaires. Elle est égale à la somme des deux variables précédentes.

Cette variable peut être positive ou négative

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06, Questions 1 à 5.

REVENU NET DE PLACEMENTS

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par le particulier au titre de revenu de placements.

Cette source de revenu comprend les intérêts d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne de sources canadiennes ou étrangères, les dividendes relatifs à des actions dans des corporations canadiennes ou étrangères, les participations sur des polices-d'assurance, le revenu locatif net provenant de biens immobiliers et de fermes, les intérêts de prêts et d'hypothèques, le revenu régulier provenant d'une succession ou d'un fonds de fiducie et les autres revenus de placements.

Cette variable peut être positive ou négative.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06, questions 6 à 8.

Nota

Remarque aux fins de la bande de 1984:

Toute personne détenant des obligations d'épargne du Canada, série S27 et S30, avait droit à un boni au comptant en 1984. Si ce boni a été reçu en 1984 (État de paiement d'une gratification en espèces-obligations d'épargne du Canada (T600C)), le montant devrait avoir été inscrit ici soit comme revenu de placement, soit à la question 18 (CF06) comme gains de capital, suivant la façon qu'il a été indiqué sur la Déclaration d'impôt sur le revenu des particuliers de 1984 (T1). Les gains de capital ne figurent pas sur cette bande et ne sont pas inclus dans le revenu total.

Les séries S27 et S30 des obligations d'épargne du Canada venaient à échéance le 1er novembre 1984. Le montant de l'intérêt accumulé qui a été reçu en 1984 doit être inclus dans cette variable, tel qu'il figure sur le certificat de propriété (T600), dans la case 5. Le principal ne doit pas être compté.

ALLOCATIONS FAMILIALES ET ALLOCATIONS AUX JEUNES

Description

Cette variable donne la somme des montants reçus par le particulier au titre des allocations familiales et allocations aux jeunes versées par l'administration fédérale et provinciales. Les programmes provinciaux compris sont ceux du Québec.

La somme touchée au titre des allocations familiales et des allocations aux jeunes doit être déclarée par la personne qui a demandé une exemption personnel d'impôt pour l'enfant ou les enfants qui sont les bénéficiaires de ces allocations. Il s'agit habituellement du père. Les utilisateurs qui préféreraient que ces montants soient toujours imputés à l'enregistrement de la mère (ou à celui du père) doivent consulter la page 44 de cette documentation. Si ni le père ni la mère (ou le tuteur) n'ont demandé d'exemption pour l'enfant ou les enfants, la personne à l'ordre de qui le chèque a été établis devait déclarer les sommes. Cette procédure de déclaration est en vigueur depuis l'enquête sur les revenus de 1975. Auparavant, c'était le père ou le tuteur qui déclarait les allocations familiales touchées.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06, question 9.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR ENFANTSDescription

Cette variable donne le montant du crédit d'impôt pour enfants réclamé à la ligne 450, page 4 de la T1 générale de 1984 ou page 2 de la T1 spéciale de 1984 Déclaration d'impôt sur le revenu des particuliers. Cette somme devait être déclarée sur le questionnaire d'enquête par la personne qui recevait les allocations familiales en décembre 1984 (habituellement la mère). Si les crédits d'impôt étaient la seule source de revenu de cette personne, la somme était transférée au conjoint. (Les allocations familiales doivent cependant être déclarées par les personnes qui réclament une déduction d'impôt au titre des enfants à charge).

À noter que le montant du crédit d'impôt déclaré vise l'année d'imposition 1984. Ce montant peut avoir été versé en espèces (probablement en 1985) ou prendre simplement la forme d'une réduction de l'impôt total à verser.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06, question 21.

SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI

Description

Cette variable indique les montants reçus par tous les particuliers âgés de 65 ans et plus au titre des pensions de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, ainsi que les montants des allocations de conjoint versées aux conjoints admissibles âgés de 60 à 65 ans. Les suppléments versés par les provinces figurent sous la rubrique "assistance sociale et suppléments de revenu provinciaux".

Il peut y avoir certains cas où l'âge rapporté est de 65 ans ou moins et que l'année d'immigration est après 1974 qui ont déclaré un montant au titre de pensions de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06, question 10.

PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC

Description

Cette variable donne les montants déclarés par tous les particuliers au titre des prestations reçues en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec.

Cela comprend les pensions de retraite, les prestations de survivants comme les pensions de veuves, les pensions de veufs invalides et les prestations d'orphelins, et les pensions d'invalidité avec prestations pour enfants à charge des prestataires de pensions d'invalidité. Les indemnités globales de décès reçues au titre de ces régimes ne sont pas comprises.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06, question 11.

PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par le particulier au titre du régime d'assurance-chômage. Elle comprend les prestations versées lors d'une maladie, d'une grossesse, comme participant au programme "travail partagé", ou à l'occasion d'un cours de recyclage ou de la retraite, et elle doit correspondre au montant inscrit à la case B, "prestations totales", du feuillet T-4U. Les prestations versées aux pêcheurs autonomes sont également incluses.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06, question 12.

ASSISTANCE SOCIALE ET SUPPLÉMENTS DE REVENU PROVINCIAUX

Description

Cette variable donne les montants déclarés par le particulier à titre d'aide sociale de la province ou de la municipalité ainsi que les sommes reçues en vertu des programmes provinciaux de supplément de revenu.

Les prestations comprennent l'aide aux mères nécessiteuses ayant des enfants à charge, aux aveugles et aux invalides ainsi que les autres paiements en espèces aux nécessiteux.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06, question 13.

Nota:

Comme la réconciliation des montants respectifs à l'assistance sociale et aux autres transferts (page suivante) avec les estimations des comptes nationaux n'est seulement que de 51.9%, nous invitons les utilisateurs à combiner ces catégories à d'autres sources plutôt que de les publier séparément.

AUTRES REVENUS PROVENANT DU GOUVERNEMENT
(Y COMPRIS LES CRÉDITS D'IMPÔTS PROVINCIAUX)

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les particuliers au titre de tous les autres versements en provenance des administrations fédérale, provinciales ou municipales et non pris en compte dans les postes précédents. Depuis 1981, elle inclut également les crédits d'impôt provincial réclamés dans les déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers.

Mentionnons, comme exemples de versements reçus, les pensions d'anciens combattants, les pensions aux veuves et personnes à charge d'anciens combattants, les allocations de guerre aux civils, les indemnités pour accidents du travail, les allocations reçues de Emploi et Immigration en vertu des programmes de formation, les programmes d'aide à l'emploi du Québec, le programme bi-énergie du Québec, l'allocation de maternité du Québec, les subventions provinciales d'aide à l'accession à la propriété, les subventions provinciales de réduction des intérêts hypothécaires, les subventions provinciales pour l'amélioration de la propriété, les paiements réguliers reçus de plans provinciaux d'assurance automobile.

Les crédits d'impôt provincial inclus sont les montants réclamés dans les déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers de 1984 à la rubrique "Sommaire de l'impôt et des crédits" pour la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba, l'Alberta (crédit au titre des redevances également) et la Colombie-Britannique. Les sommes réclamées au chapitre du remboursement des impôts fonciers du Québec sur les formules TPIAV ou TPIGV et les allocations pour enfants de moins de 6 ans du Québec sont incluses. Ces sommes peuvent avoir été reçues en espèces (probablement en 1985) ou sous forme de réduction de l'impôt total exigible.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06, questions 14 et 20.

TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUXDescription

Cette variable donne la somme des montants reçus au titre des allocations familiales et des allocations aux jeunes, des pensions de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, des prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, des prestations d'assurance-chômage, du crédit d'impôt pour enfants et des crédits d'impôt provincial, de l'assistance sociale et des autres paiements de transferts gouvernementaux. Cette somme est égale à la somme des sept variables qui la précèdent sur le schéma d'enregistrement.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06, questions 9 à 14, 20 et 21.

Nota:

Le crédit d'impôt fédéral pour enfants, les crédits d'impôt provincial, le remboursement d'impôt foncier du Québec et l'allocation pour enfants de moins de six ans du Québec ont été inclus à partir de 1981.

TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX IMPOSABLES

Description

Cette variable indique la somme des montants déclarés aux titres des sommes imposables reçues en vertu des programmes de transferts gouvernementaux. Ces sommes sont calculées lors du traitement des données de l'enquête et non déclarées par les membres de la famille comme les montants figurant sur leur déclaration d'impôt sur le revenu. On devra garder cela à l'esprit en se servant de cette variable, et toutes les publications tirées de cette bande et fondées sur cette variable devront mettre les utilisateurs en garde à ce sujet.

Les transferts suivants ont été pris en compte:

1. Allocations familiales et allocations aux jeunes - montant total.
2. Sécurité de la vieillesse - il n'a pas été possible de déterminer, d'une part le montant de pensions de sécurité de la vieillesse et, d'autre part, le montant du supplément de revenu garanti autrement qu'en présumant que toutes les sommes inférieures ou égales à \$3,215 (maximum des prestations de sécurité de la vieillesse pour 1984 étaient, pour chaque bénéficiaire, des prestations de sécurité de la vieillesse.
3. Prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec - montant total.
4. Prestations d'assurance-chômage - montant total.
5. Autres revenus provenant du gouvernement - on a demandé aux enquêtés de préciser la source de ces revenus. Les revenus provenant des sources suivantes étaient imposables.
 - (a) Allocations de formation du ministère de la Main-d'oeuvre du Canada
 - (b) Corps canadien des commissionnaires
 - (c) Allocations de formation pour les adultes
 - (d) Programme d'isolation thermique des maisons
 - (e) Les prestations de maternité du Québec
 - (f) Centre d'orientation et de formation pour immigrants
 - (g) Régime canadien de conversion à l'huile
 - (h) Programmes d'encouragement provinciaux
 - (i) Programme d'assistance de réhabilitation rurale, résidentielle
 - (j) Régime canadien de rénovation résidentielle

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06, questions 9-12 et 14.

TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON IMPOSABLESDescription

Les transferts non imposables sont également calculés lors du traitement des données de l'enquête et ils sont exposés au même genre d'erreurs que les transferts imposables. Les montants suivants sont pris en compte:

1. Supplément de revenu garanti (SRG) - On présume que le montant excédant \$3,215 qu'une personne déclare au titre des pensions de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti constitue un supplément de revenu garanti et qu'il est par conséquent non imposable. Cette méthode n'est pas forcément précise, car dans les cas où les prestations sont versées pour une partie de l'année seulement, elles peuvent se chiffrer à moins de \$3,215 mais comprendre aussi des sommes de supplément de revenu garanti.
2. Assistance sociale et suppléments de revenu provinciaux - montant total.
3. Autres revenus provenant du gouvernement - On a demandé aux enquêtés de préciser la source de ces versements. Les revenus provenant des sources suivantes étaient non imposables:
 - (a) pensions d'anciens combattants
 - (b) pensions aux veuves et aux personnes à charge des anciens combattants
 - (c) indemnités d'accidents du travail
 - (d) pensions de la Marine royale canadienne
 - (e) régie d'assurance auto du Québec
4. Crédit d'impôt pour enfants* - montant total.
5. Crédits d'impôt provinciaux* - montant total.

Cette variable est toujours positive.

Source Questionnaire sur le revenu, Formule CF06, questions 10, 13, 14, 20 et 21.

* Inclus depuis 1981

PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES

Description

Cette variable donne les montants déclarés par le particulier au titre de leur participation à un régime de pensions d'un ou de plusieurs employeurs, sauf pour les pensions reçues de l'étranger qui doivent figurer à "autre revenu monétaire" (voir la page suivante).

Les veuves ou les autres parents d'un pensionné décédé qui ont droit à une pension en vertu d'un régime de pensions ou qui deviennent bénéficiaires pour une période minimum garantie, même si le pensionné meurt, font figurer ici cette pension (sauf s'il s'agit de prestations en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec). Sont également comprises les pensions des membres de la G.R.C., des militaires et des fonctionnaires à la retraite, les rentes reçues du Compte des rentes sur l'État, d'une société d'assurance, et d'autres sources, quel qu'en ait été l'acheteur à l'origine. Les pensions reçues au titre des régimes enregistrés d'épargne-retraite, reçus sous forme de rente viagère, de rente à échéance fixe, de fonds enregistré de revenu de retraite ou de contrat de rente à versements invariables sont incluses.

Les remboursements de cotisations à un régime de pension lorsque l'employé démissionne ne sont pas considérés comme un revenu et ont donc été exclus. Les retraits d'un régime de retraite ou d'un régime enregistré d'épargne-retraite, les remboursements de cotisations versées en trop, de même que toutes les prestations forfaitaires sont exclus. Les indemnités de cessation d'emploi doivent figurer dans "autre revenu monétaire".

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06, Question 15.

AUTRE REVENU EN MONÉTAIRE

Description

Cette variable donne le montant déclaré par le particulier au titre de tout autre revenu monétaire non compris dans les variables précédentes.

Ce montant comprend :

- (a) L'argent reçu pour la garde d'enfants pour le compte de la Société de l'aide à l'enfance.
- (b) Le revenu reçu de l'étranger en équivalent de dollars canadiens, y compris les pensions, les indemnités de cessation d'emploi et les allocations de retraité, mais sans les intérêts et les dividendes (voir "Revenu de placements", page 9).
- (c) Les bourses d'études et d'entretien non remboursables.
- (d) Les pensions alimentaires.
- (e) Les droits d'auteur, les redevances sur gisements pétrolières, etc.
- (f) Les indemnités de grève et de maladie reçues de syndicats.
- (g) Les versements provenant d'un régime d'assurance-salaire ou d'un régime de salaire annuel garanti.

Ne comprend pas :

- (a) Les gains et les pertes de jeu.
- (b) Les sommes forfaitaires reçues en héritage pendant l'année.
- (c) Les gains et pertes en capital.
- (d) Les produits de la vente de propriétés ou d'autres biens personnels.
- (e) Les remboursements d'impôt sur le revenu.
- (f) Les prêts remboursés au répandant en tant que prêteur.
- (g) Les prêts reçus.
- (h) Les règlements forfaitaires d'assurance.
- (i) Les ristournes sur impôts fonciers ou autres impôts.
- (j) Les remboursements de cotisations à un régime de pensions.
- (k) Les revenus en nature.
- (l) Les remboursements de cotisations à une caisse de retraite, ou des retraits forfaitaires d'un régime enregistré d'épargne-logement (REEL) et d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER).

Cette variable est toujours positive.

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06, Question 16.

Source

REVENU TOTALDescription

Cette variable représente la somme des revenus provenant des sources décrites aux pages 6 à 21 de la présente documentation et est égale à la somme de ces postes du revenu: gains totaux, revenu net de placements, total des transferts gouvernementaux, pensions de retraite et rentes, et autre revenu en monétaire.

Cette variable peut être positive, négative ou nulle.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06, question 17.

Nota:

Depuis 1981, le crédit d'impôt fédéral pour enfants et les crédits d'impôt provincial, le remboursement d'impôts fonciers du Québec et l'allocation pour enfants de moins de six ans du Québec ont été compris dans le Revenu total. Voir les pages 11 et 16 pour de plus amples détails.

MONTANT TOTAL DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Description Cette variable donne le montant de l'impôt sur le revenu fédéral et provincial à payer par le particulier pour l'année civile (ou d'imposition) 1984.

Cette variable est toujours positive.

Source Questionnaire sur le revenu, Formule CF06, question 19.

REVENU APRÈS IMPÔT

Description

Cette variable calcule le revenu après impôt en soustrayant du revenu total, l'impôt sur le revenu total pour chaque particulier.

Cette variable peut être positive ou négative.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06, questions 17 et 19.

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU DU PARTICULIER

Description Cette variable identifie la principale source du revenu total du particulier.

On compare les valeurs absolues des sept catégories mentionnées ci-dessous pour définir laquelle est la plus importante. Si la valeur absolue la plus importante est commune à plus d'une variable, on choisit le code le plus bas.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
1	Aucun revenu
2	Salaires et traitements
3	Revenu total net d'un emploi autonome
4	Total des transferts gouvernementaux
5	Revenu net de placements
6	Pensions de retraite et rentes
7	Autre revenu monétaire

Source Questionnaire sur le revenu, Formule CF06, questions 1, 3-16.

CONTRIBUTION EN POURCENTAGE DU PARTICULIER AUX GAINS TOTAUX DE LA FAMILLE

Description

Cette variable indique la contribution en pourcentage du particulier aux gains totaux de la famille économique. Les gains totaux représentent la somme des salaires, des traitements, de la solde et des indemnités militaires, du revenu net provenant d'un emploi autonome et du revenu net provenant de l'hébergement de chambreurs et de pensionnaires. Pour obtenir des descriptions plus complètes de ces éléments, consulter les pages 6 et 7.

Cette variable est codée de la façon suivante:

Table de décision		
Code	Classification	Valeur-membre
1	La valeur est égale à 0 ou négative pour la famille et pour le particulier.	"0" et au-dessous "0" et au-dessous
2	76-100 %	"Plus de 0" "Plus de 0" et proportion calculée = .75
3	51-75 %	"Plus de 0" et proportion calculée = .51-.75
4	26-50 %	"Plus de 0" et proportion calculée = .26-.50
5	1-25 %	"Plus de 0" et proportion calculée = .01-.25
6	0%	"Plus de 0" et proportion calculée est moins de .01 "0 et au-dessous"

CONTRIBUTION EN POURCENTAGE DE CE MEMBRE AU REVENU TOTAL DE LA FAMILLE

Description Cette variable indique la contribution en pourcentage du particulier au revenu total de la famille économique. Le revenu total représente le revenu provenant des sources visées par l'enquête et décrites aux pages 6 à 21 de cette documentation.

Cette variable est codée de la façon suivante:

Table de décision			
Code	Classification	Valeur-famille	Valeur-membre
1	La valeur est égale à 0 ou négative pour la famille et pour le particulier.	"0" Moins de "0"	"0" et au-dessous "0" et au-dessous
2	76-100 %	"0" et au-dessous Plus de "0"	"Plus de 0" "Plus de 0" et proportion calculée = .75
3	51-75 %	Plus de "0"	"Plus de 0" et proportion calculée = .51-.75
4	26-50 %	Plus de "0"	"Plus de 0" et proportion calculée = .26-.50
5	1-25 %	Plus de "0"	"Plus de 0" et proportion calculée = .01-.25
6	0%	Plus de "0" Plus de "0"	"Plus de 0" et proportion calculée est moins de .01 "0 et au-dessous"

PRÉSENCE DE GAINS/AUTRE REVENU

Description

Cette variable a été ajoutée à la bande pour aider les utilisateurs à identifier les échantillons de personnes gagnant un revenu et de bénéficiaires d'un revenu dont il est question dans la publication n° 13-207 au catalogue. Le code 1 désigne les personnes gagnant un revenu. Il est possible que les gains totaux (positions 27 à 33) s'établissent à zéro pour certaines personnes gagnant un revenu, si les sources positives et négatives de gains s'annulent. Les codes 1 et 2 désignent les bénéficiaires d'un revenu. Encore une fois, le revenu total peut être égal à zéro pour des raisons semblables. Le code 3 désigne les personnes sans revenu (toutes les sources = zéro), qui sont d'ailleurs exclus de nos publications.

Code Classification

1	Gains présents
2	Pas de gains, mais autre revenu
3	Aucun revenu

FAMILLE ÉCONOMIQUE

GAINS TOTAUX

Description Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille âgés de 15 ans et plus au titre des salaires et traitements, de la solde et des indemnités militaires, du revenu net d'un emploi autonome agricole ou non agricole et du revenu provenant de chambreurs et de pensionnaires.

Source Questionnaire sur le revenu, Formule CF06, Questions 1 à 5.

Cette variable est codée de la façon suivante sur la bande:

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
01	Zéro ou valeur négative
02	\$ I - \$ 9,999
03	10,000 - 14,999
04	15,000 - 19,999
05	20,000 - 24,999
06	25,000 - 29,999
07	30,000 - 34,999
08	35,000 - 39,999
09	40,000 - 49,999
10	50,000 - 59,999
11	60,000 et plus

FAMILLE ÉCONOMIQUE

REVENU TOTAL

Description

Cette variable indique la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille âgés de 15 ans et plus au titre des sources de revenu décrites aux pages 6 à 21.

Cette variable peut être positive, négative ou nulle.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06, question 17.

Nota:

Cette variable est codée de la façon suivante sur la bande:

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
01	Zéro ou valeur négative
02	\$ 1 - \$ 9,999
03	10,000 - 14,999
04	15,000 - 19,999
05	20,000 - 24,999
06	25,000 - 29,999
07	30,000 - 34,999
08	35,000 - 39,999
09	40,000 - 49,999
10	50,000 - 59,999
11	60,000 et plus

FAMILLE ÉCONOMIQUE

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU

Description Cette variable donne la principale source du revenu total de la famille économique.

On compare les valeurs absolues des sept catégories mentionnées ci-dessous pour définir laquelle est la plus importante. Si la valeur absolue la plus importante est commune à plus d'une variable, on choisit le code le plus bas.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
1	Aucun revenu
2	Salaires et traitements
3	Revenu total net d'un emploi autonome
4	Total des transferts gouvernementaux
5	Revenu net de placements
6	Pensions de retraite et rentes
7	Autre revenu monétaire

Source Questionnaire sur le revenu, Formule CF06, questions 1-16.

FAMILLE ÉCONOMIQUE

NOMBRE DE PERSONNES GAGNANT UN REVENU

Cette variable donne le nombre de membres de la famille qui ont touché un revenu provenant de salaires, de traitements, d'une solde et d'indemnités militaires, d'un emploi autonome ou de chambreurs et de pensionnaires.

Code0 - 3
4Classificationnombre réel
quatre ou plus

NUMBER OF PERSONS WITH INCOME

This variable gives the number of persons in the family who received income from any of the sources collected in the survey and described on pages 6-21 of this documentation.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
0-4	Actual number
5	Five or more

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Cette variable donne le nombre de membres de la famille qui ont déclaré avoir touché des prestations d'assurance-chômage en vertu du programme fédéral.

Code	Classification
0 - 2	nombre réel
3	trois ou plus

FAMILLE ÉCONOMIQUE: BÉNÉFICIAIRES DE PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE

Description Cette variable indique si un ou plusieurs membres de la famille ont touché des prestations d'assurance-chômage en 1984 et si le chef en a lui-même touché.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
0	Aucune personne
1	Comprend le chef
2	Ne comprend pas le chef

FAMILLE ÉCONOMIQUE

CODE RÉVISÉ (1978) DE FAIBLE REVENU

Description

Ce code indique si le revenu de la famille est inférieur aux seuils de faible revenu de 1978. Ceux-ci ont été établis en corrigeant les seuils de faible revenu, que l'analyse des données sur les dépenses des familles de 1978 avait permis d'établir, de façon à tenir compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Les seuils de faible revenu de 1978 traduisent les récentes habitudes de consommation des familles canadiennes. Étant donné que la part du revenu total consacrée à l'alimentation, au logement et à l'habillement a diminué depuis 1969, on a considéré que les familles qui dépensaient en moyenne 58.5% ou plus de leur revenu pour ce genre de biens et services étaient dans le besoin.

Voici les seuils révisés des revenus des familles pour 1984

Taille de la famille	500,000 habitants et plus	100,000-499,999 habitants	Taille de la région de résidence		
			30,000-99,999 habitants	Région urbaines de 30,000 habitants et moins	Régions rurales
1	9,839	9,345	8,766	8,104	7,276
2	12,981	12,321	11,495	10,666	9,510
3	17,365	16,456	15,380	14,307	12,734
4	20,010	19,017	17,778	16,537	14,720
5	23,318	22,078	20,590	19,183	17,117
6	25,468	24,062	22,492	20,920	18,687
7 et plus	28,032	26,543	24,807	23,070	20,590

L'étude technique intitulée Adoption de l'année 1978 comme nouvelle année de base pour les seuils de faible revenu, traite en détail de l'analyse sous-jacente à ces nouveaux seuils. Pour un aperçu général des antécédents et de la signification des seuils de faible revenu se rapporter à l'annexe à l'édition 1980 de la publication no 13-207 au catalogue.

Code	Catégorie
1	Revenu inférieur au seuil de faible revenu
2	Revenu supérieur ou égal au seuil de faible revenu.

NOMBRE DE PERSONNES QUI NE SONT PAS MEMBRES DE CETTE FAMILLE ÉCONOMIQUE

Description Cette variable indique le nombre de membres du ménage qui ne sont pas apparentés à cette personne.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
0-3	Nombre réel
4	Quatre ou plus

CARACTÉRISTIQUES DE LA FAMILLE ÉCONOMIQUE

NOMBRE DE PERSONNES

Description Cette variable indique le nombre de personnes faisant partie de la famille, les nombres maximaux étant déterminés par les caractéristiques de la famille.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
1	Personnes seule
2-5	Nombre réel
6	Six ou plus
2-3	Nombre réel
4	Quatre ou plus

S'applique aux familles époux-épouse
(codes 2-4 à la position 181).

S'applique aux familles monoparentales et aux
familles autres que les familles époux-épouse
(codes 5, 6 à la position 181).

CARACTÉRISTIQUES

Description Cette variable indique la composition de la famille économique.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
1	Personne seule
2	Époux-épouse seulement
3	Famille époux-épouse avec enfant(s) célibataire(s) seulement
4	Autres familles époux-épouse
5	Famille monoparentale avec enfant(s) célibataire(s) de tout âge
6	Toutes les autres familles

MODE D'OCCUPATION

Description

Cette variable donne le mode d'occupation du logement de la famille économique au moment de l'enquête sur la population active d'avril, 1985.

<u>Code</u>	<u>Catégorie</u>
1	Propriétaire avec emprunt hypothécaire
2	Propriétaire sans emprunt hypothécaire
3	Locataire
4	Autre (famille secondaire dans le ménage)

Ce code est déterminé par la réponse à une question visant à savoir si le logement appartient à un membre du ménage. Si tel est le cas, on présume que ce membre fait partie de la famille économique principale inscrite sur le questionnaire. Si le logement n'appartient pas à un membre du ménage, alors la famille économique principale est classée comme locataire. Cela suppose que la famille principale ne peut pas occuper son logement gratuitement.

Les familles économiques secondaires se voient toujours attribuer le code 4, qui peut s'appliquer aux personnes qui occupent leur logement gratuitement, aux chambreurs, aux pensionnaires, aux employés ou à tout autre mode d'occupation. On ne tient pas compte des associations où le logement appartient à deux familles économiques ou plus ou étaient loués par elles.

Un logement est "possédé" même s'il n'est pas entièrement payé. Les personnes qui occupent en co-propriété une unité faisant partie d'un immeuble à logements multiples (comme un immeuble d'appartements) sont également considérées comme propriétaires. Les personnes demeurant dans un condominium qui n'est pas encore enregistré ne sont pas considérées comme propriétaires.

Dossier de ménage, Formule 03, questions 36, 42, et 60.

Source

FAMILLE DE RECENSEMENT

REVENU IMPOSABLE TOTAL DU CONJOINT

Description

Pour les personnes qui sont chef ou épouse dans une famille de recensement, cette variable indique le montant imposable du revenu du conjoint (ex: dans l'enregistrement du chef, il s'agira du revenu imposable de l'épouse, s'il y a une épouse; dans l'enregistrement de l'épouse, il s'agira du revenu imposable de l'époux); le code inscrit à la position 208 (voir page 46) indique s'il s'agit du chef ou de l'épouse. Ce montant représente la somme des éléments suivants (et non le montant indiqué dans la déclaration d'impôt de la personne):

- Salaires et traitements
- Solde et indemnités militaires
- Revenu net provenant d'un emploi autonome non agricole
- Revenu net provenant d'un emploi autonome agricole
- Revenu net provenant de l'hébergement de chambreurs et de pensionnaires
- Intérêts
- Montant imposable des dividendes (1.5 x le montant effectivement reçu)
- Autres revenus de placements
- Allocations familiales
- Pension de sécurité de la vieillesse (montants jusqu'à concurrence de \$3,216 pour les personnes âgées de 65 ans et plus)
- Prestations du Régime de pensions du Canada ou Régime de rentes du Québec
- Prestations d'assurance-chômage
- Pension de retraite
- Rentes
- Partie imposable des gains ou pertes en capital
- Autres revenus imposables de sources gouvernementales
- Autre revenu monétaire imposable

Cette variable peut être positive ou négative

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06, questions 1-12, 14-16 et 18

FAMILLE DE RECENSEMENT

ÂGE DU CONJOINT

Description Pour les personnes qui sont chef ou épouse dans une famille de recensement, cette variable indique l'âge du conjoint (dans l'enregistrement du chef, on donne l'âge de l'épouse; dans l'enregistrement de l'épouse, on donne l'âge du chef). Les chefs et les épouses sont identifiées à la position 208 (voir page 46).

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
0	Pas de conjoint
1	15-54 ans
2	55-59 ans
3	60-64 ans
4	65 ans et plus

Source Dossier du ménage, Formule 03, questions 33, 36 et 37.

FAMILLE DE RECENSEMENT

NOMBRE D'ENFANTS

Description

Cette série de variables indique le nombre d'enfants jamais mariés, dans la famille de recensement, qui appartiennent à chacun des groupes d'âge énumérés ci-dessous. Outre les propres enfants du chef de famille, cela comprend les petits-enfants, frères, soeurs et enfants en tutelle faisant partie de la famille. Ces variables ne sont codées sur la bande que pour les personnes qui sont chef ou épouse dans une famille de recensement. Voici les groupes d'âge donnés et les codes correspondants:

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
<u>Moins de 6 ans</u>	Nombre réel
0-2	Trois et plus
3	
<u>6-17 ans</u>	Nombre réel
0-2	Trois et plus
3	
<u>18-24 ans</u>	Nombre réel
0-1	Deux et plus
2	

Source Dossier du ménage, Formule 03, questions 33, 35, 36 et 37.

FAMILLE DE RECENSEMENT

ALLOCATIONS FAMILIALES ET ALLOCATIONS AUX JEUNES

Description

Cette variable indique le montant total reçu par la famille de recensement aux termes des programmes fédéraux et provinciaux (Québec et Alberta). Dans presque tous les cas, ces montants sont déclarés par un seul membre de la famille, soit celui du chef ou de l'épouse qui a demandé une exemption personnelle d'impôt pour l'enfant ou les enfants bénéficiaires de ces allocations.

Les utilisateurs de la bande qui préféreraient toujours considérer ces allocations comme un revenu de l'épouse (ou de l'époux) peuvent le faire en utilisant ce montant au lieu de la valeur indiquée aux positions 41 à 47.

Les utilisateurs doivent être conscients du fait qu'il faudra peut-être rajuster d'autres variables (par ex. le total des transferts gouvernementaux, le revenu total, la principale source de revenu, la contribution en pourcentage au revenu de la famille, etc.).

Dans les familles de recensement, le chef et l'épouse peuvent avoir déclaré des allocations familiales.

Source Questionnaire sur le revenu, Formule CF06, question 9.

FAMILLE DE RECENSEMENT

CRÉDIT D'IMPÔT POUR ENFANTS

Description

Cette variable indique le montant du crédit d'impôt pour enfants reçu par la famille de recensement à laquelle appartient cette personne. Dans la plupart des cas, il s'agissait du chef ou de l'épouse.

Les utilisateurs de la bande qui préféreraient toujours considérer le crédit d'impôt pour enfants comme un revenu de l'épouse (ou de l'époux) peuvent le faire en utilisant ce montant au lieu de la valeur indiquée aux positions 48 à 54. Les utilisateurs doivent être conscients du fait qu'il faudra peut-être rajuster d'autres variables (par ex. le total des transferts gouvernementaux, le revenu total, la principale source de revenu, la contribution en pourcentage au revenu total de la famille etc.).

Source Questionnaire sur le revenu, Formule CF06, question 21.

FAMILLE DE RECENSEMENT

LIEN AVEC LE CHEF

Description

Aux fins de l'utilisation des cinq variables précédentes, qui ne figurent que dans les enregistrements des personnes qui sont chef ou épouse dans une famille de recensement, cette variable identifie les chefs et les épouses.

Une famille de recensement comprend soit un époux et une épouse (avec ou sans enfants jamais mariés), soit l'un des parents avec un ou plusieurs enfants (jamais mariés), habitant ensemble dans le même logement. Dès qu'un fils ou une fille se marie, il (elle) n'est plus membre de la famille de recensement des parents même s'il (elle) demeure toujours sous le même toit. Un enfant confié à des personnes autres que ses propres parents est considéré comme un enfant en tutelle (par. ex. un enfant vivant avec ses grands-parents et non avec ses parents) et il est membre de leur famille de recensement. Les enfants adoptés et les pupilles de la Société de l'aide à l'enfance sont considérés comme des enfants en tutelle. Un enfant en tutelle doit avoir moins de 21 ans et ne s'être jamais marié.

Une personne seule vivant avec des personnes non apparentées (comme un chambreur, un employé ou un partenaire), ou une personne vivant avec des personnes apparentées, mais ne faisant pas partie d'une relation époux-épouse ou parent-enfant, est une personne hors famille. Si elle est apparentée au chef du ménage, elle peut être un veuf (ou une veuve), une soeur ou un frère, un oncle ou une tante, un enfant qui a été marié et vivant avec un parent ou des parents ou autre membre apparenté du chef du ménage.

Le chef de la famille de recensement est toujours l'époux ou l'un des parents. Le chef d'une famille de recensement monoparentale est la personne elle-même. Le chef doit toujours avoir 15 ans ou plus. Ainsi, dans de rares cas où une personne de moins de 15 ans vit avec des personnes non apparentées, on la considère comme un enfant en tutelle de leur famille de recensement.

Conformément aux méthodes de la nouvelle enquête sur la population active, les membres du ménage sont divisés en familles économiques au moment de l'interview. Le mode de sélection du chef de chaque famille économique est décrit aux pages 48 et 49.

LIEN AVEC LE CHEF (fin)

Lors du traitement des données, les familles de recensement sont tirées des familles économiques selon les liens de chacun avec le chef de chaque famille économique. Aux fins de l'enquête sur les finances des consommateurs, on intervertit les liens des personnes formant des couples mariés dont l'épouse est le chef et l'époux le conjoint afin que les époux soient toujours les chefs des couples pour assurer la comparabilité dans le temps. Dans les statistiques tirées de l'enquête sur la population active, on n'intervertit pas les liens de ces personnes.

Veillez prendre note que le chef de la famille n'est pas nécessairement la personne qui gagne le revenu le plus élevé. En fait, le chef peut ne pas avoir touché de revenu.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
0	Ni chef ni épouse
1	Chef d'une famille biparentale
2	Personne seule ou chef d'une famille monoparentale
3	Épouse dans une famille biparentale

Source Dossier du ménage, Formule 03, questions 36 et 37.

LIEN AVEC LE CHEF DE LA FAMILLE ÉCONOMIQUE

Description

On définit ici la famille économique comme un groupe de personnes qui partagent le même logement et qui sont unies par filiation ou adoption. Une personne qui vit seule ou qui occupe une chambre dans un ménage avec lequel elle n'a aucun lien de parenté est appelée "une personne seule" et est considérée comme une unité familiale économique indépendante.

Conformément aux méthodes de la nouvelle enquête sur la population active, les membres du ménage sont divisés en familles économiques au moment de l'interview. Le chef de chaque famille est déterminé par la personne interviewée, compte tenu des restrictions suivantes:

Si ...

Alors ...

La famille se compose d'un des parents ou des deux et d'enfants célibataires ...

... l'enquêté doit choisir l'un des parents comme chef de famille
(ou s'il en est incapable ou refuse de le faire):

... l'interviewer choisit l'un des parents; celui qui est le principal gagne-pain de la famille.

La famille se compose d'un des parents ou des deux et d'un fils (ou une fille) ou d'un gendre (ou une bru) mariés, veufs, divorcés ou séparés ...

... l'enquêté doit choisir l'un des parents ou le fils (la fille) ou le gendre (la bru) comme chef de famille
(ou s'il en est incapable ou refuse de le faire):

... l'interviewer choisit l'un des parents, le fils (la fille) ou le gendre (la bru), soit celui qui est le principal gagne-pain de la famille.

La famille se compose de frères et (ou) de soeurs et (ou) d'un autre groupe de personnes apparentées ...

... l'enquêté doit choisir une personne comme chef de famille
(ou s'il en est incapable ou refuse de la faire):

... l'interviewer choisit comme chef de famille soit la personne la plus âgée, soit celle qui est le principal gagne-pain de la famille.

LIEN AVEC LE CHEF DE LA FAMILLE ÉCONOMIQUE (fin)

Lors du traitement des données de l'enquête sur les finances des consommateurs, on intervient les liens de parenté des personnes formant des couples mariés dont l'épouse est le chef et l'époux le conjoint afin que les époux soient toujours les chefs des couples, pour assurer la comparabilité dans le temps. Dans les statistiques tirées de l'enquête sur la population active, on n'intervient pas les liens de ces personnes.

Voici donc ce qui caractérise le chef de la famille:

- (1) dans les familles se composant d'un couple marié avec ou sans enfants, le chef de famille est l'époux
- (2) dans les familles monoparentales avec des enfants non mariés, le chef de famille est le père ou la mère
- (3) dans les familles monoparentales avec des enfants mariés, le chef de famille est le principal soutien de la famille
- (4) dans les familles autres que les familles époux-épouse ou les familles monoparentales, le chef de famille est généralement le membre le plus âgé de la famille.

Veillez prendre note que le chef de la famille n'est pas nécessairement la personne qui gagne le revenu le plus élevé. En fait, le chef peut ne pas avoir touché de revenu.

<u>Codes</u>	<u>Catégorie</u>
1	Chef
2	Conjoint
3	Enfants, gendre ou bru
4	Autre

Dossier de ménage, Formule 03, questions 36 et 37.

CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES DES PARTICULIERS

Les caractéristiques suivantes de l'enquête sont établis au moment de son entrée dans l'enquête sur la population active. Elle couvre la période s'étendant de décembre 1984 à mars 1985.

On prescrit aux interviewers de ne pas mettre à jour les données sur l'âge si la date de naissance du répondant tombe dans la période de six mois durant laquelle il fait l'objet de l'enquête sur la population active. L'interviewer peut mettre à jour d'autres caractéristiques s'il décèle un changement de situation.

Code ÉTAT MATRIMONIAL

- | | |
|---|-----------------------------------|
| 1 | Célibataire (jamais marié(e)) |
| 2 | Marié(e) ou vivant en concubinage |
| 3 | Autre |

Source: Dossier du ménage, Formule 03, question 35.

Code ÂGE

- | | |
|-------|----------------|
| 15-75 | Age réel |
| 76 | 76 ans et plus |

Source: Dossier du ménage, Formule 03, question 33.

Code SEXE

- | | |
|---|----------|
| 1 | Masculin |
| 2 | Féminin |

Source: Dossier du ménage, Formule 03, question 34.

NIVEAU D'INSTRUCTION

Description

Cette variable indique le plus haut niveau d'instruction atteint par l'enquêté au moment de son entrée dans l'enquête sur la population active (décembre 1984 à mars 1985).

Il est à noter que les codes ne font pas de distinction précise entre les études secondaires complètes et incomplètes ni entre les études universitaires partielles et les autres études postsecondaires.

Pour s'inscrire à un établissement d'enseignement postsecondaire, l'étudiant doit être titulaire d'un diplôme de fin d'études secondaires (ou posséder de l'expérience, dans le cas d'un étudiant adulte). Les étudiants adultes ne sont pris en compte que s'ils suivent des cours dotés de crédits conduisant à un grade, un certificat ou un diplôme, même s'ils suivent ces cours pour leur intérêt personnel.

Un établissement d'enseignement discernant des grades qui pose l'exigence d'un diplôme de fin d'études secondaires ou d'une année pré-universitaire comme condition d'admission et qui décerne un diplôme, un certificat ou un grade à l'étudiant qui termine son cours avec succès est classé dans la catégorie "études universitaires".

Les personnes qui ont reçu leur plus haut niveau de formation dans une école privée de métiers, un collège commercial privé ou dans le cadre d'un programme de formation des adultes sont comptées au niveau d'études primaires ou secondaires le plus élevé qu'elles ont atteint.

<u>Code</u>	<u>Catégorie</u>
1	Aucune scolarité ou études primaires
2	9 ou 10 ans d'études primaires et secondaires
3	11 années d'études primaires et secondaires*
4	12 années d'études primaires et secondaires*
5	13 années d'études primaires et secondaires*
6	Études postsecondaires partielles
7	Certificat ou diplôme d'études postsecondaires
8	Diplôme universitaire

Source

Dossier du ménage, Formule 03, question 38.

FRÉQUENTAIT L'ÉCOLE PENDANT LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable porte sur la fréquentation de tout genre d'établissement d'enseignement public ou privé pendant la semaine de référence (14-21 avril 1985). On ne prend en compte que les cours dotés de crédits qui mènent à l'obtention d'un grade, un diplôme, ou d'un certificat. On ne compte pas les cours du soir d'intérêt personnel.

On considère qu'une personne fréquente une école, un collège ou une université si elle était aux études pendant la semaine de référence ou si elle exerçait d'autres activités scolaires comme de la recherche en vue de l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat. Dans le cas des salariés qui suivent un cours de formation offert par leur employeur, on considère qu'ils fréquentent une école uniquement si le cours est donné dans un établissement d'enseignement public comme une université ou un collège communautaire. On considère également comme fréquentant l'école:

1. La personne aurait fréquenté l'école si elle n'avait pas été temporairement malade ou invalide.
2. La personne est inscrite à l'école, mais elle prend de courtes vacances ne dépassant pas 30 jours pendant l'année scolaire.
3. La personne aurait fréquenté l'école si elle n'en avait pas été empêchée par un conflit de travail, tel qu'une grève des professeurs.

L'inscription à temps plein ou à temps partiel est habituellement fonction du nombre de cours auxquels une personne est inscrite. Cette distinction diffère d'une école à l'autre.

<u>Code</u>	<u>Catégorie</u>
1	Oui - inscrite à temps plein
2	Oui - inscrite à temps partiel
3	Ne fréquente pas l'école pendant la semaine de référence

Source

Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05, question 80 et 81.

GENRE D'ÉCOLE FRÉQUENTÉE

Description Cette variable indique le genre d'établissement d'enseignement fréquenté pendant la semaine de référence.

<u>Code</u>	<u>Description</u>
1	Primaire ou secondaire
2	Université
3	Collège communautaire ou autre établissement
4	Ne fréquentait pas l'école pendant la semaine de référence

Source Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05, question 82.

STATUT D'IMMIGRATION

Description

Cette variable indique si la personne est née au Canada (ou née à l'extérieur du Canada de parent qui ont déclaré l'enfant Canadien à la naissance) et, si ce n'est pas le cas, depuis combien d'années il/elle réside au Canada. Les personnes qui sont nées à Terre-Neuve avant le 31 mars, 1949 sont codées comme Canadiens de naissance. Pour les personnes qui ont immigré au Canada plus d'une fois, l'année d'immigration la plus récente s'applique.

Parce que l'enquête ne recueille que des données sur le revenu touché au Canada, on ne peut dresser un tableau précis du revenu des personnes qui ont immigré en 1984 et 1985. Dans le cas des premières, on recueille des données sur le revenu pour une partie de l'année; pour les dernières, il peut n'y avoir que de petits montants d'allocations familiales si les données ont été reportées à d'autre membre de la famille lors du traitement des données.

Code Catégorie

1	Canadien de naissance
2	Immigré avant 1946
3	Immigré entre 1946 et 1955
4	Immigré entre 1956 et 1965
5	Immigré entre 1966 et 1970
6	Immigré entre 1971 et 1975
7	Immigré entre 1976 et 1980
8	Immigré entre 1981 et 1985

Source

Dossier du ménage, Formule 03, question 50ab.

LANGUE MATERNELLE

Description

Cette variable indique la première langue que la personne a apprise et qu'elle comprend encore.

Si la personne ne comprend plus la première langue qu'elle a apprise, le code désigne la deuxième langue apprise et encore comprise.

Code Catégorie

0	Unités Spéciales (voir "Introduction")
1	Anglais
2	Français
3	Autre

Source

Dossier du ménage, Formule 03, question 50c.

GENRE DE MÉNAGE

Description

Cette variable indique les modalités de vie de la personne par rapport à son statut de personne seule ou de membre d'une famille, et à la présence d'une famille ou d'une (de) personne(s) non apparentées.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
1	Personne seule, vivant seule
2	Personne seule, vivant avec une famille non apparentée
3	Personne seule, vivant seulement avec une ou plusieurs autres personnes seules
4	Membre d'une famille, sans personnes non apparentées dans le ménage
5	Membre d'une famille, avec des personnes non apparentées dans le ménage

ACTIVITÉ (SEMAINE DE RÉFÉRENCE)

Description

Cette variable indique l'activité de la personne au cours de la semaine de référence. Les définitions utilisées pour ces catégories sont les mêmes que dans l'enquête sur la population active et elles ont été modifiées par rapport aux années avant 1976. La population active comprend la partie de la population civile hors institutions âgée de 15 ans et plus qui avait un emploi ou était en chômage pendant la semaine de référence.

Les personnes occupées sont toutes les personnes qui, au cours de la semaine de référence:

- (a) ont travaillé contre rémunération ou en vue d'un bénéfice
- (b) ont fait du travail non rémunéré qui a contribué directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un bureau professionnel qui est possédé ou exploité par un membre apparenté du ménage.
- (c) avaient un emploi mais n'étaient pas au travail pour l'une des raisons suivantes:
 - maladie ou invalidité
 - obligations personnelles ou familiales
 - mauvais temps
 - conflit de travail
 - vacances
 - autre raison non précisée ci-dessus (à l'exception des personnes mises à pied et des personnes devant commencer à travailler à une date future déterminée).

Les chômeurs sont les personnes qui, au cours de la semaine de référence:

- (a) étaient sans travail, avaient activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines (y compris la semaine de référence) et étaient prêtes à travailler.
- (b) n'avaient pas activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines, mais avaient été mise à pied depuis vingt-six semaines ou moins et étaient prêtes à travailler. On considère comme mises à pied seules les personnes qui s'attendent à réintégrer l'emploi qu'elles occupaient avant d'être mises à pied.
- (c) n'avaient pas activement cherché de travail au cours des quatre dernières semaines, mais devaient commencer à travailler à un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins à compter de la semaine de référence, et étaient prêtes à travailler.

ACTIVITÉ (SEMAINE DE RÉFÉRENCE) (FIN)

Description
(suite)

On considère comme prêtes à travailler les personnes qui :

- (i) étaient étudiants à temps plein, cherchaient du travail à temps partiel et répondaient également au critère (ii) ci-dessous. Les étudiants à temps plein qui cherchaient du travail à temps plein ne sont pas considérés comme ayant été prêts à travailler pendant la semaine de référence.
- (ii) ont déclaré ne pas avoir de raison pour laquelle elles ne pouvaient prendre un emploi pendant la semaine de référence, ou ne pas pouvoir en prendre en raison d'une "maladie ou une invalidité", d'"obligations personnelles ou familiales" ou encore parce qu'elles "avaient déjà un emploi".

Les inactifs constituent la partie de la population civile hors institutions âgée de 15 ans et plus qui ne compte pas parmi les personnes occupées ni les chômeurs. Les membres des Forces canadiennes sont classés parmi les inactifs.

Ces catégories diffèrent légèrement de celles figurant dans les tableaux relatifs à l'enquête sur les finances des consommateurs en ce que les travailleurs familiaux non rémunérés ne sont pas considérés comme actifs aux fins de la publication.

<u>Code</u>	<u>Catégorie</u>
1	Personnes occupées
2	Chômeurs
3	Inactifs

Source Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

STATUT PROFESSIONNEL (EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI)

Description

Cette variable indique le statut professionnel de l'enquêté en avril 1985. Dans le cas des personnes qui avaient un emploi pendant la semaine de référence, elle indique le statut relatif à leur principal emploi courant. En ce qui concerne les chômeurs et les inactifs qui ont travaillé depuis le 1^{er} avril 1980 elle indique le statut relatif à leur dernier emploi. Les personnes qui n'ont jamais travaillé ou qui n'ont pas travaillé depuis le 1^{er} avril 1980 se voient attribuer respectivement les codes 4 et 5.

La catégorie "travailleur rémunéré" comprend toute personne qui a travaillé en tant qu'employé pour un employeur. Elle comprend les personnes travaillant à leur compte dans une entreprise constituée en société. En commençant par les données de 1979, on a ajouté un autre groupe à la catégorie des travailleurs rémunérés. Ce groupe comprend seulement les genres de travailleurs suivants:

- (i) Les gardiennes d'enfants qui ne sont ni logées ni nourries par leur employeur et les personnes qui assurent des services au domicile des parents des enfants dont elles prennent soin.
- (ii) Les personnes qui font des travaux ménagers pour des clients.
- (iii) Les hommes à tout faire, les jardiniers et les personnes qui font des petits travaux et qui sont envoyés à leur clients par une agence (ou une autre tierce partie) notamment les centres d'emploi du Canada.

Nota: Aux fins de l'enquête sur la population active, ces trois genres de travailleurs sont considérés comme des travailleurs autonomes. Il faut en tenir compte lorsqu'on compare les estimations de l'EFC à celles de l'EPA. Les personnes qui travaillent pour une agence fournissant des services de gardiennes d'enfants, de femmes de ménage ou de petites réparations ou d'entretien sont incluses dans la catégorie des travailleurs rémunérés de même que les personnes qui logent au domicile de leur employeur.

Le terme "autonome" s'applique aux personnes qui travaillent à leur compte. Ces personnes peuvent ou non posséder une entreprise ou une ferme ou exercer une profession libérale. Il peut s'agir d'une propriété totale, d'une société en nom collectif ou d'une entreprise constituée en corporation dans laquelle l'enquêté est actionnaire majoritaire. Si la personne est en train de négocier l'achat d'une entreprise qu'elle exploite, on la considère comme propriétaire, mais il doit s'agir d'une entreprise non constituée en corporation.

STATUT PROFESSIONNEL (EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI) (FIN)

Description
(suite)

Il y a entreprise lorsqu'une ou plusieurs des conditions suivantes sont remplies:

- (a) S'il y a des machines et du matériel d'une valeur importante pour lesquels la personne a investi de l'argent et qui sont utilisés par la personne elle-même ou par ces employés pour exploiter l'entreprise.
- (b) S'il y a un bureau, un magasin, une ferme ou tout autre local d'affaires permanent.
- (c) S'il y a eu publicité pour l'entreprise ou la profession de la personne.

Quelques exemples de travailleurs indépendants qui ne possèdent pas d'entreprise sont:

- Camelots (garçon ou fille)
- Vendeurs de produits de beauté Avon, de bijoux Sarah Coventry et autres entreprises du même genre
- Hommes à tout faire, jardiniers, et personnes faisant de "petits travaux", sollicitent du travail directement de leurs clients
- Personnes qui assurent des services de garderie d'enfants à leur propre domicile
- Exploitants de maisons d'hébergement (chambres et pensions)
- Pigistes professionnels tels que les écrivains et les journalistes
- Artistes et artisans (hommes ou femmes)
- Tailleurs
- Pêcheurs
- Agriculteurs

"Travailleur familial non rémunéré" s'applique à toute personne qui a travaillé dans une ferme ou une entreprise possédée ou exploitée par un membre du même ménage auquel il est apparenté. Le travail effectué doit contribuer à l'exploitation de la ferme ou de l'entreprise familiale.

<u>Code</u>	<u>Catégorie</u>
1	Travail rémunéré, secteur privé
2	Travailleur rémunéré, secteur public
3	Travailleur indépendant
4	Travailleur familial non rémunéré
5	N'a jamais travaillé
6	N'a pas travaillé depuis plus de cinq ans

CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 - EMPLOI PRÉSENT OU DERNIER EMPLOI

Description

La classification des professions fondée sur la Classification type des professions de 1980 se retrouve pour la première fois au fichier de 1984. Il s'agit d'un ensemble de normes qui remplacent celles établies pour le recensement de 1971 et utilisées jusqu'ici. Les différences entre le système de classification des professions de 1971 et celui de 1981 ont trait surtout aux postes de direction. Les personnes exerçant des fonctions de direction dans les secteurs de l'agriculture, du commerce de détail, de l'hébergement, de la restauration et de l'assurance, et qui sont des travailleurs rémunérés, sont classées comme directeurs dans la classification des professions de 1980. Auparavant, on leur attribuait des codes correspondant à des professions telles que agriculteur, vendeur, etc. Dans le cas des autres professions, les changements apportés sont mineurs.

La liste détaillée des codes de professions est fournie pour que les utilisateurs des bandes aient la possibilité de créer leurs propres groupes à des fins d'analyse. Les utilisateurs doivent cependant prendre note que certains de ces codes, si utilisés séparément, peuvent ne pas donner d'estimations fiables, la taille des échantillons étant insuffisante.

INDUSTRIES (EMPLOI PRÉSENT OU DERNIER EMPLOI)

Description

Cette variable indique la branche d'activité dans laquelle la personne travaillait au moment de l'enquête ou, si elle ne travaille pas actuellement, lors de son emploi le plus récent au cours des cinq dernières années.

Aux fins de cette variable, on a groupé de la façon suivante les codes de la Classification des activités économiques de 1980:

<u>Codes</u>	<u>Codes sur</u>	<u>Classification</u>
<u>C.T.I.</u>	<u>bande</u>	
011-023	01	Agriculture
031-092	02	Autres industries primaires
101-249	03	Industries manufacturières (biens non durables)
271-284	03	" " " " " "
361-399	03	" " " " " "
251-269	04	Industries manufacturières (biens durables)
291-359	04	" " " " " "
401-449	05	Construction
451-499	06	Transports, communication, et autres services publics
501-599	07	Commerce en gros
601-692	08	Commerce en détail
701-761	09	Finances, assurances et affaires immobilières
851-869	10	Services communautaires
961-969	10	" " " " " "
981	10	" " " " " "
911-922	11	Services personnelles
971-979	11	" " " " " "
771-779	12	Services aux entreprises et services divers
982-999	12	" " " " " "
811-841	13	Administration publique et défense
----	14	N'a jamais travaillé et incapacité permanente
----	15	A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans

Source:

Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05, Question 74.

NOMBRE TOTAL D'HEURES HABITUELLEMENT TRAVAILLÉESDescription

Cette variable indique le nombre d'heures que travaille habituellement la personne dans une semaine, en tenant compte de tous ses emplois. Ce nombre peut différer de la semaine normale de travail (stipulée dans une convention collective).

Dans le cas des personnes qui ont des heures variables, les "heures habituelles" représentent le nombre hebdomadaire moyen d'heures travaillées pendant les trois dernières semaines, y compris la semaine de référence.

Les heures variables s'appliquent aux personnes dont le travail est caractérisé, par exemple, par la variation du nombre d'heures de travail par semaine suivant la saison (comme les agriculteurs et les pêcheurs), par des horaires quotidiens irréguliers (comme les agents immobiliers ou les vendeurs à domicile), etc.

Les heures variables s'appliquent également aux personnes qui travaillent seulement pendant certaines périodes du mois, par exemple, celles qui travaillent seulement une semaine par mois; dans le cas de ces personnes, le nombre d'heures habituellement travaillées représente une moyenne mensuelle et permet de mieux distinguer le travail à temps plein et le travail à temps partiel.

Code Classification

00-64	Nombre réel d'heures travaillées
65	65 heures ou plus

Source: Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05, questions 13 et 35.

RAISON POUR LAQUELLE LA PERSONNE TRAVAILLE MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE

Description

Cette variable s'applique aux personnes qui travaillent habituellement moins de trente heures par semaine (voir la variable précédente) et indique la raison pour laquelle elles ne travaillent qu'à temps partiel.

Code 1: Emploi à temps plein exigeant moins de 30 heures de travail par semaine. Ce code vise les cas où la loi, l'entreprise ou une cause naturelle empêche l'enquêté de travailler plus de 30 heures par semaine. Le personnel navigant des lignes aériennes et les conducteurs que la loi oblige à travailler moins de 30 heures par semaine sont des exemples de personnes comprises dans cette catégorie. Les professeurs qui ne peuvent travailler plus d'heures par semaine parce que les élèves ne font que des demi-journées constituent un autre exemple.

Ce code vise aussi les gens, tels les agriculteurs et les pêcheurs, qui ont été interviewés pendant la saison morte et ont déclaré avoir travaillé moins de trente heures en moyenne au cours des trois dernières semaines.

Code 2: Obligations personnelles ou familiales. Il faut utiliser ce code dans tous les cas où la personne a travaillé moins de 30 heures par semaine parce qu'elle avait des responsabilités ou des engagements permanents envers sa famille ou elle-même et qu'elle ne pouvait donc pas avoir un emploi exigeant plus de 30 heures de travail par semaine.

Entrent dans cette catégorie, par exemple, les cas où la personne doit garder ses enfants ou s'occuper de son père, de sa mère ou d'autres parents malades ou infirmes.

Code 3: Va à l'école. Ce code doit être utilisé lorsque l'enquêté ne peut avoir un emploi de plus de 30 heures par semaine parce qu'il fréquente un établissement d'enseignement à temps plein ou à temps partiel.

Code 4: N'a pu trouver que du travail à temps partiel. Ce code vise les cas où l'enquêté indique qu'il aurait préféré un emploi à temps plein (plus de 30 heures), mais a seulement pu en trouver un de moins de 30 heures par semaine.

RAISON POUR LAQUELLE LA PERSONNE TRAVAILLE MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE (fin)

Code 5: Ne voulait pas de travail à temps plein. Ce code doit être utilisé lorsque l'enquête a précisé qu'il préférerait un emploi de moins de 30 heures par semaine.

Code 6: Autre: Ce code vise les cas où l'enquête souffre d'une maladie ou d'une invalidité chronique l'empêchant de travailler plus de 30 heures par semaine.

Il faut également utiliser ce code quand aucun des autres (1 à 5) n'est approprié.

Code 7: Sans objet: La personne ne travaille pas du tout ou travaille habituellement 30 heures ou plus par semaine.

Source: Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05, questions 14 et 36.

DURÉE DE L'EMPLOI

Description

Cette variable indique depuis combien de temps la personne travaille pour son employeur actuel. Les fonctions exercées peuvent avoir changé au cours de cette période. Cette variable s'applique également aux personnes classées comme chômeurs mis à pied.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
1	Moins de 6 mois
2	7-12 mois
3	1-5 ans
4	6-10 ans
5	11-20 ans
6	Plus de 20 ans
7	Sans objet

Source

Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05, question 73.

RAISON POUR LAQUELLE LA PERSONNE A QUITTÉ SON DERNIER EMPLOI

Description

Dans le cas des personnes qui ne travaillaient pas pendant la semaine de référence mais qui ont travaillé à un moment quelconque au cours des cinq dernières années, cette variable indique la raison pour laquelle elles ont quitté leur dernier emploi.

Code 1: Maladie ou invalidité de l'enquêté. Le code 1 s'applique aux personnes qui ont perdu ou quitté leur emploi pour cause de maladie ou d'invalidité, ou pour quelque autre raison liée à la santé. Il s'applique également aux personnes qui ont dû prendre leur retraite pour des raisons de santé.

Le code ne s'applique cependant pas aux personnes qui ont pris leur retraite à l'âge normal (voir le code 5).

Code 2: Obligations personnelles ou familiales. Le code 2 vise les personnes qui ont perdu ou quitté leur emploi pour des raisons personnelles ou familiales, comme le mariage, une grossesse, un long voyage ou de longues vacances, une maladie grave dans la famille, l'éducation des enfants, etc.

Code 3: Va à l'école. Le code 3 s'applique aux personnes qui ont quitté leur emploi pour retourner à l'école. On entend par école n'importe quel genre d'établissement comme les écoles secondaires, les universités, les collèges communautaires ou des établissements privés comme les collèges de secrétariat, les écoles de coiffure, les écoles de mécanique automobile, etc. On utilise également ce code s'il s'agit d'un cours de recyclage offert par l'administration publique et dispensé dans une école correspondant à la définition donnée plus haut.

Code 4: A perdu son emploi ou a été mis à pied (travailleurs rémunérés seulement. On utilise le code 4 dans le cas des travailleurs rémunérés dont l'emploi a pris fin sans qu'ils le décident eux-mêmes (par exemple, congédiement, fermeture définitive de l'usine, déménagement de l'entreprise, réduction des effectifs, fin de l'emploi). Sauf dans les cas de perte d'un emploi saisonnier, l'enquêté ne doit pas s'attendre à être rappelé par son employeur.

On utilise également le code 4 dans le cas où l'emploi du travailleur rémunéré est d'une durée déterminée. Il peut s'agir d'un travail à contrat, qui se termine dès la fin du contrat, comme, par exemple, dans le cas de certains conseillers, musiciens et athlètes professionnels.

RAISON POUR LAQUELLE LA PERSONNE A QUITTÉ SON DERNIER EMPLOI (fin)

Code 5: A pris sa retraite. La plupart des emplois comportent une limite d'âge normal pour la retraite, par exemple 65 ans. Si l'enquêté a quitté son emploi à l'âge normal de la retraite, on utilise le code 5. Par contre, s'il a pris sa retraite avant l'âge normal prévu pour l'emploi en question pour cause de maladie ou d'invalidité, il faut utiliser le code 1. Si l'enquêté a pris sa retraite pour une autre raison, par exemple, parce qu'il était admissible à une retraite anticipée avec une pension moindre (disons à 55 ans au lieu de 65) ou parce que son employeur l'a obligé à prendre sa retraite prématurément, c'est le code 5 qui convient.

Code 6: Autre. Le code 6 vise les personnes qui ont quitté leur emploi parce qu'elles ont changé de lieu de résidence (par exemple, elles ont déménagé dans une autre ville ou trop loin de leur lieu de travail pour garder le même emploi), parce qu'elles n'étaient pas satisfaites de leur emploi ou pour des raisons autres que celles mentionnées plus haut (codes 1 à 5).

Code 7: N'a jamais travaillé

Code 8: N'a pas travaillé depuis cinq ans

Code 9: Sans objet

Source: Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05, question 54.

ACTIVITÉ PRÉCÉDANT LA RECHERCHE D'EMPLOI

Description

Cette variable indique quelle était l'activité principale des chercheurs d'emploi avant qu'ils commencent à chercher du travail. Les codes 1 à 4 s'appliquent uniquement aux chômeurs qui ont cherché activement du travail au cours des quatre dernières semaines.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
1	Travaillait
2	Tenait maison
3	Allait à l'école
4	Autre
5	Sans objet

Source:

Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05, question 59.

DURÉE DU CHÔMAGE JUSQU'À LA SEMAINE DE RÉFÉRENCEDescription

Cette variable indique le nombre de semaines consécutives pendant lesquelles la personne a été sans travail et à la recherche d'un emploi, jusqu'à la fin de la semaine de référence; on ne compte donc pas les semaines où la personne travaillait en même temps qu'elle cherchait un emploi.

Nota: Pour les personnes qui ont commencé à chercher du travail avant la fin de leur dernier emploi, on ne compte que le nombre de semaines depuis que le dernier emploi a pris fin.

Les codes 01 à 53 s'appliquent seulement aux personnes qui ont cherché activement du travail au cours des quatre semaines précédant l'enquête.

Code Classification

00-52	Semaines véritables
53	53 semaines et plus

Source:

Questionnaire sur l'enquête sur la population active, formule 05.

GENRE D'EMPLOI RECHERCHÉ

Description

Cette variable indique le genre d'emploi que la personne cherche, c'est-à-dire la durée de l'emploi recherché et les heures de travail souhaitées (emploi à temps plein ou à temps partiel). On entend par emploi à temps plein un emploi qui exige 30 heures ou plus de travail par semaine. Cette variable s'applique uniquement aux personnes qui ont cherché activement du travail au cours des quatre semaines précédant l'enquête.

Code Classification

- | | |
|---|--|
| 1 | Emploi à temps plein 6 mois ou moins |
| 2 | Emploi à temps plein plus de 6 mois |
| 3 | Emploi à temps partiel 6 mois ou moins |
| 4 | Emploi à temps partiel plus de 6 mois |
| 5 | Sans objet |

Source:

Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05, questions 60 et 61.

RAISON POUR LAQUELLE LA PERSONNE N'A PAS CHERCHÉ DE TRAVAIL PENDANT LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE

Description Cette variable indique la raison pour laquelle les chômeurs n'ont pas cherché de travail pendant la semaine de référence.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
1	Était malade ou avait des obligations personnelles ou familiales
2	Allait à l'école
3	N'est plus intéressé à trouver du travail ou ont trouvé un emploi
4	Attendait un rappel d'un ancien employeur ou des réponses d'employeurs éventuels Ce code s'applique également aux personnes qui travaillent uniquement sur appel. C'est le cas des infirmières privées, des secrétaires et dactylographes qui travaillent pour des agences de placement temporaire, des professeurs suppléants, etc.
5	Pense qu'il n'existe pas de travail disponible dans la région ou qui réponde à ses aptitudes
6	Autres raisons (cela comprend les personnes qui sont insatisfaites des emplois disponibles à cause, par exemple, de la faible rémunération ou des mauvaises conditions de travail, celles qui sont parties en voyages, celles qui n'ont pas pris la peine de chercher du travail, etc.).
7	Sans objet

Source: Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05, question 62.

SEMAINES TRAVAILLÉES L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

Description

Cette variable donne le nombre réel de semaines pendant lesquelles l'enquêté a fait un travail quelconque en 1984.

Sont comptées comme semaines travaillées:

- (a) Le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté a fait un travail quelconque, soit à temps partiel, soit à temps plein;
- (b) le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté avait un emploi, mais n'était pas au travail parce qu'il était en congé, malade, en congé de maternité, en grève ou en lock-out ou parce qu'il s'agissait de jours fériés;
- (c) le nombre de semaines pendant lesquelles la personne était travailleur indépendant;
- (d) le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté avait un emploi mais bénéficiait d'un congé payé (par. ex. pour suivre un cours de formation).

Ce nombre ne représente pas nécessairement le nombre de semaines complètes pour lesquelles l'enquêté était rémunéré.

Dans le cas des enseignants dont le contrat porte sur l'année scolaire 1984 au complet, on inscrit 52 semaines même s'ils n'ont pas enseigné ou fait un autre travail pendant l'été. Les élèves-infirmières ne sont pas codées comme ayant travaillées mais plutôt comme "allant à l'école" parce qu'on considère qu'ils fréquentent une institution d'enseignement.

Code Classification

00 Aucune semaine travaillée

01-52 Nombre de semaines travaillées

Source: Dossier du ménage, Formule 03, Question 50de.

A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

Description

Cette variable indique si l'enquête à travaillé ou non en 1984 et, dans l'affirmative, s'il s'agissait surtout d'un travail à temps plein ou à temps partiel défini en fonction de sa durée hebdomadaire. En ce qui concerne les années antérieures à 1978, les enquêtés déterminaient eux-mêmes s'ils travaillaient à temps plein ou à temps partiel, car la définition n'indiquait pas un nombre d'heures de travail établi. Depuis 1978 la semaine de travail à temps plein doit compter 30 heures ou plus.

Code Catégorie

- | | |
|---|------------------------------------|
| 1 | À temps plein |
| 2 | À temps partiel |
| 3 | N'a pas travaillé l'année dernière |

Source

Dossier du ménage, Formule 03, question 50f.

A TRAVAILLÉ À TEMPS PLEIN OU MOINS QU'À TEMPS PLEIN L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

Description Cette variable est tirée des deux postes précédents: "semaines travaillées" et "ayant travaillé surtout à temps plein ou à temps partiel".

<u>Code</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Méthode d'établissement</u>	
		<u>Semaines travaillées</u> Code	<u>À temps plein ou à temps partiel</u> Code
1	Travailleur à temps plein pour 49-52 semaines*	49-52	1
2	Travailleur à temps plein pour moins de 49 semaines ou travailleur à temps partiel*	49-52 ou 01-48	2
3	N'a pas travaillé l'année dernière	00	1 ou 2

* Avant 1982, le critère était de 50 semaines. Ce changement n'a que des conséquences minimes.

Source Dossier du ménage, Formule 03, questions 50de et f.

SEMAINES SANS TRAVAIL ET À LA RECHERCHE D'UN TRAVAIL L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

Description

Cette variable indique le nombre réel de semaines pendant lesquelles l'enquêté n'a pas travaillé et a cherché du travail en 1984. Les semaines pendant lesquelles l'enquêté a travaillé, ne serait-ce qu'une heure, et a cherché du travail pendant le reste de la semaine comptent comme semaines travaillées.

Code Catégorie

00 Aucune
01-52 Nombre réel de semaines

Source

Dossier du ménage, Formule 03, question 50gh.

Nota:

Pour les années indiquées, les directives aux interviewers relatives à cette variable ont été précisées:

Depuis 1978 - 1. Les semaines pendant lesquelles des étudiants à temps plein ont cherché du travail ne sont pas prises en compte.

2. Seules les semaines pendant lesquelles l'enquêté était prêt à travailler sont incluses.

Depuis 1980 - 1. Les semaines pendant lesquelles un enquêté est temporairement mis à pied sont incluses.

NOMBRE DE PÉRIODES DE CHÔMAGE ET À LA RECHERCHE D'UN TRAVAIL L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

Description

Cette variable indique si l'enquête a été sans travail et a cherché du travail pour une, deux, trois ou plusieurs périodes ininterrompues en 1984. "Une période continue" est une période au cours de laquelle la seule activité de l'enquête consistait à être sans travail et à la recherche de travail. Si l'enquête a travaillé toutes les semaines et n'a pas cherché de travail en 1984, cette variable est codée "sans objet".

Code Catégorie

- 1 Une période
- 2 Deux périodes
- 3 Trois périodes ou plus
- 4 Sans objet

Source Dossier du ménage, Formule 03, question 501.

PRINCIPALE RAISON DE L'INACTIVITÉ L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

Description

Cette variable indique ce que l'enquêté a fait surtout pendant qu'il ne travaillait pas et ne cherchait pas de travail en 1984. Si le total des semaines travaillées et de semaines de recherche de travail est 52, le code de cette variable est "sans objet".

<u>Code</u>	<u>Catégorie</u>
1	En permanence incapable de travailler
2	Tenait la maison
3	Allait à l'école
4	À la retraite ou volontairement inactif
5	Autre
6	Sans objet

Source

Dossier du ménage, Formule 03, question 50j.

PLAN DE SONDAGE ET IMPLICATIONS

L'échantillon utilisé pour l'Enquête sur les finances des consommateurs est celui de l'Enquête sur la population active. Cet échantillon aléatoire à plusieurs degrés stratifié par grappes est décrit en détail dans la publication Méthodologie de l'enquête sur la population active du Canada, 1976 (n° 71-526 au catalogue) ou dans des termes plus généraux dans le Guide d'utilisation des données de l'enquête sur la population active (n° 71-528 au catalogue).

En somme, cet échantillon est conçu de manière à représenter environ 98% de la population. Sont exclus les groupes suivants:

1. Les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest
2. Les résidents des réserves indiennes
3. Les résidents de baraquements militaires
4. Les pensionnaires d'institutions comme les prisons, les pénitenciers, les maisons de correction, les hôpitaux pour malades mentaux, les hôpitaux pour tuberculeux, les sanatoriums, les orphelinats et les foyers pour personnes âgées.

En outre, les individus vivant dans des ménages privés dont le revenu provient principalement d'une solde et d'indemnités militaires sont exclues de ce fichier et des publications de l'Enquête sur les finances des consommateurs, puisque l'enquête n'englobe qu'une partie de cet univers (voir l'exclusion 3 ci-dessus).

En raison de la variation des fractions de sondage et de taux de réponse, nous avons attribué un poids à chaque dossier du fichier (voir les positions 10 à 12). Ce coefficient de pondération tient compte du plan de sondage et comporte l'inverse de la fraction de sondage (qui varie beaucoup d'une région géographique à l'autre) et, entre autres, différents taux de réponse pour les ménages. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthode de pondération, voir la page 38 de la publication n° 13-207 au catalogue et la page 5 de la présente documentation (ainsi que les bulletins n°s 71-526 et 71-528 cités plus haut).

Le plan de sondage et la méthode de pondération comportent d'importantes implications à l'égard de l'utilisation des données. Il faut multiplier chaque variable du fichier par le poids pour obtenir des estimations statistiques valides des paramètres démographiques, comme des moyennes, des médianes, des modes et des estimations d'agrégats. Quoi qu'il en soit, l'intérêt que présente l'utilisation de ces poids de sondage dans l'analyse de régression est un sujet complexe. L'article intitulé "Using Sample Survey Weights in Multiple Regression Analysis of Stratified Samples", de DuMouchel et Duncan (1983). Journal of the American Statistical Association, Volume 78, December 1983, pp 535-543, présente un sommaire utile sur la question.

Comme nous avons utilisé un échantillon à grappes stratifié à plusieurs degrés, les estimations de l'erreur type calculées selon la formule habituelle d'échantillonnage aléatoire simple sous-représentent généralement les erreurs types vraies. Pour une illustration des différences voir le document hors catalogue intitulé Estimation de la variance dans les enquêtes sur les dépenses des familles. Voir également les erreurs types des revenus moyens (qui estiment l'erreur d'échantillonnage) publiées dans les bulletins nos 13-207 et 13-208 de l'Enquête sur les finances des consommateurs. Les erreurs types des répartitions en pourcentage pour les personnes et les unités familiales selon la taille figurent à la page 41 de la publication n° 13-207.

Les renseignements dont nous avons besoin pour estimer les erreurs, types ne figurent pas dans ce fichier. La plupart des programmes de régression ne peuvent pas prendre en considération les effets du plan. Même si les renseignements pertinents sont connus. Toutefois, les programmes généraux comme le SAS, le BMDP et le PSSS produisent des coefficients au moyen des moindres carrés pondérés. Les erreurs types calculées d'après le PSSS sont beaucoup trop faibles parce qu'on y utilise la somme des poids pour établir les degrés de liberté. On peut remédier à la situation en divisant le poids de chaque dossier par la somme des poids et en multipliant par la taille de l'échantillon. On obtiendra ainsi des erreurs types équivalentes à celles que produisent le SAS et le BMDP. Nous pourrions répondre à ceux qui nous demanderont de produire des erreurs types particulières et ce, moyennant le recouvrement des frais. S'ils ne se prévalent pas de cette possibilité, nous suggérons aux utilisateurs qui se servent de programmes généraux de faire preuve de conservatisme lorsqu'il s'agit d'interpréter les mesures de la signification statistique à partir de ces programmes - et d'appliquer peut-être un facteur de 2 ou 3 pour gonfler les erreurs types produites - puisque les erreurs types dans ces programmes sont généralement de caractère aléatoire simple.

Pour de plus amples renseignements sur les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage dans l'enquête, voir les pages 39 à 42 de la publication n° 13-207 au catalogue.

MÉTHODES DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DONNÉES

L'échantillon de l'enquête de 1985 sur les finances des consommateurs était composé des deux tiers de l'échantillon de l'enquête d'avril 1985 sur le population active (soit environ 39,000 logements).

Collecte et traitement des données: L'enquête sur les finances des consommateurs étant un supplément à l'enquête d'avril sur la population active, les opérations d'enquêtes courantes ont été exécutées en mettant à jour les renseignements démographiques relatifs à toutes les personnes faisant partie des ménages choisis et en posant aux personnes de 15 ans et plus des questions sur leur situation vis-à-vis de l'activité pendant la semaine précédente et sur leurs antécédents de travail au cours de l'année précédente. Les interviewers ont ensuite livré des questionnaires à ces personnes en leur demandant de déclarer des données détaillées sur le revenu qu'elles avaient touché pendant l'année civile 1984. Au cours de la période d'enquête, les interviewers ont repris les formules d'autodénombrement en se rendant au moins une fois de plus chez le ménage. Les Questionnaires utilisés aux fins de cette enquête sont reproduits à la fin de la présente publication.

Le traitement et le contrôle des données sur la population active ont été faits en conformité des méthodes de l'enquête sur le population active. Les données sur le revenu ont été vérifiées manuellement au préalable, chargées dans l'ordinateur et couplées avec les résultats de l'enquête sur la population active. L'ordinateur a ensuite vérifié la cohérence et l'exhaustivité de chacun des enregistrements.

Taux de réponse: Le taux de réponse pour les individus de 15 ans et plus s'est établi à 80.5%. Pour obtenir des détails sur l'échantillon original, les logements vacants, etc., voir les pages 36 et 37 de l'édition de 1984 de la publication n° 13-207 au catalogue.

Imputation pour la non-réponse: Les renseignements concernant le revenu des non-répondants ont été imputés à partir des déclarations des répondants (54,108 répondants particuliers ont servi pour imputer le revenu à 11,210 non-répondants). Aux fins de l'imputation, le groupe de répondants-donneurs et de non-répondants a été divisé en fonction d'un ensemble de variables déterminées à l'avance. Parmi les donneurs possibles, on a choisi celui qui demeurerait le plus proche du domicile du non-répondant et les données sur son revenu ont été imputées au non-répondant.

Impôt fédéral payable sur le revenu représente le montant de l'impôt sur le revenu à payer déclaré par les répondants touchant un revenu et la somme de l'impôt fédéral et de l'impôt provincial sur le revenu à payer calculée pour les non-répondants touchant un revenu. On a calculé les impôts pour les non-répondants en se basant sur les calculs définis dans la Déclaration fédérale d'impôt sur le revenu des particuliers de 1984 - le T1 G.n.ral - (et la Déclaration de reenus du Québec de 1984 - le TPI Général - pour les non-répondants du Québec).

COMPARAISON DES ESTIMATIONS DE L'EFC AUX ESTIMATIONS AJUSTÉES DES COMPTES NATIONAUX

PARTICULIERS - 1984

Ce rapprochement détaillé de données est mis à la disposition des chercheurs et ne peut être diffusé ou publié sans l'autorisation du directeur de la Division des enquêtes-ménages, Statistique Canada. Une description générale des différences sur le plan des concepts et du champ d'observation figure aux pages 43 et 44 de la publication n° 13-207 au catalogue (édition de 1984).

Poste	EFC		EFC(1)	CN ajustées
	101.9	66.9		
	CN ajustées		Estimations en millions de dollars	
	Pourcentage			
1. Salaires et traitements	101.9		209,844	205,945
2. Solde et indemnités militaires	66.9		1,740	2,602
3. Revenu net d'un emploi autonome agricole	82.2		3,510	4,271
4. Revenu net d'un emploi autonome non agricole et revenu net provenant de chambreurs, pensionnaires Gains	82.1		12,105	14,737
5. Intérêt, dividendes et autre revenu de placement	99.8		227,199	227,555
6. Transferts gouvernementaux (le total de 7 à 12)	57.7		17,989	31,162
7. Allocations familiales	80.0		34,200	42,757
8. Crédit d'impôt pour enfants (2)	97.4		2,500	2,566
9. Sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti	97.1		1,435	1,478
10. Prestations du régime de pensions du Canada ou du régime de rentes du Québec	102.4		10,309	10,065
11. Prestations d'assurance-Chômage	90.1		4,937	5,479
12. Autres revenus provenant du gouvernement(3)	82.1		8,130	9,902
13. Revenu total (le total de 1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6)	51.9		6,889	13,267
	92.7		279,388	301,474

1) Les chiffres de l'EFC comprennent les montants relatifs aux particuliers dont la principale source de revenu est une solde militaire. Ces particuliers ne figurent pas dans les tableaux publiés ni sur cette bande.

2) Cet item est obtenu de Revenu Canada, au lieu des comptes nationaux, Statistiques Fiscales, Préliminaires, 1983, Tableau B.

3) EFC = Aide sociale et suppléments de revenu provinciaux + autres revenus provenant du gouvernement + crédits d'impôt provincial

PROCÉDURES POUR FAIRE RÉVISER UN MANUSCRIT

En raison des complexités inhérentes aux données provenant des enquêtes-ménages, il est recommandé de consulter la Division des enquêtes-ménages avant la publication de ces données. Un service de révision de manuscrits est offert par la Division pour assister les utilisateurs. Ceux qui utilisent les bandes de microdonnées pour fins de publication, devraient s'assurer de consulter les pages de la documentation qui traitent de la fiabilité des données.

L'abonné devrait remettre à Statistique Canada un exemplaire de toute publication portant sur les recherches ou d'autres résultats basés sur l'utilisation des bandes de microdonnées. Dans le texte du manuscrit, il faudra indiquer la source des données de la façon suivante: "l'analyse est basée sur la bande de microdonnées de Statistique Canada (titre de la bande) qui renferme des données recueillies dans le cadre de l'enquête sur les finances des consommateurs de 1985. Tous les calculs ont été effectués par (nom de l'organisme), et l'auteur est seul responsable (les auteurs sont seuls responsables) de l'usage et de l'interprétation qui sont faites des données".

Les manuscrits peuvent être envoyés au: Directeur
Division des enquêtes-ménages
Statistique Canada
Édifice Jean Talon, 5^e étage
Parc Tunney
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Dans son manuscrit, l'utilisateur devra faire clairement la distinction entre les données tirées directement de la bande et les hypothèses, rajustements et modifications qu'il a apportés. Par exemple, les données tirées de la bande ne permettent pas de calculer les taux réels de salaire; le chercheur doit préciser les hypothèses (pour lesquelles l'enquête ne renferme pas de preuves directes) qui feront des moyennes calculées à partir des données de la bande des valeurs de substitution appropriées pour cette variable.

ESTIMATIONS PROVENANT DU FICHIER DE MICRODONNÉES

Ce fichier de données comprend 74,394 enregistrements de particuliers dont 65,668 sont bénéficiaires d'un revenu et 50,038 sont des personnes gagnant un revenu.

Les comptes et agrégats de revenu provenant de cette bande sont présentés selon diverses caractéristiques aux pages 85-118 et vous sont fournis pour permettre de vérifier les sorties d'ordinateur produites à partir de cette bande. Les fichiers antérieurs de microdonnées n'englobaient pas les particuliers dont le revenu était exceptionnellement élevé, ceux qui ont déclaré des pertes considérables découlant d'un travail autonome, ceux présentant des caractéristiques inhabituelles. Dans le fichier de 1984, on a annulé certaines caractéristiques des enregistrements portant sur ces particuliers au lieu de supprimer ces enregistrements du fichier. Les montants de contrôle aux pages 85 à 115 comprennent ces enregistrements.

Nous recommandons aux utilisateurs de ne pas publier ni analyser de données fondées sur un échantillon de moins de 100 enregistrements. De fait, en raison de la méthode d'imputation utilisée pour le revenu, nous croyons que le nombre minimum d'enregistrements devrait être plus élevé. Les utilisateurs qui se servent de petits échantillons désireront peut-être consulter la Section des enquêtes sur le revenu et le logement.

ESTIMATIONS POUR CERTAINS MONTANT

	TAILLE DE L'ECHANTILLON	AUCUN MONTANT RECU CHIFFRE PONDERE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	MONTANT RECU CHIFFRE PONDERE	AGREGAT PONDERE \$
SALAIRES ET TRAITEMENTS	28,778	7,074,240	45,616	12,224,160	209,893,196,320
REVENU D'UN EMPLOI AUTONOME	67,389	17,711,890	7,005	1,586,510	15,614,133,970
GAINS TOTAUX	24,356	6,071,300	50,038	13,227,100	225,507,330,290
REVENU NET DE PLACEMENTS	49,186	12,486,050	25,208	6,812,350	17,969,328,170
ALLOCATIONS FAMILIALES ET ALLOCATION AUX JEUNES	59,628	15,638,790	14,766	3,659,610	2,480,659,930
CREDIT D'IMPOT POUR ENFANTS	64,106	16,913,400	10,288	2,385,000	1,427,598,620
SECURITE DE LA VIEILLESSE ET SUPPLEMENT DE REVENU GARANTI	64,323	16,860,520	10,071	2,437,880	10,308,874,660
PRESTATIONS DU REGIME DE PENSIONS DU CANADA OU REGIME DE RENTES DU QUEBEC	67,196	17,468,580	7,198	1,829,820	4,936,622,350
PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHOMAGE	63,664	16,768,330	10,730	2,530,070	8,121,526,490
AIDE SOCIALE ET SUPPLEMENTS DE REVENU PROVINCIAUX	68,444	17,829,600	5,950	1,468,600	4,269,578,860
AUTRES REVENUS PROVENANT DU GOUVERNEMENT	64,574	16,241,760	9,820	3,056,640	2,613,696,930
TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	32,515	8,711,920	41,879	10,586,480	34,158,757,860
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX IMPOSABLES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	40,381	10,932,030	34,013	8,366,370	23,268,719,550
NON IMPOSABLES	49,153	12,775,760	25,241	6,522,640	10,890,038,310
PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES	70,130	18,178,410	4,264	1,119,990	7,500,125,100
AUTRE REVENU MONETAIRE	71,648	18,543,910	2,746	754,490	3,026,886,670
REVENU TOTAL	8,726	2,065,900	65,668	17,232,500	288,162,428,090
IMPOT TOTAL SUR LE REVENU	35,421	8,824,750	38,973	10,473,650	45,411,329,970
REVENU APRES IMPOT	8,725	2,065,750	65,669	17,232,650	242,751,098,120
REVENU TOTAL IMPOSABLE DU CONJOINT LA FAMILLE DU RECENSEMENT	34,444	8,989,770	39,950	10,308,630	202,863,357,600
ALLOCATIONS FAMILIALES ET ALLOCATION / JEUNES	49,398	13,200	24,996	6,097,500	4,249,653,750
CREDIT D'IMPOT POUR ENFANTS	58,018	15,584,610	16,376	3,713,790	2,258,433,980

NOMBRE D'ENREGISTREMENTS: 74394

DATE: 6/ 2/90 PARTICULIERS AVEC OU SANS REVENU EN 1984

ESTIMATIONS REVISEES DE DIFFERENTES VALEURS

	AUCUN MONTANT RECU TAILLE DE L'ECHANTILLON	CHIFFRE PONDERE	MONTANT RECU TAILLE DE L'ECHANTILLON	CHIFFRE PONDERE	MONTANT PONDERE TOTAL
SALAIRES ET TRAITEMENTS	28,778	7,007,314	45,616	12,108,619	207,068,453,934
REVENU TOTAL NET PROVENANT D'UN EMPLOI AUTONOME	67,389	17,527,314	7,005	1,588,619	15,676,775,471
GAINS TOTAUX	24,356	5,998,033	50,038	13,117,900	222,745,229,405
REVENU NET DE PLACEMENTS	49,186	12,384,893	25,208	6,731,040	17,701,534,802
ALLOCATIONS FAMILIALES ET ALLOCATIONS AUX JEUNES	59,628	15,626,231	14,766	3,489,702	2,375,938,170
CREDIT D'IMPOT POUR ENFANTS	64,106	16,851,630	10,288	2,264,303	1,358,113,711
SECURITE DE LA VIEILLESSE ET SUPPLEMENT DE REVENU GARANTI	64,323	16,716,237	10,071	2,399,696	10,182,589,815
PRESTATIONS DU REGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU REGIME DES RENTES DU QUEBEC	67,196	17,326,702	7,198	1,789,231	4,817,392,386
PRESTATIONS D'ASSURANCE CHOMAGE	63,664	16,624,024	10,730	2,491,909	7,996,729,769
AIDE SOCIALE ET SUPPLEMENTS DE REVENU PROVINCIAUX	68,444	17,677,660	5,950	1,438,273	4,103,772,538
AUTRES REVENUS PROVENANT DU GOUVERNEMENT (INCLUANT CREDIT D'IMPOT PROVINCIAL)	64,574	16,126,656	9,820	2,989,277	2,547,297,912
TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	32,515	8,743,728	41,879	10,372,205	33,381,834,301
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX IMPOSABLES	40,381	10,970,961	34,013	8,144,972	22,793,646,207
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON IMPOSABLES	49,153	12,738,848	25,241	6,377,085	10,588,188,094
PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES	70,130	18,018,276	4,264	1,097,657	7,326,145,067

DATE: 6/ 2/90 PARTICULIERS AVEC OU SANS REVENU EN 1984

ESTIMATIONS REVISEES DE DIFFERENTES VALEURS

	TAILLE DE L'ECHANTILLON	AUCUN MONTANT RECU CHIFFRE PONDERE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	MONTANT RECU CHIFFRE PONDERE	MONTANT PONDERE TOTAL
AUTRE REVENU EN ESPECES	71,648	18,379,252	2,746	736,681	2,930,932,224
REVENU TOTAL	8,726	2,059,658	65,668	17,056,275	284,085,675,799
IMPOT TOTAL SUR LE REVENU	35,421	8,751,702	38,973	10,364,231	44,748,302,997
REVENU APRES IMPOT	8,725	2,059,517	65,669	17,056,416	239,337,372,802
FAMILLE DE RECENSEMENT: REVENU TOTAL IMPOSABLE DU CONJOINT	34,444	9,022,862	39,950	10,093,071	200,121,661,789
FAMILLE DE RECENSEMENT: ALLOCATIONS FAMILIALES ET ALLOCATIONS AUX JEUNES	49,398	13,142,895	24,996	5,973,038	4,161,262,200
FAMILLE DE RECENSEMENT: CREDIT D'IMPOT POUR ENFANTS	58,018	15,497,632	16,376	3,618,301	2,197,315,773

PROVINCE	VALEURS SUR LA BANDE DE MICRO-DONNÉES					TOTAL
	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	BÉNÉFICIAIRES D'UN REVENU NOMBRE PONDÉRE	REVENU MOYEN	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	NOMBRE PONDÉRE	
UNITE SPECIALE	147	52,010	99,443	160	54,690	
TERRE-NEUVE	3,756	337,250	12,852	4,737	419,410	
ILE-DU-PRINCE-EDOUARD	1,859	85,020	12,575	2,064	94,090	
NOUVELLE-ECOSSE	4,667	567,090	14,125	5,425	657,860	
NOUVEAU-BRUNSWICK	4,902	455,200	13,865	5,738	532,850	
QUEBEC	10,258	4,472,100	15,890	11,854	5,094,310	
ONTARIO	13,064	6,319,320	17,196	14,464	6,974,740	
MANITOBA	5,017	717,280	15,728	5,548	790,760	
SASKATCHEWAN	6,486	669,620	15,632	7,147	736,610	
ALBERTA	8,930	1,564,880	17,914	9,858	1,727,450	
COLOMBIE-BRITANNIQUE	6,582	1,992,730	16,939	7,399	2,215,630	
CANADA	65,668	17,232,500	16,722	74,394	19,298,400	
REGION DE RESIDENCE						
UNITE FAMILIALE SPECIALE	147	52,010	99,443	160	54,690	
500,000 HABITANTS ET PLUS	17,738	8,045,730	17,674	19,620	8,906,060	
100,000-499,999 HABITANTS	6,772	1,722,540	17,068	7,565	1,921,750	
30,000-99,999 HABITANTS	9,920	1,962,700	16,520	11,123	2,193,860	
1,000-29,999 HABITANTS	13,762	2,414,010	15,063	15,612	2,708,030	
REGIONS RURALES	17,329	3,035,510	14,035	20,314	3,514,010	

VALEURS SUR LA BANDE DE MICRO-DONNEES

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU	BENEFICIAIRES D'UN REVENU		REVENU MOYEN \$	TAILLE DE L'ECHANTILLON	TOTAL	NOMBRE PONDERE
	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE				
AUCUN REVENU	0	0	0	8,726		2,065,900
SALAIRES ET TRAITEMENTS	40,804	11,130,030	19,986	40,804		11,130,030
EMPLOI AUTONOME	4,063	924,120	17,980	4,063		924,120
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	15,364	3,662,370	7,337	15,364		3,662,370
REVENU NET DE PLACEMENTS	3,302	929,910	13,576	3,302		929,910
PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES	1,409	365,490	19,611	1,409		365,490
AUTRE REVENU EN ESPECES	726	220,580	11,043	726		220,580

POURCENTAGE DE LA CONTRIBUTION AUX GAINS TOTAUX DE LA FAMILLE

CODE 1	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE	REVENU MOYEN \$	TOTAL	NOMBRE PONDERE
76-100%	10,484	2,660,690	9,600	11,577	2,917,040
51-75%	19,422	5,073,650	25,537	19,422	5,073,650
26-50%	7,845	2,128,360	26,763	7,845	2,128,360
1-25%	9,806	2,643,610	17,918	9,806	2,643,610
0%	12,214	3,200,290	6,109	12,214	3,200,290
	5,897	1,525,900	6,014	13,530	3,335,450

POURCENTAGE DE LA CONTRIBUTION AU REVENU TOTAL DE LA FAMILLE

CODE 1	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE	REVENU MOYEN \$	TOTAL	NOMBRE PONDERE
76-100%	69	12,870	-20,231	286	60,930
51-75%	22,533	5,893,150	23,002	22,533	5,893,150
6-50%	11,444	3,020,430	24,028	11,444	3,020,430
1-25%	14,677	3,838,640	15,257	14,677	3,838,640
0%	16,270	4,292,770	5,069	16,270	4,292,770
	675	174,640	-176	9,184	2,192,480

VALEURS SUR LA BANDE DE MICRO-DONNÉES

	PERSONNES GAGNANT UN REVENU			BENEFICIAIRES D'AUCUN REVENU		
	TAILLE DE L'ECHANTILLON	OMBRE PONDÉRE	GAINS MOYEN \$	TAILLE DE L'ECHANTILLON	OMBRE PONDÉRE	GAINS MOYEN \$
GAINS TOTAUX - FAMILLE ECONOMIQUES						
ZERO OU NEGATIF						
\$ 1 - \$ 9,999	229	48,060	-5,199	1,093	256,350	
10,000 - 14,999	6,718	1,584,380	3,947	1,268	247,510	
15,000 - 19,999	3,952	914,700	8,931	726	156,810	
20,000 - 24,999	4,314	1,055,950	11,837	747	171,340	
25,000 - 29,999	4,831	1,240,950	14,206	907	203,630	
30,000 - 34,999	4,854	1,311,980	16,221	865	221,740	
35,000 - 39,999	4,944	1,307,940	18,187	821	211,560	
40,000 - 49,999	4,361	1,142,380	19,563	635	159,730	
50,000 - 59,999	6,629	1,843,150	20,689	825	204,130	
60,000 ET PLUS	4,048	1,192,240	23,222	409	110,210	
	5,158	1,585,370	30,257	430	122,890	
REVENU TOTAL - FAMILLE ECONOMIQUE						
ZERO OU NEGATIF						
\$ 1 - \$ 9,999	110	21,680	-7,405	217	48,060	
10,000 - 14,999	2,912	734,650	3,449	881	193,390	
15,000 - 19,999	3,302	786,620	6,909	903	194,530	
20,000 - 24,999	4,124	1,001,140	9,864	924	197,630	
25,000 - 29,999	4,671	1,139,630	12,396	946	215,710	
30,000 - 34,999	5,059	1,285,870	14,512	1,054	248,340	
35,000 - 39,999	5,206	1,356,400	16,452	888	233,390	
40,000 - 49,999	4,978	1,304,860	18,164	791	189,900	
50,000 - 59,999	7,838	2,132,250	19,309	1,031	255,640	
60,000 ET PLUS	5,007	1,396,070	21,690	520	127,440	
	6,831	2,067,930	27,837	571	161,870	

VALEURS SUR LA BANDE DE MICRO-DONNÉES

	TAILLE DE L'ECHANTILLON	BENEFICIAIRES D'UN REVENU		REVENU MOYEN \$	TAILLE DE L'ECHANTILLON	TOTAL	NOMBRE PONDERE
		TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE				
GAINS TOTAUX - FAMILLE ECONOMIQUES							
ZERO OU NEGATIF							
\$ 1 - \$ 9,999	10,547	2,674,740	2,931,090	9,584	11,640	2,931,090	2,931,090
10,000 - 14,999	8,581	2,018,740	2,266,250	8,060	9,849	2,266,250	2,266,250
15,000 - 19,999	4,517	1,050,840	1,207,650	11,062	5,243	1,207,650	1,207,650
20,000 - 24,999	4,817	1,179,530	1,350,870	13,335	5,564	1,350,870	1,350,870
25,000 - 29,999	5,337	1,383,980	1,587,610	15,268	6,244	1,587,610	1,587,610
30,000 - 34,999	5,283	1,433,510	1,655,250	17,099	6,148	1,655,250	1,655,250
35,000 - 39,999	5,331	1,415,100	1,626,660	18,625	6,152	1,626,660	1,626,660
40,000 - 49,999	4,662	1,219,470	1,379,200	20,003	5,297	1,379,200	1,379,200
50,000 - 59,999	7,016	1,960,240	2,164,370	21,055	7,841	2,164,370	2,164,370
60,000 ET PLUS	4,209	1,242,460	1,352,670	23,811	4,618	1,352,670	1,352,670
	5,368	1,653,890	1,776,780	31,231	5,798	1,776,780	1,776,780
REVENU TOTAL - FAMILLE ECONOMIQUE							
ZERO OU NEGATIF							
\$ 1 - \$ 9,999	112	22,030	70,090	-8,388	329	70,090	70,090
10,000 - 14,999	7,170	1,798,040	1,991,430	5,791	8,051	1,991,430	1,991,430
15,000 - 19,999	6,763	1,610,640	1,805,170	8,479	7,666	1,805,170	1,805,170
20,000 - 24,999	6,379	1,580,540	1,778,170	10,901	7,303	1,778,170	1,778,170
25,000 - 29,999	5,901	1,449,740	1,665,450	13,501	6,847	1,665,450	1,665,450
30,000 - 34,999	6,118	1,561,330	1,809,670	15,300	7,172	1,809,670	1,809,670
35,000 - 39,999	5,985	1,567,030	1,800,420	17,127	6,873	1,800,420	1,800,420
40,000 - 49,999	5,636	1,485,630	1,675,530	18,601	6,427	1,675,530	1,675,530
50,000 - 59,999	6,715	2,378,390	2,634,030	19,992	9,746	2,634,030	2,634,030
60,000 ET PLUS	5,488	1,541,680	1,669,320	22,316	6,008	1,669,320	1,669,320
	7,401	2,237,250	2,399,120	30,018	7,972	2,399,120	2,399,120

		VALEURS SUR LA BANDE DE MICRO-DONNEES				BENEFICIAIRES D'AUCUN REVENU	
	NOMBRE DE PERSONNES GAGNANT UN REVENU	TAILLE DE L'ECHANTILLON	PERSONNES GAGNANT UN REVENU NOMBRE PONDERE	GAINS MOYEN \$	TAILLE DE L'ECHANTILLON	REVENU NOMBRE PONDERE	
0		0	0	0	1,045	248,650	
1		13,393	3,516,390	19,085	4,498	1,058,920	
2		22,813	5,985,360	17,988	2,027	479,960	
3		8,101	2,157,780	14,491	843	204,970	
4 ET PLUS		5,731	1,567,570	12,419	313	73,400	
NOMBRE DE PERSONNES TOUCHANT UN REVENU							
0		0	0	0	190	44,180	
1		10,298	2,713,690	19,421	4,625	1,101,720	
2		23,503	6,167,450	18,303	2,334	549,920	
3		9,124	2,388,260	14,643	1,127	262,030	
4		4,850	1,332,810	13,335	321	81,070	
5 ET PLUS		2,263	624,890	11,490	129	26,980	
NOMBRE DE BENEFICIAIRES D'ASSURANCE-CHOMAGE							
0		33,277	9,171,170	18,901	6,382	1,586,280	
1		12,733	3,206,720	13,612	1,908	401,510	
2		3,311	741,280	10,210	347	66,140	
3 ET PLUS		717	107,930	8,770	89	11,970	
COMBINAISON DE BENEFICIAIRES D'ASSURANCE-CHOMAGE							
AUCUN		33,277	9,171,170	18,901	6,382	1,586,280	
EN COMPART LE CHEF		9,202	2,133,540	11,363	1,555	306,580	
SANS COMPTER LE CHEF		7,559	1,922,390	14,524	789	173,040	

VALEURS SUR LA BANDE DE MICRO-DONNÉES

	BENEFICIAIRES D'UN REVENU			REVENU MOYEN	TAILLE DE L'ECHANTILLON	TOTAL	NOMBRE PONDERE
	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE	REVENU MOYEN				
NOMBRE DE PERSONNES GAGNANT UN REVENU							
0	10,272	2,618,300	9,738	11,317	2,866,950		
1	17,011	4,440,510	18,824	21,509	5,499,430		
2	23,938	6,274,210	19,376	25,965	6,754,170		
3	8,528	2,283,630	15,662	9,371	2,488,600		
4 ET PLUS	5,919	1,615,850	13,454	6,232	1,689,250		
NOMBRE DE PERSONNES TOUCHANT UN REVENU							
0	0	0	0	190	44,180		
1	15,129	3,947,710	18,216	19,754	5,049,430		
2	31,177	8,143,980	17,677	33,511	8,693,900		
3	11,180	2,900,950	14,779	12,307	3,162,980		
4	5,544	1,515,620	13,764	5,865	1,596,690		
5 ET PLUS	2,638	724,240	11,817	2,767	751,220		
NOMBRE DE BENEFICIAIRES D'ASSURANCE-CHOMAGE							
0	46,735	12,662,240	17,429	53,117	14,248,520		
1	14,484	3,633,600	15,287	16,392	4,035,110		
2	3,662	819,100	12,904	4,009	885,240		
3 ET PLUS	787	117,560	11,473	876	129,530		
COMBINAISON DE BENEFICIAIRES D'ASSURANCE-CHOMAGE							
AUCUN	46,735	12,662,240	17,429	53,117	14,248,520		
EN COMPANT LE CHEF	10,146	2,367,130	14,216	11,701	2,673,710		
SANS COMPTER LE CHEF	8,787	2,203,130	15,349	9,576	2,376,170		

VALEURS SUR LA BANDE DE MICRO-DONNÉES

	TAILLE DE L'ECHANTILLON	PERSONNES GAGNANT UN REVENU NOMBRE PONDERE	GAINS MOYEN	BENEFICIAIRES D'AUCUN REVENU TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE
CODE DE FAIBLES REVENUS - FAMILLES ECONOMIQUES (REVISE DE 1978)					
INFERIEUR AU NIVEAU CRITIQUE DES FAIBLES REVENUS	5,218	1,313,280	4,284	2,245	502,550
SUPERIEUR AU NIVEAU CRITIQUE DES FAIBLES REVENUS	44,820	11,913,820	16,456	6,481	1,563,350
NOMBRE DE PERSONNES - FAMILLE ECONOMIQUE					
1	6,083	1,659,840	17,173	159	34,880
2	10,686	3,013,770	17,953	1,273	328,970
3	10,297	2,751,320	16,784	1,671	417,260
4 ET PLUS	22,972	5,802,170	16,669	5,623	1,284,790
CARACTERISTIQUES					
CODE 1	6,083	1,659,840	17,173	159	34,880
CODE 2	8,523	2,391,660	19,009	1,089	277,720
CODE 3	28,347	7,276,580	17,302	6,159	1,436,030
CODE 4	2,591	674,020	14,797	653	149,690
CODE 5	3,112	856,100	12,665	524	134,430
CODE 6	1,382	368,900	13,076	142	33,150
MODE D'OCCUPATION					
PROPRIETAIRE AVEC HYPOTHEQUE	18,244	4,855,670	19,165	2,988	736,950
PROPRIETAIRE SANS HYPOTHEQUE	18,211	4,216,360	16,637	3,861	793,810
LOCATAIRE	11,997	3,745,120	15,154	1,764	506,340
AUTRE (FAMILLE SECONDAIRE DANS LE MENAGE)	1,586	409,950	13,527	113	28,800

VALEURS SUR LA BANDE DE MICRO-DONNEES						
	TAILLE DE L'ECHANTILLON	BENEFICIAIRES D'UN REVENU NOMBRE PONDERE	REVENU MOYEN	TAILLE DE L'ECHANTILLON	TOTAL	NOMBRE PONDERE
CODE DE FAIBLES REVENUS - FAMILLES ECONOMIQUES (REVISE DE 1978)						
INFERIEUR AU NIVEAU CRITIQUE DES FAIBLES REVENUS	10,083	2,585,170	6,193	12,328		3,087,720
SUPERIEUR AU NIVEAU CRITIQUE DES FAIBLES REVENUS	55,585	14,647,330	18,580	62,066		16,210,680
NOMBRE DE PERSONNES - FAMILLE ECONOMIQUE						
1	9,856	2,617,320	15,940	10,015		2,652,200
2	17,305	4,739,250	16,550	18,578		5,068,220
3	12,570	3,339,740	16,765	14,241		3,757,000
4 ET PLUS	25,937	6,536,190	17,138	31,560		7,820,980
CARACTERISTIQUES						
CODE 1	9,856	2,617,320	15,940	10,015		2,652,200
CODE 2	13,920	3,774,560	17,305	15,009		4,052,280
CODE 3	31,427	8,062,210	17,900	37,586		9,498,240
CODE 4	3,661	934,950	13,942	4,314		1,084,640
CODE 5	4,489	1,229,940	13,107	5,013		1,364,370
CODE 6	2,315	613,520	12,477	2,457		646,670
MODE D'OCCUPATION						
PROPRIETAIRE AVEC HYPOTHEQUE	20,222	5,379,400	19,538	23,210		6,116,350
PROPRIETAIRE SANS HYPOTHEQUE	27,179	6,276,960	16,154	31,040		7,070,770
LOCATAIRE	16,210	5,074,940	14,753	17,974		5,581,280
AUTRE (FAMILLE SECONDAIRE DANS LE MENAGE	2,057	501,200	13,553	2,170		530,000

VALEURS SUR LA BANDE DE MICRO-DONNÉES

	TAILLE DE L'ECHANTILLON	PERSONNES GAGNANT UN REVENU NOMBRE PONDERE	GAINS MOYEN \$	BENEFICIAIRES D'AUCUN REVENU TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE
LA FAMILLE DU RECENSEMENT					
AGE DU CONJOINT					
AUCUN CONJOINT PRESENT	9,181	2,489,490	16,351	306	78,480
15-54	27,847	7,223,910	20,628	3,961	940,130
55-59	2,040	561,230	19,700	597	149,570
60-64	1,361	360,610	16,311	598	155,090
65 ET PLUS	795	197,440	13,580	251	58,510
NOMBRE D'ENFANTS MOINS DE 6 ANS					
0	31,528	8,417,520	19,304	3,933	971,120
1	6,508	1,656,940	18,981	1,015	236,040
2	2,828	678,330	20,471	615	141,600
3 ET PLUS	360	79,890	18,866	150	33,020
NOMBRE D'ENFANTS 6-17					
0	25,925	7,075,000	18,422	3,092	790,370
1	7,088	1,806,180	20,640	1,182	280,980
2	5,877	1,441,100	21,869	970	221,180
3 ET PLUS	2,334	510,400	20,005	469	89,250
NOMBRE D'ENFANTS 18-24					
0	35,028	9,205,390	18,970	4,608	1,111,430
1	4,437	1,137,210	20,984	777	189,650
2 ET PLUS	1,759	490,080	22,140	328	80,700
LIEN AVEC LA FAMILLE DE RECENSEMENT					
CHEF D'UNE FAMILLE DE DEUX PARENTS	18,801	4,919,570	25,490	109	32,560
PERSONNE HORS FAMILLE	9,181	2,489,490	16,351	306	78,480
EPOUSE D'UNE FAMILLE DE DEUX PARENTS	13,242	3,423,620	12,629	5,298	1,270,740

VALEURS SUR LA BANDE DE MICRO-DONNÉES

	TAILLE DE L'ECHANTILLON	BENEFICIAIRES D'UN REVENU NOMBRE PONDERE	REVENU MOYEN \$	TAILLE DE L'ECHANTILLON	TOTAL	NOMBRE PONDERE
LA FAMILLE DU RECENSEMENT						
AGE DU CONJOINT						
AUCUN CONJOINT PRESENT	15,435	4,110,540	15,121	15,741	4,189,020	
15-54	29,964	7,762,860	21,460	33,925	8,702,990	
55-59	2,755	763,530	19,653	3,352	913,100	
60-64	2,609	687,790	16,436	3,207	842,880	
65 ET PLUS	5,257	1,295,820	11,182	5,508	1,354,330	
NOMBRE D'ENFANTS MOINS DE 6 ANS						
0	45,193	11,920,650	18,105	49,126	12,891,770	
1	7,217	1,839,360	19,465	8,232	2,075,400	
2	3,181	767,120	21,016	3,796	908,720	
3 ET PLUS	429	93,410	19,182	579	126,430	
NOMBRE D'ENFANTS 6-17						
0	38,892	10,405,090	17,115	41,984	11,195,460	
1	8,027	2,050,950	21,032	9,209	2,331,930	
2	6,459	1,587,090	22,696	7,429	1,808,270	
3 ET PLUS	2,642	577,410	21,312	3,111	666,660	
NOMBRE D'ENFANTS 18-24						
0	48,673	12,685,690	17,990	53,281	13,797,120	
1	5,299	1,367,910	20,969	6,076	1,557,560	
2 ET PLUS	2,048	566,940	22,314	2,376	647,640	
LIEN AVEC LA FAMILLE DE RECENSEMENT						
CHEF D'UNE FAMILLE DE DEUX PARENTS	22,749	5,914,550	25,678	22,858	5,947,110	
PERSONNE HORS FAMILLE	15,435	4,110,540	15,121	15,741	4,189,020	
EPOUSE D'UNE FAMILLE DE DEUX PARENTS	17,836	4,595,450	12,081	23,134	5,866,190	

ESTIMATIONS POUR CERTAINS MONTANTS OBTENUS DU FICHIER DE MICRODONNÉES - PARTICULIERS

VALEURS SUR LA BANDE DE MICRO-DONNÉES						
	TAILLE DE L'ECHANTILLON	BENEFICIAIRES D'UN REVENU		REVENU MOYEN	TAILLE DE L'ECHANTILLON	TOTAL
		PONDERE	PONDERE			
CARACTERISTIQUES PERSONNELLES						
LIEN AVEC LE CHEF DE LA FAMILLE ECONOMIQUE						
CHEF	36,131	9,489,420		22,002	36,415	9,561,010
CONJOINT	17,638	4,542,600		12,118	22,854	5,793,490
ENFANT, GENDRE OU BRU	10,183	2,714,110		7,220	13,188	3,391,550
AUTRE	1,716	486,370		9,720	1,937	552,350
ETAT MATRIMONIAL						
CELIBATAIRE	16,577	4,404,860		10,596	19,801	5,136,320
MARIE	41,260	10,671,240		19,660	46,693	11,983,000
AUTRE	7,831	2,156,400		14,697	7,900	2,179,080
AGE						
15-19	5,023	1,289,100		3,389	7,881	1,929,560
20-24	7,984	2,176,610		10,696	8,575	2,318,960
25-34	15,134	3,990,940		18,682	16,804	4,380,980
35-44	12,028	3,144,920		22,952	13,375	3,457,570
45-54	8,267	2,224,540		21,652	9,366	2,493,210
55-64	7,458	2,003,110		18,006	8,558	2,290,980
65-69	3,410	843,910		14,458	3,452	859,270
70-75	3,280	827,170		11,868	3,291	831,700
76 ET PLUS	3,084	732,200		10,277	3,092	736,170
SEXE						
MASCULIN	34,340	9,019,100		21,244	36,092	9,426,510
FEMININ	31,328	8,213,400		11,756	38,302	9,871,890

ESTIMATIONS POUR CERTAINS MONTANTS OBTENUS DU FICHIER DE MICRODONNÉES - PARTICULIERS

VALEURS SUR LA BANDE DE MICRO-DONNÉES

NIVEAU D'INSTRUCTION	PERSONNES GAGNANT UN REVENU		BENEFICIAIRES D'AUCUN REVENU	
	TAILLE DE L'ECHANTILLON	OMBRE PONDÉRE	GAINS MOYEN \$	TAILLE DE L'ECHANTILLON
CODE 1	6,808	1,695,980	14,767	2,045
CODE 2	8,300	2,015,160	13,266	2,766
CODE 3	5,717	1,450,020	13,590	1,260
CODE 4	11,027	2,852,520	15,730	1,373
CODE 5	905	403,770	16,040	112
CODE 6	5,043	1,394,150	14,452	490
CODE 7	6,587	1,737,930	16,718	453
CODE 8	5,651	1,677,570	29,322	227
CODE 9				
CODE 10				
CODE 11				
CODE 12				
CODE 13				
CODE 14				
CODE 15				
CODE 16				
CODE 17				
CODE 18				
CODE 19				
CODE 20				
CODE 21				
CODE 22				
CODE 23				
CODE 24				
CODE 25				
CODE 26				
CODE 27				
CODE 28				
CODE 29				
CODE 30				
CODE 31				
CODE 32				
CODE 33				
CODE 34				
CODE 35				
CODE 36				
CODE 37				
CODE 38				
CODE 39				
CODE 40				
CODE 41				
CODE 42				
CODE 43				
CODE 44				
CODE 45				
CODE 46				
CODE 47				
CODE 48				
CODE 49				
CODE 50				
CODE 51				
CODE 52				
CODE 53				
CODE 54				
CODE 55				
CODE 56				
CODE 57				
CODE 58				
CODE 59				
CODE 60				
CODE 61				
CODE 62				
CODE 63				
CODE 64				
CODE 65				
CODE 66				
CODE 67				
CODE 68				
CODE 69				
CODE 70				
CODE 71				
CODE 72				
CODE 73				
CODE 74				
CODE 75				
CODE 76				
CODE 77				
CODE 78				
CODE 79				
CODE 80				
CODE 81				
CODE 82				
CODE 83				
CODE 84				
CODE 85				
CODE 86				
CODE 87				
CODE 88				
CODE 89				
CODE 90				
CODE 91				
CODE 92				
CODE 93				
CODE 94				
CODE 95				
CODE 96				
CODE 97				
CODE 98				
CODE 99				
CODE 100				

FREQUENTAIT L'ECOLE PENDANT LA SEMAINE DE REFERENCE

OUI - INSCRIT A PLEIN TEMPS	4,544	1,294,590	3,669	2,699	622,430
OUI - INSCRIT A TEMPS PARTIEL	908	301,300	18,036	77	24,930
N'A PAS FREQUENTE L'ECOLE AU COURS DE LA SEMAINE DE REFERENCE	44,586	11,631,210	18,513	5,950	1,418,540

GENRE D'ECOLE FREQUENTE

ECOLE PRIMAIRE OU SECONDAIRE	2,491	667,280	2,415	2,377	528,920
UNIVERSITE	1,141	387,060	7,920	200	65,290
COLLEGE COMMUNAUTAIRE, CESEP OU AUTRE	1,820	541,550	10,168	199	53,150
N'A PAS FREQUENTE L'ECOLE AU COURS DE LA SEMAINE DE REFERENCE	44,586	11,631,210	18,513	5,950	1,418,540

STATUT VIS-A-VIS L'IMMIGRATION

CANADIEN DE NAISSANCE	43,856	10,926,040	16,641	7,738	1,709,850
A IMMIGRE AVANT 1946	324	88,750	18,015	33	8,340
A IMMIGRE ENTRE 1946 ET 1955	1,095	374,910	22,032	143	45,970
A IMMIGRE ENTRE 1956 ET 1965	1,326	524,480	21,203	158	57,150
A IMMIGRE ENTRE 1966 ET 1970	1,135	444,580	19,939	138	48,470
A IMMIGRE ENTRE 1971 ET 1975	1,077	410,350	17,492	151	54,570
A IMMIGRE ENTRE 1976 ET 1980	774	296,020	15,333	157	58,770
A IMMIGRE ENTRE 1981 ET 1985	451	161,970	13,146	208	82,780

VALEURS SUR LA BANDE DE MICRO-DONNÉES

NIVEAU D'INSTRUCTION	BENEFICIAIRES D'UN REVENU		REVENU MOYEN \$	TAILLE DE L'ECHANTILLON	TOTAL	NOMBRE PONDERE
	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOBRE PONDERE				
CODE 1	13,646	3,357,380	12,760	15,691	3,851,650	
CODE 2	11,325	2,753,260	13,399	14,091	3,361,960	
CODE 3	7,077	1,799,150	14,058	8,337	2,084,030	
CODE 4	12,827	3,367,770	16,222	14,200	3,709,140	
CODE 5	1,144	515,280	18,037	1,256	561,590	
CODE 6	5,749	1,591,690	15,331	6,239	1,718,660	
CODE 7	7,647	2,006,630	19,128	8,100	2,111,940	
CODE 8	6,253	1,841,340	30,646	6,480	1,899,430	
FREQUENTAIT L'ECOLE PENDANT LA SEMAINE DE REFERENCE						
OUI - INSCRIT A PLEIN TEMPS	5,013	1,424,550	4,171	7,712	2,046,980	
OUI - INSCRIT A TEMPS PARTIEL	979	324,330	18,509	1,056	349,260	
N'A PAS FREQUENTE L'ECOLE AU COURS DE LA SEMAINE DE REFERENCE						
GENRE D'ECOLE FREQUENTE						
ECOLE PRIMAIRE OU SECONDAIRE	2,736	729,630	2,637	5,113	1,258,550	
UNIVERSITE	1,281	426,630	8,545	1,481	491,920	
COLLEGE COMMUNAUTAIRE, CEPEG OU AUTRE	1,975	592,620	10,757	2,174	645,770	
N'A PAS FREQUENTE L'ECOLE AU COURS DE LA SEMAINE DE REFERENCE						
STATUT VIS-A-VIS L'IMMIGRATION						
CANADIEN DE NAISSANCE						
A IMMIGRE AVANT 1946	56,926	14,074,380	16,499	64,664	15,784,230	
A IMMIGRE ENTRE 1946 ET 1955	1,538	420,070	13,612	1,571	428,410	
A IMMIGRE ENTRE 1956 ET 1965	1,661	584,130	19,413	1,804	630,100	
A IMMIGRE ENTRE 1966 ET 1970	1,602	639,510	20,180	1,760	696,660	
A IMMIGRE ENTRE 1971 ET 1975	1,275	501,550	20,009	1,413	550,020	
A IMMIGRE ENTRE 1976 ET 1980	1,211	460,410	17,908	1,362	514,980	
A IMMIGRE ENTRE 1981 ET 1985	896	344,170	15,329	1,053	402,940	
	559	208,280	12,053	767	291,060	

ESTIMATIONS POUR CERTAINS MONTANTS OBTENUS DU FICHIER DE MICRODONNÉES - PARTICULIERS

VALEURS SUR LA BANDE DE MICRO-DONNEES		PERSONNES GAGNANT UN REVENU		BENEFICIAIRES D'AUCUN REVENU	
LANGUE MATERNELLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOBRE	PONDERE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOBRE
UNITE SPECIALE	128	45,310	82,293	13	2,680
ANGLAIS	35,217	8,148,450	16,803	5,844	1,136,240
FRANCAIS	9,272	3,300,200	16,645	1,844	606,110
AUTRE	5,421	1,733,140	17,268	1,025	320,870
COMPOSITION DU MENAGE					
CODE 1	3,745	1,050,780	18,621	45	9,400
CODE 2	450	125,020	13,085	42	10,010
CODE 3	1,888	484,040	15,084	72	15,470
CODE 4	42,976	11,306,970	17,106	8,397	1,991,550
CODE 5	979	260,290	13,781	170	39,470
ACTIVITE (SEMAINE DE REFERENCE)					
OCCUPE	39,028	10,599,030	19,593	780	186,460
CHOMEUR	4,591	1,100,180	8,596	537	119,930
INACTIF	6,419	1,527,890	5,485	7,409	1,759,510
STATUT PROFESSIONNEL					
TRAVAILLEUR REMUNERE, SECTEUR PRIVE	34,531	9,587,150	16,337	1,973	480,860
TRAVAILLEUR REMUNERE, SECTEUR PUBLIC	9,576	2,296,140	22,565	277	58,510
TRAVAILLEUR AUTONOME	5,025	1,140,250	14,119	410	100,490
TRAVAILLEUR FAMILIAL NON REMUNERE	294	59,780	8,287	219	45,410
N'A JAMAIS TRAVAILLE	188	44,850	1,293	3,139	696,150
A TRAVAILLE POUR LA DERNIERE FOIS IL Y A PLUS DE CINQ ANS					
	424	98,930	4,235	2,708	684,480

VALEURS SUR LA BANDE DE MICRO-DONNEES							TOTAL
LANGUE MATERNELLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	BENEFICIAIRES D'UN REVENU		REVENU MOYEN \$	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE	NOMBRE PONDERE
		TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE				
UNITE SPECIALE	147	52,010	99,443	160	54,690		
ANGLAIS	45,259	10,425,620	16,749	51,103	11,561,860		
FRANCAIS	12,602	4,439,240	15,800	14,446	5,045,350		
AUTRE	7,660	2,315,630	16,512	8,685	2,636,500		
COMPOSITION DU MENAGE							
CODE 1	6,877	1,882,940	16,373	6,922	1,892,340		
CODE 2	575	155,910	12,889	617	165,920		
CODE 3	2,404	578,470	15,354	2,476	593,940		
CODE 4	54,629	14,304,520	16,906	63,026	16,296,070		
CODE 5	1,183	310,660	14,831	1,353	350,130		
ACTIVITE (SEMAINE DE REFERENCE)							
OCCUPE	39,895	10,811,010	21,166	40,675	10,997,470		
CHOMEUR	5,346	1,310,640	10,895	5,883	1,430,570		
INACTIF	20,427	5,110,850	8,815	27,836	6,870,360		
STATUT PROFESSIONNEL							
TRAVAILLEUR REMUNERE, SECTEUR PRIVE	37,577	10,432,760	17,575	39,550	10,913,620		
TRAVAILLEUR REMUNERE, SECTEUR PUBLIC	10,390	2,492,840	23,407	10,667	2,551,350		
TRAVAILLEUR AUTONOME	5,581	1,274,060	16,023	5,991	1,374,550		
TRAVAILLEUR FAMILIAL NON REMUNERE	436	91,760	8,194	655	137,170		
N'A JAMAIS TRAVAILLE	2,517	617,120	6,166	5,656	1,313,270		
A TRAVAILLE POUR LA DERNIERE FOIS IL							
Y A PLUS DE CINQ ANS	9,167	2,323,960	9,247	11,875	3,008,440		

VALEURS SUR LA BANDE DE MICRO-DONNEES

UNITE SPECIALE	PERSONNES GAGNANT UN REVENU		BENEFICIAIRES D'AUCUN REVENU	
	TAILLE DE L'ECHANTILLON	OMBRE PONDERE	GAINS MOYEN	TAILLE DE L'ECHANTILLON
CODE 01	128	45,310	82,293	13
CODE 02	252	57,490	27,071	3
CODE 03	3,106	886,850	28,398	71
CODE 04	1,190	366,310	25,577	17
CODE 05	570	171,810	25,366	9
CODE 06	444	149,160	34,326	2
CODE 07	357	100,110	22,135	4
CODE 08	982	267,390	19,677	29
CODE 09	232	64,030	45,110	3
CODE 10	1,654	400,990	17,334	70
CODE 11	429	125,580	20,362	18
CODE 12	703	214,320	13,329	45
CODE 13	233	69,140	25,189	4
CODE 14	1,454	351,920	25,066	49
CODE 15	461	126,770	20,074	16
CODE 16	1,979	555,620	13,439	148
CODE 17	2,410	637,360	11,073	233
CODE 18	398	127,040	15,981	18
CODE 19	718	219,290	17,091	28
CODE 20	834	247,010	13,500	69
CODE 21	1,571	454,800	14,372	91
CODE 22	3,609	1,011,830	12,935	327
CODE 23	635	180,520	20,228	18
CODE 24	790	205,220	21,651	17
CODE 25	2,883	743,900	8,113	374
CODE 26	1,899	473,360	6,644	329

CLASSIFICATION DES PROFESSIONS

VALEURS SUR LA BANDE DE MICRO-DONNEES

UNITE SPECIALE	BENEFICIAIRES D'UN REVENU		REVENU MOYEN	TAILLE DE L'ECHANTILLON	TOTAL
	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE			
CODE 01	147	52,010	99,443	160	54,690
CODE 02	285	63,810	27,819	288	64,120
CODE 03	3,293	941,270	29,971	3,364	956,500
CODE 04	1,268	389,750	26,895	1,285	394,720
CODE 05	597	179,890	26,300	606	183,940
CODE 06	472	159,480	35,408	474	159,690
CODE 07	377	107,350	22,999	381	108,380
CODE 08	1,058	287,830	21,710	1,087	294,920
CODE 09	241	66,940	48,153	244	68,070
CODE 10	1,795	431,480	18,180	1,865	444,600
CODE 11	451	130,940	28,119	469	135,590
CODE 12	750	233,090	14,340	795	247,090
CODE 13	241	72,300	27,072	245	73,860
CODE 14	1,536	372,290	25,854	1,585	384,810
CODE 15	491	135,590	21,075	507	139,140
CODE 16	2,129	598,660	14,701	2,277	636,340
CODE 17	2,623	697,510	11,992	2,856	751,460
CODE 18	422	134,040	16,882	440	139,040
CODE 19	779	237,810	18,156	807	246,830
CODE 20	930	271,630	14,490	999	291,650
CODE 21	1,721	495,440	15,519	1,812	520,620
CODE 22	3,953	1,105,120	14,177	4,280	1,185,170
CODE 23	692	198,010	21,779	710	203,810
CODE 24	868	229,540	22,557	885	231,920
CODE 25	3,237	829,740	9,166	3,611	914,090
TOTAL	9,152	544,970	7,440	2,481	609,520

CLASSIFICATION DES PROFESSIONS

VALEURS SUR LA BANDE DE MICRO-DONNEES

CODE	PERSONNES GAGNANT UN REVENU		BENEFICIAIRES D'AUCUN REVENU	
	TAILLE DE L'ECHANTILLON	OMBRE PONDERE	GAINS MOYEN	TAILLE DE L'ECHANTILLON
CODE 26	1,959	516,750	10,349	167
CODE 27	1,546	255,710	14,623	42
CODE 28	1,411	301,680	7,052	243
CODE 29	436	48,720	9,484	8
CODE 30	519	90,750	13,068	18
CODE 31	458	78,080	25,866	3
CODE 32	1,049	206,840	13,188	72
CODE 33	849	246,730	21,330	25
CODE 34	573	172,620	20,228	5
CODE 35	301	102,200	21,278	8
CODE 36	286	110,500	20,167	6
CODE 37	533	173,360	21,483	9
CODE 38	533	199,590	11,237	60
CODE 39	566	201,670	13,720	22
CODE 40	1,540	386,650	20,907	14
CODE 41	606	122,980	18,769	1
CODE 42	492	115,600	26,754	3
CODE 43	2,249	538,270	16,434	63
CODE 44	1,601	421,140	17,441	27
CODE 45	339	70,620	28,828	3
CODE 46	1,124	311,480	14,645	62
CODE 47	540	160,290	22,536	17
CODE 48	188	44,850	1,293	3,138
CODE 49	419	96,690	3,900	2,705

CLASSIFICATION DES PROFESSIONS (SUITE)

CODE	PERSONNES GAGNANT UN REVENU		BENEFICIAIRES D'AUCUN REVENU	
	TAILLE DE L'ECHANTILLON	OMBRE PONDERE	GAINS MOYEN	TAILLE DE L'ECHANTILLON
CODE 26	1,959	516,750	10,349	167
CODE 27	1,546	255,710	14,623	42
CODE 28	1,411	301,680	7,052	243
CODE 29	436	48,720	9,484	8
CODE 30	519	90,750	13,068	18
CODE 31	458	78,080	25,866	3
CODE 32	1,049	206,840	13,188	72
CODE 33	849	246,730	21,330	25
CODE 34	573	172,620	20,228	5
CODE 35	301	102,200	21,278	8
CODE 36	286	110,500	20,167	6
CODE 37	533	173,360	21,483	9
CODE 38	533	199,590	11,237	60
CODE 39	566	201,670	13,720	22
CODE 40	1,540	386,650	20,907	14
CODE 41	606	122,980	18,769	1
CODE 42	492	115,600	26,754	3
CODE 43	2,249	538,270	16,434	63
CODE 44	1,601	421,140	17,441	27
CODE 45	339	70,620	28,828	3
CODE 46	1,124	311,480	14,645	62
CODE 47	540	160,290	22,536	17
CODE 48	188	44,850	1,293	3,138
CODE 49	419	96,690	3,900	2,705

VALEURS SUR LA BANDE DE MICRO-DONNEES

CODE	BENEFICIAIRES D'UN REVENU		REVENU MOYEN	TAILLE DE L'ECHANTILLON	TOTAL	NOMBRE PONDERE
	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE				
CODE 26	2,243	594,030	11,240	2,410	634,620	
CODE 27	1,705	282,990	18,150	1,747	290,740	
CODE 28	1,663	357,660	8,522	1,906	399,180	
CODE 29	459	51,250	13,761	467	52,060	
CODE 30	566	99,090	15,849	584	101,250	
CODE 31	479	82,550	27,330	482	82,960	
CODE 32	1,119	222,040	14,690	1,191	232,730	
CODE 33	922	270,350	22,124	947	277,090	
CODE 34	615	187,450	22,219	620	188,890	
CODE 35	322	108,360	22,050	330	111,580	
CODE 36	308	118,820	21,016	314	121,640	
CODE 37	565	183,710	22,527	574	188,020	
CODE 38	616	230,830	12,224	676	257,570	
CODE 39	642	222,870	15,130	664	230,660	
CODE 40	1,650	416,740	21,746	1,664	421,250	
CODE 41	661	135,200	20,385	662	135,250	
CODE 42	538	128,550	27,584	541	130,080	
CODE 43	2,504	595,470	18,258	2,567	608,770	
CODE 44	1,730	458,010	18,880	1,757	464,370	
CODE 45	368	78,350	29,913	371	79,030	
CODE 46	1,230	345,050	15,634	1,292	360,050	
CODE 47	590	172,020	22,919	607	177,190	
CODE 48	2,515	615,920	6,148	5,653	1,311,910	
CODE 49	9,150	2,317,400	9,092	11,855	3,000,940	

CLASSIFICATION DES PROFESSIONS (SUITE)

VALEURS SUR LA BANDE DE MICRO-DONNEES

CODE	PERSONNES GAGNANT UN REVENU		GAINS MOYEN	BENEFICIAIRES D'AUCUN REVENU	
	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE		TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE
CODE 01	2,824	517,410	11,556	292	51,220
CODE 02	2,270	364,910	21,989	31	3,550
CODE 03	3,942	1,186,460	18,339	200	60,720
CODE 04	3,027	1,074,890	22,503	84	27,030
CODE 05	3,113	770,910	17,126	96	20,730
CODE 06	3,746	978,270	23,365	73	16,550
CODE 07	2,164	597,500	19,254	62	16,060
CODE 08	6,320	1,714,880	11,728	539	133,050
CODE 09	2,205	677,890	18,323	117	30,910
CODE 10	8,697	2,179,080	18,805	388	82,890
CODE 11	4,581	1,210,040	7,435	724	170,200
CODE 12	2,885	902,830	16,880	154	45,080
CODE 13	3,652	908,250	21,764	119	27,280
CODE 14	188	44,850	1,293	3,139	696,150
CODE 15	424	98,930	4,235	2,708	684,480
RAISON DE TRAVAILLER MOINS DE 30 HEURES					
CODE 01	528	116,780	12,409	20	3,120
CODE 02	584	145,110	9,091	48	11,650
CODE 03	1,768	525,780	4,053	186	51,500
CODE 04	1,861	463,810	7,983	74	18,070
CODE 05	1,872	504,700	10,097	68	14,440
CODE 06	121	26,050	9,156	1	140
CODE 07	43,304	11,444,870	18,466	8,329	1,966,980

CLASSIFICATION DES INDUSTRIES

VALEURS SUR LA BANDE DE MICRO-DONNÉES

CODE	BENEFICIAIRES D'UN REVENU		REVENU MOYEN	TAILLE DE L'ECHANTILLON	TOTAL	NOMBRE PONDERE
	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE				
CODE 01	3,210	592,500	13,824	3,502	643,720	
CODE 02	2,399	390,780	23,899	2,430	394,330	
CODE 03	4,275	1,303,500	19,346	4,475	1,364,220	
CODE 04	3,283	1,162,330	23,578	3,367	1,189,360	
CODE 05	3,414	841,520	19,069	3,510	862,250	
CODE 06	4,040	1,055,980	24,257	4,113	1,072,530	
CODE 07	2,341	645,630	20,900	2,403	661,690	
CODE 08	6,891	1,867,690	12,862	7,430	2,000,740	
CODE 09	2,379	728,490	19,654	2,496	759,400	
CODE 10	9,398	2,345,140	19,906	9,786	2,428,030	
CODE 11	5,171	1,363,380	8,444	5,895	1,533,580	
CODE 12	3,161	988,790	18,496	3,315	1,033,870	
CODE 13	4,022	1,005,690	22,609	4,141	1,032,970	
CODE 14	2,517	617,120	6,166	5,656	1,313,270	
CODE 15	9,167	2,323,960	9,247	11,875	3,008,440	

CLASSIFICATION DES INDUSTRIES

RAISON DE TRAVAILLER MOINS DE 30 HEURES

CODE 01	555	123,600	15,013	575	126,720	
CODE 02	622	154,460	11,443	670	166,110	
CODE 03	1,814	538,530	4,333	2,000	590,030	
CODE 04	1,955	489,670	9,723	2,029	507,740	
CODE 05	1,977	531,360	13,302	2,045	545,800	
CODE 06	160	28,630	13,121	161	28,770	
CODE 07	58,585	15,366,250	17,571	66,914	17,333,230	

VALEURS SUR LA BANDE DE MICRO-DONNEES

DUREE D'EMPLOI	PERSONNES GAGNANT UN REVENU		GAINS MOYEN	BENEFICIAIRES D'AUCUN REVENU	
	TAILLE DE L'ECHANTILLON	OMBRE PONDERE		TAILLE DE L'ECHANTILLON	OMBRE PONDERE
MOINS DE 7 MOIS	4,902	1,299,580	9,634	383	103,890
7-12 MOIS	3,919	1,078,890	10,639	49	10,560
1-5 ANS	11,642	3,210,780	17,726	151	32,450
6-10 ANS	7,891	2,138,220	22,692	76	17,700
11-20 ANS	7,103	1,953,820	26,680	61	10,880
PLUS DE 20 ANS	3,803	973,870	27,597	62	11,570
SANS OBJET	10,778	2,571,940	6,637	7,944	1,878,850

RAISON DE LA DERNIERE CESSATION D'EMPLOI

CODE 1	436	112,710	7,014	129	33,550
CODE 2	594	147,760	6,549	491	118,680
CODE 3	1,718	470,890	3,331	284	72,150
CODE 4	5,704	1,263,780	7,536	650	153,260
CODE 5	485	124,750	13,547	41	9,660
CODE 6	1,213	304,700	6,546	452	101,730
CODE 7	188	44,850	1,293	3,139	696,150
CODE 8	424	98,930	4,235	2,708	684,480
CODE 9	39,276	10,658,730	19,561	832	196,240

ACTIVITE AVANT DE CHERCHER DU TRAVAIL

CODE 1	3,651	865,260	8,853	137	30,900
CODE 2	220	55,410	5,260	189	41,240
CODE 3	786	230,880	2,800	378	93,880
CODE 4	163	41,730	8,971	31	5,270
CODE 5	45,218	12,033,820	17,994	7,991	1,894,610

VALEURS SUR LA BANDE DE MICRO-DONNEES

DUREE D'EMPLOI	BENEFICIAIRES D'UN REVENU				TOTAL
	TAILLE DE L'ECHANTILLON	TAILLE DE L'ECHANTILLON	REVENU MOYEN	REVENU MOYEN	
MOINS DE 7 MOIS	5,369	1,422,800	11,289	5,752	1,526,690
7-12 MOIS	3,945	1,087,800	12,241	3,994	1,098,360
1-5 ANS	11,737	3,233,680	19,025	11,888	3,266,330
6-10 ANS	7,953	2,154,950	24,236	8,029	2,172,650
11-20 ANS	7,164	1,969,330	26,559	7,225	1,980,210
PLUS DE 20 ANS	3,961	998,670	30,403	4,023	1,010,240
SANS OBJET	25,539	6,365,070	9,179	33,483	8,243,920
RAISON DE LA DERNIERE CESSATION D'EMPLOI					
CODE 1	865	226,390	9,719	994	259,940
CODE 2	979	246,000	7,663	1,470	364,680
CODE 3	1,831	506,180	4,018	2,115	578,330
CODE 4	6,728	1,544,540	10,043	7,378	1,697,800
CODE 5	1,707	455,550	17,088	1,748	465,210
CODE 6	1,612	411,310	8,136	2,064	513,040
CODE 7	2,517	617,120	6,166	5,656	1,313,270
CODE 8	9,167	2,323,960	9,247	11,875	3,008,440
CODE 9	40,262	10,901,450	21,107	41,094	11,097,690
ACTIVITE AVANT DE CHERCHER DU TRAVAIL					
CODE 1	4,072	987,510	11,569	4,209	1,018,410
CODE 2	393	96,260	7,206	582	137,500
CODE 3	909	267,220	3,578	1,287	361,100
CODE 4	258	69,150	10,230	289	74,420
CODE 5	60,036	15,612,360	17,352	68,027	17,706,970

		VALEURS SUR LA BANDE DE MICRO-DONNEES				BENEFICIAIRES D'AUCUN REVENU	
GENRE DE TRAVAIL RECHERCHE		TAILLE DE L'ECHANTILLON	PERSONNES GAGNANT UN REVENU MOYEN	GAINS MOYEN	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE	
TRAVAIL A PLEIN TEMPS, PLUS DE 6 MOIS		463	129,160	4,224	128	31,350	
TRAVAIL A PLEIN TEMPS, MOINS DE 6 MOIS		3,966	946,830	8,455	397	83,630	
TRAVAIL A TEMPS PARTIEL, PLUS DE 6 MOIS		86	26,270	2,596	53	13,070	
TRAVAIL A TEMPS PARTIEL, MOINS DE 6 MOIS		305	91,020	3,882	157	43,240	
SANS OBJET		45,218	12,033,820	17,994	7,991	1,894,610	
RAISON POUR NE PAS CHERCHER DE TRAVAIL							
CODE 1		90	23,450	7,160	43	10,000	
CODE 2		138	37,340	2,850	59	15,470	
CODE 3		148	39,820	6,416	25	7,380	
CODE 4		406	76,400	7,743	46	10,880	
CODE 5		195	31,250	5,778	72	13,560	
CODE 6		141	30,800	7,308	38	9,670	
CODE 7		48,920	12,988,040	17,245	8,443	1,998,940	
SEMAINES TRAVAILLEES L'ANNEE PRECEDENTE							
00		1,069	250,070	2,209	7,956	1,898,310	
01-48		17,562	4,379,440	7,462	435	97,170	
49-52		31,407	8,597,590	22,364	335	70,420	
A TRAVAILLE SURTOUT A PLEIN TEMPS OU A TEMPS PARTIEL L'ANNEE PRECEDENTE							
PLEIN TEMPS		40,021	10,612,870	19,746	373	78,760	
TEMPS PARTIEL		8,948	2,364,160	6,512	397	88,630	
N'A PAS TRAVAILLE		1,069	250,070	2,209	7,956	1,898,310	

ESTIMATIONS POUR CERTAINS MONTANTS OBTENUS DU FICHIER DE MICRODONNÉES - PARTICULIERS

VALEURS SUR LA BANDE DE MICRO-DONNÉES						
GENRE DE TRAVAIL RECHERCHE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	BENEFICIAIRES D'UN REVENU NOMBRE PONDERE	REVENU MOYEN \$	TAILLE DE L'ECHANTILLON	TOTAL	NOMBRE PONDERE
TRAVAIL A PLEIN TEMPS, PLUS DE 6 MOIS	500	139,770	4,894	628		171,120
TRAVAIL A PLEIN TEMPS, MOINS DE 6 MOIS	4,649	1,137,410	10,906	5,046		1,221,040
TRAVAIL A TEMPS PARTIEL, PLUS DE 6 MOIS	98	30,290	3,555	151		43,360
TRAVAIL A TEMPS PARTIEL, MOINS DE 6 MOIS	385	112,670	5,199	542		155,910
SANS OBJET	60,036	15,812,360	17,352	68,027		17,706,970
RAISON POUR NE PAS CHERCHER DE TRAVAIL						
CODE 1	146	39,600	8,846	189		49,600
CODE 2	155	41,360	3,990	214		56,830
CODE 3	164	43,610	8,620	189		50,990
CODE 4	447	89,610	11,208	493		100,490
CODE 5	282	55,270	9,076	354		68,830
CODE 6	185	43,030	9,366	223		52,700
CODE 7	64,289	16,920,020	16,865	72,732		18,918,960
SEMAINES TRAVAILLEES L'ANNEE PRECEDENTE						
00	15,941	4,068,060	8,639	23,897		5,966,370
01-48	17,959	4,492,880	10,134	18,394		4,590,050
49-52	31,768	8,671,560	23,927	32,103		8,741,980
A TRAVAILLE SURTOUT A PLEIN TEMPS OU A TEMPS PARTIEL L'ANNEE PRECEDENTE						
PLEIN TEMPS	40,468	10,720,780	21,666	40,841		10,799,540
TEMPS PARTIEL	9,259	2,443,660	8,486	9,656		2,532,490
N'A PAS TRAVAILLE	15,941	4,068,060	8,639	23,897		5,966,370

VALEURS SUR LA BANDE DE MICRO-DONNÉES

	TAILLE DE L'ECHANTILLON	PERSONNES GAGNANT UN REVENU NOMBRE PONDERE	GAINS MOYEN	BENEFICIAIRES D'AUCUN REVENU TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE
A TRAVAILLE A PLEIN TEMPS OU MOINS QU'A PLEIN TEMPS					
TRAVAILLEUR A PLEIN TEMPS, 49-52 SEMAINE	27,297	7,480,100	24,219	209	45,050
AUTRE	21,672	5,496,930	7,967	561	122,540
N'A PAS TRAVAILLE L'ANNEE PRECEDENTE	1,069	250,070	2,209	7,956	1,898,310
SEMAINES SANS TRAVAIL A LA RECHERCHE D'U TRAVAIL L'ANNEE PRECEDENTE					
00	37,833	10,283,320	19,308	8,095	1,934,320
> 00	12,205	2,943,780	9,157	631	131,580
NOMBRE DE PERIODES DE CHOMAGE					
1	8,773	2,216,940	9,546	569	119,820
2	2,570	535,420	7,572	41	6,610
3 ET PLUS	861	191,320	9,087	21	5,150
SANS OBJET	37,834	10,283,420	19,308	8,095	1,934,320
PRINCIPALE RAISON DE L'INACTIVITE					
CODE 1	115	30,280	6,696	143	31,510
CODE 2	2,309	572,860	4,610	4,366	1,071,700
CODE 3	4,449	1,218,330	3,206	2,747	633,270
CODE 4	960	226,710	8,256	310	81,980
CODE 5	869	216,210	7,375	479	105,950
CODE 6	41,336	10,962,710	19,638	681	141,490

VALEURS SUR LA BANDE DE MICRO-DONNEES

	BENEFICIAIRES D'UN REVENU		REVENU MOYEN	TAILLE DE L'ECHANTILLON	TOTAL	NOMBRE PONDERE
	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE				
A TRAVAILLE A PLEIN TEMPS OU MOINS QU'A PLEIN TEMPS						
TRAVAILLEUR A PLEIN TEMPS, 49-52 SEMAINE	27,523	7,523,920	25,732	27,732	7,568,970	
AUTRE	22,204	5,640,520	10,533	22,765	5,763,060	
N'A PAS TRAVAILLE L'ANNEE PRECEDENTE	15,941	4,068,060	8,639	23,897	5,966,370	
SEMAINES SANS TRAVAIL A LA RECHERCHE D'UN TRAVAIL L'ANNEE PRECEDENTE						
00	52,178	13,933,890	17,855	60,273	15,868,210	
> 00	13,490	3,298,610	11,936	14,121	3,430,190	
NOMBRE DE PERIODES DE CHOMAGE						
1	9,956	2,542,870	12,060	10,525	2,662,690	
2	2,640	555,180	11,198	2,681	561,790	
3 ET PLUS	893	200,460	12,410	914	205,610	
SANS OBJET	52,179	13,933,990	17,855	60,274	15,868,310	
PRINCIPALE RAISON DE L'INACTIVITE						
CODE 1	1,499	345,470	8,225	1,642	376,980	
CODE 2	7,007	1,884,660	6,949	11,373	2,956,360	
CODE 3	5,002	1,373,800	3,793	7,749	2,007,070	
CODE 4	8,216	1,999,820	11,563	8,526	2,081,800	
CODE 5	1,446	362,490	8,670	1,925	468,440	
CODE 6	42,498	11,266,260	21,369	43,179	11,407,750	

Weighted and Sample Counts for Income Variables:
 Records with Zero and Non-zero Values

Les comptes de la pondération et de l'échantillon pour les variables de revenu:
 enregistrements avec valeurs nulles et non-nulles
 Revised Estimates (1991 Census Base) - Estimation révisée (base du recensement de 1991)

Variable	Records with zero values Enregistrements avec valeurs nulles		Records with non-zero values Enregistrements avec valeurs non-nulles		
	Sample Count	Weighted Count	Sample Count	Weighted Count	Total Weighted
	Taille de l'échantillon	Nombre pondéré	Taille de l'échantillon	Nombre pondéré	Agrégat pondéré
Wages and salaries Salaires et traitements	28,778	7,137,104	45,616	12,706,201	217,543,370,452
Total net income from self-employment Revenu total d'un emploi autonome	67,389	18,220,984	7,005	1,622,321	16,042,672,000
Total earnings Gains totaux	24,356	6,114,987	50,038	13,728,318	233,586,042,452
Total investment income Revenu total de placements	49,186	12,865,118	25,208	6,978,187	18,247,579,331
Family and youth allowances Allocations familiales et allocations aux jeunes	59,628	16,247,089	14,766	3,596,216	2,411,082,398
Child tax credit Crédit d'impôt pour enfants	64,106	17,502,444	10,288	2,340,861	1,383,864,811
Old age security/guaranteed income supplement/Spouse's allowance Sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	64,323	17,408,917	10,071	2,434,388	10,286,226,917
Canada/Québec pension plan benefits Prestations du régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec	67,196	18,014,372	7,198	1,828,933	4,923,828,409
Unemployment insurance benefits Prestations d'assurance-chômage	63,664	17,225,273	10,730	2,618,032	8,383,482,180
Social assistance and provincial income supplements Aide sociale et suppléments de revenu provinciaux	68,444	18,368,411	5,950	1,474,894	4,262,041,091

Weighted and Sample Counts for Income Variables:
Records with Zero and Non-zero Values

Les comptes de la pondération et de l'échantillon pour les variables de revenu:
enregistrements avec valeurs nulles et non-nulles

Revised Estimates (1991 Census Base) - Estimation révisée (base du recensement de 1991)

Variable	Records with zero values Enregistrements avec valeurs nulles		Records with non-zero values Enregistrements avec valeurs non-nulles		
	Sample Count	Weighted Count	Sample Count	Weighted Count	Total Weighted
	Taille de l'échantillon	Nombre pondéré	Taille de l'échantillon	Nombre pondéré	Agrégat pondéré
Other income from government sources Autres revenus provenant du gouvernement (incluant crédit d'impôt provincial)	64,574	16,718,115	9,820	3,125,190	2,649,916,779
Total government transfer payments Total des transferts gouvernementaux	32,515	9,129,064	41,879	10,714,241	34,300,442,585
Taxable government transfer payments Transferts gouvernementaux imposables	40,381	11,435,987	34,013	8,407,318	23,437,024,068
Non-taxable total government transfer payments Transferts gouvernementaux non imposables	49,153	13,267,346	25,241	6,575,959	10,863,418,517
Retirement pensions, superannuation and annuities Pensions de retraite et rentes	70,130	18,723,172	4,264	1,120,133	7,515,091,929
Other money income Autres revenus en espèces	71,648	19,071,949	2,746	771,356	3,072,185,801
Total income Revenu total	8,726	2,099,041	65,668	17,744,264	296,721,342,098
Total income tax Impôt total sur le revenu	35,421	8,983,330	38,973	10,859,975	46,951,301,489
Income after tax Revenu après impôt	8,725	2,098,895	65,669	17,744,410	249,770,040,609
Spouse income subject to tax Revenu total imposable du conjoint	34,444	9,303,019	39,950	10,540,286	208,782,375,980
CF Family and youth allowances FR Allocation familiale et allocation aux jeunes	49,398	13,789,325	24,996	6,053,980	4,169,831,921
CF Child tax credit FR Crédit d'impôt pour enfants	58,018	16,189,186	16,376	3,654,119	2,193,192,042

Estimates Obtained from Microdata File - Income recipients and Total Individuals

Estimations provenant du fichier de microdonnées - Bénéficiaires d'un revenu et particuliers en total
 Revised Estimates (1991 Census Base) - Estimation révisée (base du recensement de 1991)

Variable	Income recipients			Total Individuals	
	Sample Count	Weighted Count	Average Earnings	Sample Count	Weighted Count
	Bénéficiaires d'un revenu			Particulier en Total	
	Taille de l'échantillon	Nombre pondéré	Gains moyen	Taille de l'échantillon	Nombre pondéré
Province					
Special Family Unit Unité familiale spéciale	147	53,780	98,336	160	56,484
Newfoundland Terre-Neuve	3,756	340,851	12,979	4,737	422,359
Prince Edward Island L'Île-du-Prince-Édouard	1,859	86,095	12,425	2,064	95,257
Nova Scotia Nouvelle-Écosse	4,687	573,984	14,189	5,425	664,397
New Brunswick Nouveau-Brunswick	4,902	464,236	13,909	5,738	541,943
Québec	10,258	4,583,723	15,829	11,854	5,197,174
Ontario	13,064	6,556,217	17,204	14,464	7,222,123
Manitoba	5,017	730,535	15,858	5,548	803,437
Saskatchewan	6,486	678,739	15,623	7,147	746,093
Alberta	8,930	1,819,745	17,821	9,858	1,789,210
British Columbia Colombie-Britannique	6,582	2,076,359	16,977	7,399	2,304,828
Canada	65,668	17,744,264	18,938	74,394	19,843,305
Area Région de résidence					
Special Family Unit Unité familiale spéciale	147	53,780	98,336	160	56,484
Urban population of 500,000 or more Urbaine de 500,000 habitants ou plus	17,738	8,539,243	17,626	19,620	9,447,409
Urban population of 100,000 to 499,999 Urbaine de 100,000 à 499,999 habitants	6,772	1,824,970	16,986	7,565	2,031,290
Urban population of 30,000 to 99,999 Urbaine de 30,000 à 99,999 habitants	9,920	1,971,666	16,473	11,123	2,198,178
Urban population under 30,000 Urbaine de moins de 30,000 habitants	13,762	2,383,739	15,037	15,612	2,874,483
Rural Areas Régions rurales	17,329	2,970,866	14,001	20,314	3,435,461

Estimates Obtained from Microdata File - Income recipients and Total Individuals

Estimations provenant du fichier de microdonnées - Bénéficiaires d'un revenu et particuliers en total
 Revised Estimates (1991 Census Base) - Estimation révisée (base du recensement de 1991)

Variable	Income recipients			Total Individuals	
	Sample Count	Weighted Count	Average Earnings	Sample Count	Weighted Count
	Bénéficiaires d'un revenu			Particulier en Total	
	Taille de l'échantillon	Nombre pondéré	Gains moyen	Taille de l'échantillon	Nombre pondéré
Province					
Special Family Unit Unité familiale spéciale	147	53,780	98,336	160	56,484
Newfoundland Terre-Neuve	3,756	340,851	12,979	4,737	422,359
Prince Edward Island L'Île-du-Prince-Édouard	1,859	86,095	12,425	2,064	95,257
Nova Scotia Nouvelle-Écosse	4,687	573,984	14,189	5,425	664,397
New Brunswick Nouveau-Brunswick	4,902	464,236	13,909	5,738	541,943
Québec	10,258	4,563,723	15,829	11,854	5,197,174
Ontario	13,064	6,558,217	17,204	14,464	7,222,123
Manitoba	5,017	730,535	15,858	5,548	803,437
Saskatchewan	6,486	678,739	15,623	7,147	746,093
Alberta	8,930	1,819,745	17,821	9,858	1,789,210
British Columbia Colombie-Britannique	6,582	2,076,359	16,977	7,399	2,304,828
Canada	65,668	17,744,264	18,938	74,394	19,843,305
Area Région de résidence					
Special Family Unit Unité familiale spéciale	147	53,780	98,336	160	56,484
Urban population of 500,000 or more Urbaine de 500,000 habitants ou plus	17,738	8,539,243	17,826	19,620	9,447,409
Urban population of 100,000 to 499,999 Urbaine de 100,000 à 499,999 habitants	6,772	1,824,970	16,986	7,565	2,031,290
Urban population of 30,000 to 99,999 Urbaine de 30,000 à 99,999 habitants	9,920	1,971,666	16,473	11,123	2,198,178
Urban population under 30,000 Urbaine de moins de 30,000 habitants	13,762	2,383,739	15,037	15,612	2,674,483
Rural Areas Régions rurales	17,329	2,970,866	14,001	20,314	3,435,461

DOSSIER DU MÉNAGE

DOCUMENT CONFIDENTIEL
une fois rempli

1 FORMULE

03

N° du dossier 2 Date d'enquête 3 N° de tâche 4 N° de l'interviewer désigné 5 Votre n° d'interviewer

Aucun changement 1 ou

UPE 6 Groupe Grappe N° de renouv. N° de liste 7 Mut.

Genre de logement 8 Inscrivez le code

9 Notez l'heure de chaque visite ou appel à ce ménage

Lun.	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Mar.	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Mer.	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Jeu.	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Ven.	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Sam.	:	:	:	:	:	:	:	:	:

10 Adresse de liste

12 À L'INTERVIEWER:
• Signifie-t-il de la première interview à ce logement ou d'un nouveau ménage de plus le dernière interview?
Oui 1 Passez à 13 Non 2 Passez à 20

INTERVIEW SUBSÉQUENTE

20 • Si s'agit d'une interview sur place 1 Passez à 21
• Autrement, demandez:
DEMEUREZ-VOUS ENCORE DANS LE MÊME LOGEMENT QUE LE MOIS DERNIER?
Oui 2 Passez à 21 Non 3 Visitez sur place nécessaire

PREMIÈRE INTERVIEW DANS CE MÉNAGE

13 PRÉFÉREZ-VOUS ÊTRE INTERVIEWÉ(E) EN FRANÇAIS OU EN ANGLAIS?
Anglais 1 Français 2 L'un ou l'autre 3
Si l'un ou l'autre 4

14 À L'INTERVIEWER:
Langue de l'interviewer:
Anglais 1 Français 2 Autre 3
Passez à 15

15 VEUILLEZ NOMMER TOUTES LES PERSONNES QUI DEMEURENT ACTUELLEMENT ICI ET QUI N'ONT PAS DE RÉSIDENCE HABITUELLE AILLEURS.
Inscrivez les noms à 32.

16 Y A-T-IL DES PERSONNES QUI SONT ABSENTES DU MÉNAGE PARCE QU'ELLES SONT AUX ÉTUDES, EN VISITE, EN VOYAGE OU À L'HÔPITAL, MAIS QUI DEMEURENT HABITUELLEMENT ICI?
Oui 1 Inscrivez les noms à 32 Non 2

17 Y A-T-IL QUELQU'UN D'AUTRE QUI DEMEURE ICI, PAR EXEMPLE, UN PARENT, UN CHAMBREUR, UN PENSIONNAIRE OU UN EMPLOYÉ?
Oui 1 Inscrivez les noms à 32 Non 2

21 LES PERSONNES SUIVANTES DEMEURENT-ELLES ENCORE DANS CE LOGEMENT?

• Lisez tous les noms inscrits à 32
• Inscrivez le code approprié au poste 42.

22 Y A-T-IL QUELQU'UN D'AUTRE QUI DEMEURE DANS CE LOGEMENT, PAR EXEMPLE, UN PARENT UN CHAMBREUR OU UN PENSIONNAIRE?

Oui 1 Inscrivez les noms à 32 Non 2 Passez à 42
Remplissez les postes 33 à 40, puis passez à 42.

REMPLEZ les postes 33 à 40, puis passez à 42.

31	32	33	34	35	36	37	38	40	50 Réponses aux questions supplémentaires																						
DM	Noms des membres du ménage	Âge	S e x e	É. M.	U. F. à m.	L. e- voc. à C.	Niv. d'Ét. (1) (2)	Composition	S	S	L	S	S	P	S	P	A	L	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
1	Prénom Nom de famille																														
2	Prénom Nom de famille																														
3	Prénom Nom de famille																														
4	Prénom Nom de famille																														
5	Prénom Nom de famille																														
6	Prénom Nom de famille																														
7	Prénom Nom de famille																														
8	Prénom Nom de famille																														

42 CE LOGEMENT APPARTIENT-IL À UN MEMBRE DE CE MÉNAGE?
Oui 1 Passez directement aux FORMULES 05 à 08 Non 2 Remplissez la FORMULE 04

REMPLEZ À LA FIN DE L'INTERVIEW

43 POUR TOUS LES MÉNAGES

N° de téléphone → Permission d'interviewer par téléphone
Accordée 3
Refusée 4 } Passez à 44

ou

Pas de téléphone 1 N° de téléphone 2 refusé 2 } Passez à 44

44 Déterminez et inscrivez le meilleur moment pour contacter ce ménage.

60. DOES THIS HOUSEHOLD LIVE ON A FARM?
CE MÉNAGE DEMEURE-T-IL SUR UNE FERME?

YES-OUI 1 NO-NON 2

45 CODE-RÉPONSE

Mois

Code

SI CODE "N" EXPLIQUEZ DANS LES NOTES

46 Cette interview a-t-elle été faite par téléphone?
Oui 1 Non 2

47 Contrôle des formulaires

formulées	04	05	06
imprimées			
remplies			

48 NOTES

Passez au verso pour NOTES additionnelles

L	1	2	3	4
1	<input type="checkbox"/>			
2	<input type="checkbox"/>			
3	<input type="checkbox"/>			
4	<input type="checkbox"/>			

N° de dossier 2 [] Date d'enquête 3 [] N° de tâche 4 []
 N° de page-titre du DM Prénom [] Nom de famille []
 5 [] 6 [] 7 []

10 LA SEMAINE DERNIÈRE... A-T-ELLE TRAVAILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE PEU IMPORTÉ LE NOMBRE D'HEURES?
 Oui Non Passer à 30

11 ... AVAIT-ELLE PLUS D'UN EMPLOI OU PLUS D'UNE ENTREPRISE LA SEMAINE DERNIÈRE?
 Oui Non Passer à 13

12 ÉTAIT-CE DÔ À UN CHANGEMENT D'EMPLOYEUR LA SEMAINE DERNIÈRE?
 Oui Non

13 COMBIEN D'HEURES PAR SEMAINE... TRAVAILLE-T-ELLE HABITUELLEMENT:
 À SON EMPLOI (principal) [] Si le total est 30 ou plus, passer à 15
 à d'autres emplois []

14 POURQUOI... TRAVAILLE-T-ELLE HABITUELLEMENT MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE?
 Inscrivez le code []

15 LA SEMAINE DERNIÈRE, COMBIEN D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES... A-T-ELLE TRAVAILLÉ?
 (Comptez les heures rémunérées ou non à tous les emplois) [] Pour "aucune", inscrivez 00

16 LA SEMAINE DERNIÈRE, COMBIEN D'HEURES A-T-ELLE ÉTÉ ABSENTIE DU TRAVAIL POUR UNE RAISON QUELCONQUE (JOUR FÉRIÉ, VACANCES, MALADIE, CONFLIT DE TRAVAIL, ETC.)?
 (Tous les emplois) [] Pour "aucune", inscrivez 00 et passer à 18

17 QUELLE ÉTAIT LA RAISON PRINCIPALE DE CETTE ABSENCE?
 Inscrivez le code []

18 COMBIEN D'HEURES... A-T-ELLE EFFECTIVEMENT TRAVAILLÉ LA SEMAINE DERNIÈRE:
 À SON EMPLOI (principal) []
 à d'autres emplois []

19 AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES... S'EST-ELLE CHERCHÉ UN AUTRE EMPLOI?
 Oui Non Passer à 72

20 OÙ A FAIT... AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES POUR SE TROUVER UN AUTRE EMPLOI?
 Inscrivez les code(s) [] et passer à 72

30 LA SEMAINE DERNIÈRE... AVAIT-ELLE UN EMPLOI OU UNE ENTREPRISE AUXQUELS IELLE N'A PAS TRAVAILLÉ?
 Oui Passer à 33 Non

31 LA SEMAINE DERNIÈRE... AVAIT-ELLE UN EMPLOI DEVANT COMMENCER À UNE DATE FUTURE DÉTERMINÉE?
 Oui Non Passer à 50

32 À PARTIR DE LA FIN DE SEMAINE DERNIÈRE, DANS COMBIEN DE SEMAINES... DOIT-ELLE COMMENCER À TRAVAILLER À SON NOUVEL EMPLOI?
 [] Passer à 50

33 POURQUOI... S'EST-ELLE ABSENTÉE(DU) TRAVAIL LA SEMAINE DERNIÈRE?
 Inscrivez le code. Si c'est 6, passer à 37

34 ... AVAIT-ELLE PLUS D'UN EMPLOI OU PLUS D'UNE ENTREPRISE LA SEMAINE DERNIÈRE?
 Oui Non

35 COMBIEN D'HEURES PAR SEMAINE... TRAVAILLE-T-ELLE HABITUELLEMENT:
 À SON EMPLOI (principal) [] Si le total est 30 ou plus, passer à 37
 à d'autres emplois []

36 POURQUOI... TRAVAILLE-T-ELLE HABITUELLEMENT MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE?
 Inscrivez le code []

37 JUSQU'À LA FIN DE LA SEMAINE DERNIÈRE, PENDANT COMBIEN DE SEMAINES CONSÉCUTIVES... AVAIT-ELLE ÉTÉ ABSENTIE(DU) TRAVAIL?
 []

38 ... REÇOIT-ELLE UNE RÉMUNÉRATION DE SON EMPLOYEUR POUR SES ABSENCES DE LA SEMAINE DERNIÈRE?
 Oui Non

39 À L'INTERVIEWER
 *Si code 5 (mise à pied) à 33, passer à 56
 *Autrement, passer à 40

40 AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES... S'EST-ELLE CHERCHÉ UN AUTRE EMPLOI?
 Oui Non Passer à 72

41 OÙ A FAIT... AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES POUR SE TROUVER UN AUTRE EMPLOI?
 Inscrivez les code(s) [] et passer à 72

50 ... A-T-ELLE DÉJÀ TRAVAILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE?
 Oui Non Passer à 55

51 QUAND... A-T-ELLE TRAVAILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE LA DERNIÈRE FOIS?
 le []/ []/ [] ou le []/ []/ []
 (Mois Année) (Si le mois est incertain, mettez -- à "Mois")

52 À L'INTERVIEWER
 (1) Si la date à 51 se situe avant []/ []/ [] Passer à 55
 (2) Si la date à 51 est le même que ou se situe après []/ []/ [] passer à 53

53 ... TRAVAILLAIT-ELLE HABITUELLEMENT 30 HEURES OU PLUS PAR SEMAINE?
 À temps plein (30 heures ou plus par semaine) À temps partiel (moins de 30 heures par semaine)

54 QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE... A LAISSÉ CET EMPLOI?
 Inscrivez le code []

55 À L'INTERVIEWER
 *Si "Incapacité permanente" à 10, passer à 80
 *Autrement, passer à 56

56 AU COURS DES 6 DERNIÈRES MOIS... S'EST-IL (ELLE) CHERCHÉ DU TRAVAIL?
 Oui Non Passer à 64

57 AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES, OÙ A FAIT... POUR SE TROUVER DU TRAVAIL? Notez toute méthode indiquée.
 Non Passer à 62

58 AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES... A-T-ELLE FAIT AUTRE CHOSE POUR SE TROUVER DU TRAVAIL? Notez toute autre méthode indiquée. Pour chaque méthode donnée, demandez:
 QUAND... (Répétez la méthode) Nombre de semaines de la dernière fois (jusqu'à la dernière semaine d'essai)

S'est-elle adressée à:
 à un BUREAU de placement PUBLIC
 à un BUREAU de placement PRIVÉ
 à un SYNDICAT
 directement à des EMPLOYEURS
 à des AMIS ou des parents
 A-t-elle publié une ANNONCE ou répondu à une ANNONCE
 A-t-elle CONSULTÉ les ANNONCES
 AUTRE Précisez dans les NOTES

DESCRIPTION DE L'EMPLOI OU DE L'ENTREPRISE (activité principale)

72 POUR QUI... TRAVAILLE-T-ELLE? (Nom de l'entreprise, de l'organisme gouvernemental ou de la personne.)
 Au lieu de []/ []/ [] ou []/ []/ []

73 QUAND... A-T-ELLE COMMENCÉ À TRAVAILLER POUR CET EMPLOYEUR?
 Au lieu de []/ []/ [] ou []/ []/ [] Si le mois est incertain, mettez -- à "Mois"

74 DE QUEL GENRE D'ENTREPRISE, D'INDUSTRIE OU DE SERVICE S'AGISSAIT-IL? (Donnez une description complète, par ex., fabrication de boîtes en carton, magasin de chaussures au détail, administration municipale.)
 Au lieu de []/ []/ [] ou []/ []/ []

75 QUEL GENRE DE TRAVAIL... FAISAIT-ELLE? (Donnez une description complète, par ex., vendeuse de chaussures, professeur(e) dans une école primaire, commis aux lectures.)
 Au lieu de []/ []/ [] ou []/ []/ []

76 Statut de travailleur
 Emploi principal: Au lieu de []/ []/ [] ou []/ []/ [] Inscrivez le code []
 Autre emploi: Au lieu de []/ []/ [] ou []/ []/ [] Inscrivez le code [] passer à 80

77 NOTES
 Servez-vous du verso pour NOTES supplémentaires

78 Statut de travailleur
 Emploi principal: Au lieu de []/ []/ [] ou []/ []/ [] Inscrivez le code []
 Autre emploi: Au lieu de []/ []/ [] ou []/ []/ [] Inscrivez le code [] passer à 80

79 NOTES
 Servez-vous du verso pour NOTES supplémentaires

80 LA SEMAINE DERNIÈRE... FRÉQUENTAIT-ELLE UNE ÉCOLE, UN COLLÈGE OU UNE UNIVERSITÉ?
 Oui Non Passer à 80

81 ... ÉTAIT-ELLE INSCRITE(ES) COMME ÉTUDIANT(E) À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL?
 À temps plein À temps partiel

82 DE QUEL GENRE D'ÉCOLE S'AGIT-IL?
 Inscrivez le code []

58 JUSQU'À LA FIN DE LA SEMAINE DERNIÈRE PENDANT COMBIEN DE SEMAINES... AVAIT-ELLE CHERCHÉ DU TRAVAIL NE COMPTÉ PAS LES SEMAINES OÙ IELLE TRAVAILLAIT ÉGALEMENT.
 []

59 QUELLE ÉTAIT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE... AVANT QU'ELLE COMMENCE À SE CHERCHER DU TRAVAIL?
 Inscrivez le code []

60 ... CHERCHE-T-ELLE UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS?
 Oui Non (Plus de 6 mois) (Moins de 6 mois incl. 6 mois)

61 ... CHERCHE-T-ELLE UN EMPLOI À TEMPS PLEIN OU UN EMPLOI À TEMPS PARTIEL?
 À temps plein (30 heures ou plus par semaine) À temps partiel (moins de 30 heures par semaine)

62 QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE... N'A PAS CHERCHÉ DE TRAVAIL LA SEMAINE DERNIÈRE?
 Inscrivez le code []

63 Y A-T-IL UNE RAISON QUI AURAIT EMPÊCHÉ... DE PRENDRE UN EMPLOI LA SEMAINE DERNIÈRE?
 Inscrivez le code []

64 À L'INTERVIEWER
 *Si "Non" (jamais travaillé) à 80, passer à 80
 *Si "Y a un "N" dans le cercle du haut à 62, passer à 80
 *Autrement, passer à 72

ACTIVITÉ SCOLAIRE (et 65 ans et plus, passer à 90)

80 LA SEMAINE DERNIÈRE... FRÉQUENTAIT-ELLE UNE ÉCOLE, UN COLLÈGE OU UNE UNIVERSITÉ?
 Oui Non Passer à 80

81 ... ÉTAIT-ELLE INSCRITE(ES) COMME ÉTUDIANT(E) À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL?
 À temps plein À temps partiel

82 DE QUEL GENRE D'ÉCOLE S'AGIT-IL?
 Inscrivez le code []

SOURCE DE RENSEIGNEMENTS

90 N° de page-titre du DM de la personne qui a fourni les renseignements ci-dessus.
 La dernière interview [] Cette interview []

Nom de l'enquête



Statistics Canada Statistique Canada

Date de reprise

QUESTIONNAIRE SUR LE REVENU DE 1984

À remplir par les personnes de 15 ans et plus

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, chapitre 15, Statuts du Canada de 1970-71-72.
Cette loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement personnel qui permettrait d'identifier une personne en particulier.

B.R.
1

N° du dossier
2

Date d'enquête
3 Mo An

N° de tâche
4

N° de page - ligne du DM
5

PENDANT LA PÉRIODE DE DOUZE MOIS SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 1984, AVEZ-VOUS REÇU UN REVENU DES SOURCES SUIVANTES? DANS L’AFFIRMATIVE, VEUILLEZ INSCRIRE UN "X" DANS LE CERCLE "OUI" ET INDIQUEZ LE MONTANT. DANS LA NÉGATIVE, VEUILLEZ INSCRIRE UN "X" DANS LE CERCLE "NON" ET PASSEZ À LA QUESTION SUIVANTE. (POUR UNE PERTE, INSCRIVEZ LE MONTANT ET INDIQUEZ "PERTE" AU-DESSUS.)

2 0 1

C.R.
25

VOUS AUREZ PLUS DE FACILITÉ À REMPLIR LE QUESTIONNAIRE SI VOUS CONSULTEZ LES INSTRUCTIONS DÉTAILLÉES DU GUIDE

		Dollars	Cents
1. SALAIRES et TRAITEMENTS, avant déductions	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	01	
2. SOLDE et INDEMNITÉS MILITAIRES	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	02	
3. Revenu net provenant d'un EMPLOI AUTONOME NON AGRICOLE	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	03	
4. Revenu net provenant d'un EMPLOI AUTONOME AGRICOLE	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	04	
5. Revenu brut provenant de l'hébergement de CHAMBREURS et de PENSIONNAIRES	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	05	
6. INTÉRÊTS d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne, d'obligations d'épargne du Canada et bonis au comptant des OEC - voir le nota dans le guide, poste 8	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	06	
7. DIVIDENDES, montant effectivement reçu (non pas le montant imposable)	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	07	
8. AUTRES REVENUS DE PLACEMENTS (loyer net de propriétés foncières, etc.)	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	08	
9. ALLOCATIONS FAMILIALES	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	09	
10. PENSION DE SÉCURITÉ DE LA VIEillesse et SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI, du gouvernement fédéral seulement - Les suppléments de revenu provinciaux doivent figurer à la question 13	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	10	
11. PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA ou du RÉGIME DES RENTES DU QUÉBEC	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	11	
12. PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE, total des prestations avant déductions d'impôt	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	12	
13. ASSISTANCE SOCIALE et SUPPLÉMENTS DE REVENU PROVINCIAUX	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	13	
14. AUTRES REVENUS DE SOURCES GOUVERNEMENTALES; VEUILLEZ PRÉCISER Les crédits d'impôt provincial et les allocations doivent figurer à la question 20.	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	14	
15. PENSIONS DE RETRAITE et RENTES - voir le nota dans le guide, poste 15. VEUILLEZ PRÉCISER	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	15	
16. AUTRE REVENU MONÉTAIRE; VEUILLEZ PRÉCISER	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	16	
17. REVENU TOTAL, somme des montants inscrits aux questions 1 à 16	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	17	
18. GAINS EN CAPITAL - Partie imposable des gains en capital ou pertes en capital déductibles, réalisées en 1984. Pour indiquer une perte, écrivez "perte" au-dessus du montant.	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	18	
19. MONTANT DE L'IMPÔT (fédéral plus provincial) - total à payer sur le revenu et les gains en capital de 1984	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	19	
20. CRÉDITS D'IMPÔT PROVINCIAL et ALLOCATIONS - voir le guide, poste 20.	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	20	
21. CRÉDIT D'IMPÔT POUR ENFANTS reçu du programme fédéral seulement - voir le guide, poste 21.	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	21	
22 Remarques		22	
		23	
		24	



FEUILLE DES CODES

Dossier du ménage (Formule 03)

English version available on request

- 8**
- 1 Maison individuelle
 - 2 Maison double
 - 3 Maison en rangée
 - 4 Duplex
 - 5 Appartement
 - 6 Institution
 - 7 Hôtel, maison de chambres ou pension
 - 8 Baraquement, camp de bûcheron, de construction, etc.
 - 9 Maison mobile
 - 0 Autre - Précisez dans les NOTES

- 34**
- M Masculin
F Féminin

- 35**
- QUEL EST L'ÉTAT MATRIMONIAL DE ... ?
(Lisez les catégories à l'enquête)
- 1 Actuellement marié(e) ou vivant en union libre
 - 2 Célibataire (jamais marié(e))
 - 3 Veuve ou veuf
 - 4 Séparé(e) ou divorcé(e)

- 36**
- Attribuez une lettre à tous les membres du ménage dont le lien avec le chef de famille constitue une catégorie au poste 37.
A à ('A' pour chaque membre de la première famille,
Z 'B' pour chaque membre de la deuxième famille, etc.)

- 37**
- Chaque lettre utilisée au poste 36 doit correspondre à un 'chef de famille' différent au poste 37.
- 1 Chef de famille
 - 2 Conjoint
 - 3 Fils ou fille (adopté(e) ou non, ou d'un autre lit)
 - 4 Petit-fils ou petite-fille
 - 5 Gendre ou bru
 - 6 Enfant en tutelle (moins de 18 ans)
 - 7 Père ou mère
 - 8 Père ou mère du conjoint
 - 9 Frère ou soeur
 - 0 Autre parent - Précisez dans les NOTES
- Les chambreurs, pensionnaires et amis non apparentés doivent être identifiés par une lettre distincte au poste 36.

- 38**
- (Lisez les questions à l'enquête)
- Colonne 1: COMBIEN D'ANNÉES D'ÉTUDES PRIMAIRES ET SECONDAIRES A-T-IL (ELLE) ACHEVÉES?
- 0 Aucune
 - 1 de 1 à 8 années d'études primaires et secondaires
 - 2 9 ou 10 années d'études primaires et secondaires
 - 3 11 années d'études primaires et secondaires
 - 4 12 années d'études primaires et secondaires
 - 5 13 années d'études primaires et secondaires
- Colonne 2: A. A-T-IL (ELLE) FAIT DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES?
- 0 Non (n'a pas fait d'études postsecondaires)
Oui → B. CES ÉTUDES EXIGENT-ELLES NORMALEMENT UN DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES?
- 0 Non (n'a pas fait d'études postsecondaires)
Oui → C. A-T-IL (ELLE) OBTENU UN GRADE, CERTIFICAT OU DIPLÔME?
- 1 Non (études postsecondaires inachevées)
 - 2 Oui (a obtenu un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires)
 - 3 Oui (a obtenu un grade universitaire)

- 40**
- 0 Ne fait pas partie du ménage ce mois-ci
 - 1 Membre civil du ménage ce mois-ci
 - 2 Membre à plein temps des forces armées canadiennes ce mois-ci

- 45**
- PREMIER CODE: Inscrit par l'interviewer
NOTE: Pour tout code autre que X, expliquez la situation sur la formule appropriée FORMULES
- | | | |
|---|---|-------|
| X | Questionnaire EPA rempli pour tous les membres admissibles du ménage | 22 |
| E | Questionnaire EPA rempli pour certains membres admissibles (et non tous) du ménage | 15/22 |
| N | Personne à la maison (après plusieurs tentatives de contacter le ménage) | 15/22 |
| R | Refus du ménage | 15/22 |
| K | Impossibilité d'interviewer pour cause de décès, de maladie, de problème de langue ou de toute autre circonstance inhabituelle reliée au ménage | 15/22 |
| L | Impossibilité d'interviewer à cause du mauvais temps | 15/22 |
| T | Ménage temporairement absent | 15/22 |
| V | Logement (ou emplacement de roulotte vacant) | 22 |
| S | Logement saisonnier vacant | 22 |
| C | Logement en construction | 22 |
| B | Logement occupé par des personnes ne devant pas être interviewées | 15/22 |
| D | Logement démolit, transformé en local d'affaires, déménagé, abandonné (inhabitable), inscrit par erreur | 12/22 |
| A | Interview annulée, faute d'interviewer (Réservé au bureau régional) | |
- DEUXIÈME CODE: Réservé au bureau régional
- Blanc Interviewez ou essayez d'interviewer de nouveau
- 3 N'interviewez pas à moins d'un changement complet de la composition du ménage
 - 4 Essayez d'interviewer de nouveau, une lettre a été envoyée
 - 5 Essayez d'interviewer de nouveau, un membre du personnel du bureau régional est entré personnellement en contact avec le ménage

- CODES D'INTERVENTION À UTILISER AUX FINS DE LA LISTE DE LA GRAPPE (FORMULE 02)
- 1 LOGEMENT AJOUTÉ, c.-à-d. nouvelle ligne de listage
 - 2 CORRECTION, c.-à-d. rectification de la ligne de listage initiale
 - 3 CHANGEMENT DE STATUT, c.-à-d. doit être supprimé de la liste

UTILISATION DES NUMÉROS DE DOSSIER TEMPORAIRES

T [] [] [] [] A

Commencez toujours par 'T', ce qui signifie 'temporaire'.

Utilisez les 4 derniers chiffres de votre numéro de tâche.

'A' pour le premier logement supplémentaire, 'B' pour le deuxième, 'C' pour le troisième, etc.

MOIS D'ENQUÊTE	RENOUVELLEMENT	MOIS D'ENQUÊTE	RENOUVELLEMENT
01 (Janv.)	1	07 (Juil.)	1
02 (Fév.)	2	08 (Août)	2
03 (Mar.)	3	09 (Sept.)	3
04 (Avr.)	4	10 (Oct.)	4
05 (Mai)	5	11 (Nov.)	5
06 (Juin)	6	12 (Déc.)	6

**FICHE QUESTIONNAIRE****ENQUÊTE DE 1985 SUR LES FINANCES DES CONSOMMATEURS****POSTE 50 DE LA F03 - QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES ET CODES**

Posez chacune des questions supplémentaires pertinentes pour chaque personne âgée de 15 ans ou plus et inscrivez un code dans chaque colonne de

S	S	à	A
I	I		A
A	B		J

NOTA - ASSUREZ-VOUS DE POSER LES QUESTIONS EXACTEMENT COMME ELLES SONT FORMULÉES

S	S	STATUT D'IMMIGRATION ... est-il(elle) Canadien(ne) d'origine? Si 'OUI', inscrivez le code: 00 - Personnes nées au Canada (y compris T.-N.) ou Canadien de naissance. Si 'NON', demandez: Depuis quand ... réside-t-il(elle) au Canada? 45 - Personnes qui ont immigré au Canada avant 1946. 46 à 85 - Personnes qui ont immigré au Canada entre 1946 et 1985. (Inscrivez les deux derniers chiffres de l'année d'arrivée.)
I	I	
A	B	

P	PÉRIODE DE CHÔMAGE Inscrivez '0' si le nombre de 'SC' est '00'; Autrement, demandez: Ces semaines faisaient-elles partie de la même période de chômage? 1 - Oui - une période 2 - Non - deux périodes 3 - Non - trois périodes ou plus 0 - Sans objet
C	
I	

L	LANGUE MATERNELLE Quelle est la première langue que ... a apprise dans son enfance et comprend encore? 1 - Anglais 2 - Français 3 - Autre
M	
C	

A	AUTRE ACTIVITÉ Inscrivez '0' si 'ST' + 'SC' = '52'; Autrement, demandez: Quelle était l'activité principale de ... pendant les semaines où il (elle) n'a pas travaillé ni cherché d'emploi? 1 - Incapacité permanente 2 - Tenait maison 3 - Allait à l'école 4 - Retraité(e) ou volontairement inactif(ve) 5 - Autre (Précisez dans les 'Notes' de la F03) 0 - Sans objet
A	
J	

S	S	SEMAINES DE TRAVAIL En 1984, pendant combien de semaines ... a-t-il(elle) travaillé à un emploi ou à une entreprise, peut importe le nombre d'heures? (Y compris les vacances, les congés de maternité, de maladie, les grèves et lock-out.) 00 à 52 - Par ex., 9 semaines = '09'
T	T	
D	E	

CODE DU REVENU - POSTE 25 DE LA CF06
- COLONNE 19 DE LA F07

P	TRAVAIL À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL Inscrivez '0' si le nombre de 'ST' est '00'; Autrement, demandez: Pendant ces semaines, le travail était-il surtout à temps plein ou à temps partiel? 1 - À temps plein 2 - À temps partiel 0 - Sans objet
P	
F	

Déterminer le code du revenu en:

- effectuant la procédure de vérification par l'interviewer de la CF06 remplie, ou
- demandant: "... a-t-il(elle) touché un revenu quelconque en 1984?"

Inscrivez le code:

- Sur la CF06 au poste 25 (Pour la CF06 en main, remplie ou refusée)
- Sur la F07, à la colonne 19 (Pour la CF06 non retournée)

S	S	SEMAINES DE CHÔMAGE Inscrivez '00' si le nombre de 'ST' est '52'; Autrement, demandez: En 1984, pendant combien de semaines ... a-t-il(elle) été sans travail et à la recherche d'un emploi? (Y compris les mises à pied temporaires) 00 à 52 - Par ex., 7 semaines = '07'
C	C	
G	H	

CODES DU REVENU

- A indiqué avec certitude n'avoir touché aucun revenu
- A touché un revenu et a fourni une partie ou la totalité des détails
- A indiqué avec certitude avoir touché un revenu, mais n'a pas fourni de détails
- Impossible de déterminer si l'enquêté a touché un revenu ou non

FEUILLE DES CODES

Questionnaire de l'enquête sur la population active (Formule 05)

14
36

- 1 Maladie ou invalidité de l'enquêté
- 2 Obligations personnelles ou familiales
- 3 Va à l'école
- 4 N'a pu trouver que du travail à temps partiel
- 5 Ne voulait pas de travail à plein temps
- 6 Travail à plein temps, moins de 30 heures par semaine
- 0 Autre - Précisez dans les NOTES

17

- 1 Maladie ou invalidité de l'enquêté
- 2 Obligations personnelles ou familiales
- 3 Mauvais temps
- 4 Conflit de travail (grève ou lock-out)
- 5 Mise à pied, s'attend à un rappel (travailleurs rémunérés seulement)
- 6 Début d'un nouvel emploi au cours de la semaine, ou fin de l'emploi (ne s'attend pas à y retourner)
- 7 Vacances
- 8 Jour férié (ou fête religieuse)
- 9 Travail à temps réduit (en raison du manque d'équipement, de l'entretien ou de la réparation de l'usine, etc.)
- 0 Autre - Précisez dans les NOTES

33

- 1 Maladie ou invalidité de l'enquêté
- 2 Obligations personnelles ou familiales (comprend les congés de maternité)
- 3 Mauvais temps
- 4 Conflit de travail (grève ou lock-out)
- 5 Mise à pied temporaire, s'attend à un rappel (travailleurs rémunérés seulement)
- 6 Nouvel emploi devant commencer à une date future
- 7 Vacances
- 8 Entreprise saisonnière (sauf travailleurs rémunérés)
- 0 Autre - Précisez dans les NOTES

54

- 1 Maladie ou invalidité de l'enquêté
- 2 Obligations personnelles ou familiales
Comprend: mariage, grossesse, voyage, vacances, maladie dans la famille, etc.
- 3 Va à l'école
- 4 A quitté son emploi sans raison précise
- 5 A perdu son emploi ou a été mis(e) à pied (travailleurs rémunérés seulement)
Comprend: emploi saisonnier, régime de disponibilité, emploi temporaire, congédiement (renvoi), l'employeur a déménagé ou s'est retiré des affaires, situation économique, etc.
- 6 A déménagé
- 7 N'était pas satisfait(e) de son emploi
Comprend: Rémunération insuffisante, mauvaise répartition des heures de travail, problèmes de transport, insalubrité des lieux de travail, incompatibilité avec son employeur ou ses collègues, aucune possibilité d'avancement, etc.
- 8 A pris sa retraite
- 0 Autre - Précisez dans les NOTES

59

- 1 Travaillait
- 2 Tenait maison
- 3 Allait à l'école
- 0 Autre - NE précisez PAS dans les NOTES

62

- 1 Était malade ou invalide
- 2 Avait des obligations personnelles ou familiales
- 3 Allait à l'école
- 4 N'est plus intéressé(e) à trouver du travail
- 5 Attendait un rappel (à son emploi précédent)
- 6 A trouvé un nouvel emploi
- 7 Attendait que des employeurs lui répondent
- 8 Pense qu'il n'existe pas de travail disponible dans la région qui réponde à ses aptitudes
- 9 N'a donné aucune raison
- 0 Autre - Précisez dans les NOTES

63

- Oui, parce qu'il(elle):
- 1 Était malade ou invalide
 - 2 Avait des obligations personnelles ou familiales
 - 3 Allait à l'école
 - 4 Avait déjà un emploi
 - 0 Autre - Précisez dans les NOTES
- 5 Non (était prêt(e) à travailler)

76

"DANS SON EMPLOI, ... EST-IL (ELLE) UN TRAVAILLEUR RÉMUNÉRÉ, UN TRAVAILLEUR INDÉPENDANT OU UN TRAVAILLEUR FAMILIAL NON RÉMUNÉRÉ?"

77

"DANS SON AUTRE EMPLOI, ... EST-IL (ELLE) UN TRAVAILLEUR RÉMUNÉRÉ, UN TRAVAILLEUR INDÉPENDANT OU UN TRAVAILLEUR FAMILIAL NON RÉMUNÉRÉ?"

A travaillé pour d'autres

- 1 Travailleur rémunéré
- 2 Travailleur familial non rémunéré

A travaillé à son compte

- 3 Entreprise constituée - Avec aide rémunérée
- 4 Entreprise constituée - Sans aide rémunérée
- 5 Entreprise non constituée - Avec aide rémunérée
- 6 Entreprise non constituée (*Comprend les travailleurs à leur compte sans entreprise*) - Sans aide rémunérée

82

- 1 École primaire ou secondaire
- 2 Collège communautaire ou CEGEP
- 3 Université
- 0 Autre - Précisez dans les NOTES